
datacolor

C O M M I S S I O N D E P E I N T U R E A N C I E N N E

Séance du lundi 3 janvier I938, à 2 I/2 h.

PRESENTS

M. le Comte Carton de Wiart, Président; M. Meeus, vice-président; MM. Bastien, Bautier, Baron Descamps, Baron Frédéric, Baron Houtart, Hulin de Loo, Warnant; van Puyvelde, conservateur en chef; Laes, secrétaire

S'est excusé: M. Vermeylen.

Le procès-verbal de la séance du 25 octobre I937 est lu et adopté.

AMENAGEMENT DU MONT DES ARTS

A la demande de plusieurs membres, M. le Président fournit des indications sur la façon dont a été constituée la Fondation Bibliothèque Albert Ier, et sur les résultats du concours idéologique organisé en vue du groupement, dans le périmètre indiqué, de la nouvelle Bibliothèque, des Musées et éventuellement des Archives. Un nouveau concours aura lieu d'après un programme plus précis: celui-ci comportera le maintien, dans un seul groupe, de la nouvelle Bibliothèque des Musées d'Art ancien et d'Art moderne, et des Archives. Les Musées recevront le double et non pas le triple de la place dont ils disposent en ce moment. Les bâtiments de la Bibliothèque et des Musées seront séparés. La Bibliothèque s'érigerait au coin de la rue de l'Empereur et de la Montagne de la Cour; les Musées conserveraient le Musée ancien actuel, recevraient l'actuelle Bibliothèque et des extensions derrière la Bibliothèque actuelle du côté de la rue de Ruysbroeck/ où s'établirait aussi le Musée d'Art moderne; un couloir de circulation relierait les Musées d'Art ancien et d'art moderne. Du côté de la rue Coudenberg serait élevé un bâtiment avec colonnade, qui, éventuellement, serait aussi utilisé

pour le Musée d'Art moderne: on y installerait les oeuvres d'artistes vivants. Dès que ce nouveau concours sera terminé, un Office du Mont des Arts sera créé, qui sera chargé de l'exécution du projet adopté.

M. Warnant déclare que nous devons penser à l'avenir; il craint que l'on accorde trop peu de place à nos Musées; notre devoir est de prévoir de larges extensions afin de pouvoir montrer les oeuvres que nous sommes obligés, actuellement, de conserver dans nos réserves.

M. Meeus fait observer qu'il faut entendre par superficie, une superficie "utile" aux Musées: dans une Bibliothèque, les livres se conservent mieux dans des locaux peu éclairés; dans un Musée, par contre, pour montrer les tableaux et les oeuvres d'art, il faut un excellent éclairage partout, de préférence un éclairage par le haut.

M. Hulin de Loo regrette que l'on ait songé à grouper toutes les institutions, ce qui peut offrir de graves dangers: en cas de guerre, par exemple, toutes nos richesses pourraient être détruites en une fois. Il préconise l'installation de tout le Musée moderne du côté de la rue Coudenberg, ou mieux encore des agrandissements plus considérables au-delà de la rue de Ruysbroeck où l'on se procurerait facilement les terrains nécessaires, entre la rue de Ruysbroeck et la Place du Sablon; les immeubles n'y ont d'ailleurs pas une grande valeur. En tout cas, il estime que si l'on s'en tient au terrain actuel, une des trois institutions devrait être établie ailleurs.

Le Baron Houtart déclare qu'il s'avère que, pour l'avenir, les installations prévues ne suffiront pas; il faudrait, avant d'entamer les travaux, se mettre bien d'accord sur ce point; pour se procurer plus de terrain pour les Musées on devrait, par exemple, installer les Archives ailleurs, ainsi qu'il a été fait à Liége.

M. le Conservateur en chef rappelle que, dans les projets élaborés déjà en I930 par nos Musées et dont les plans ont été dressés par le Baron Horta, une entrée monumentale avait été prévue pour le Musée d'Art moderne. Le Comité du Fonds Bibliothèque Albert Ier s'est emparé de ces plans et il les exécute en faveur de la Bibliothèque. Suivant nos plans, la Bibliothèque nouvelle se placerait ailleurs, et les locaux de la Bibliothèque actuelle serviraient simplement de liaison entre le Musée d'Art ancien et le Musée d'Art moderne. M. van Puyvelde ajoute que, pour les installations nouvelles, il avait tablé, dans ses rapports, sur un avenir de 50 ans. N'oublions pas que nous avons été obligés de cacher dans nos réserves le tiers de nos tableaux. Toutes les oeuvres devraient être exposées. Même les "réserves" devraient être visibles. Et puis, il y a encore quantité de tableaux qui ont été confiés provisoirement en dépôt dans les Musées de province, etc. Mais le Ministère a sans cesse réduit les chiffres de M. van Puyvelde. Il en résulte que l'on construira avant tout une Bibliothèque grandiose et que les Musées seront sacrifiés. M. van Puyvelde continue à croire que nos Musées devraient être élargis non pas au double mais au triple de leurs locaux actuels; il faut prévoir aussi les locaux indispensables pour la vie interne des Musées, et ces locaux, dans un musé du type moderne, doivent être presque aussi étendus que les galeries accessibles au public.

En conclusion du débat, il est convenu qu'un voeu sera adressé à M. le Ministre de l'Instruction Publique pour appeler son attention sur ce point qu'il convient d'assurer aux Musées tout l'emplacement nécessaire en tenant compte du fait qu'un musée exige aussi des dépendances qui ne soient pas des salles d'exposition et pour lesquelles un bon éclairage doit également être envisagé.

M. Meeus déclare que la question des Musées doit être étudiée à fond par des spécialistes qui connaissent parfaitement les besoins des Musées.

M. le Président propose de rédiger le voeu comme suit: La Commission, très attentive au programme du nouveau concours qui sera organisé pour le Mémorial Albert Ier, insiste pour que les intérêts des Musées ne soient pas sacrifiés, et demande au point de vue de l'emplacement, de l'étendue et de l'éclairage, toutes les garanties nécessaires.

Sur la proposition du Baron Descamps, la Commission est d'avis qu'il serait utile aussi que la Commission soit entendue par M. le Ministre de l'Instruction Publique, avant que le programme du concours soit définitivement arrêté.

Une lettre dans ce sens sera adressé à M. le Ministre de l'Instruction Publique.

OEUVRES SOUMISES

La Commission émet un avis favorable:

- à l'acceptation de deux dessins, signés Anthonie Van Borssom et J. Dewit, offerts en don par M. Paul Minnaert, à Bruxelles;
- à l'acceptation de deux tableaux: Portrait de Victoire de Rovère, par Suttermans, et Vierge avec Enfant, par Vincent Sellaer, offerts en don par M. Léon de Harven, à Milan, par l'intermédiaire de la Société des Amis des Musées

Elle émet un avis défavorable à l'acquisition:

- d'un tableau Quatre Bénédictins, école du Nord de la France, présenté en vente par M. F. Stern-Drey, à Bruxelles, au prix de 100.000 francs
- d'un portrait de Ferdinand d'Autriche, attribué à Vermeyen, présenté en vente par M. Bachstitz, à La Haye, au prix de 10.000 florins;

- d'un portrait de Ferdinand I, roi de Hongrie, attribué au Maître d'Anvers I5I8, présenté en vente par MM. Jacques Seligmann et fils, à Paris, au prix de I50.000 francs belges;
- d'un tableau signé et daté Gillis van Valckenborch, I597, présenté en vente par M. Georges Weigmann, à Paris;
- d'un dessin la Vierge de l'Annonciation, d'après le polyptyque de van Eyck, signé Michel Coxcie, présenté en vente par M. Stern-Drey, à Bruxelles au prix de I6.000 francs.

La Commission se prononcera dans la prochaine séance au sujet de l'esquisse de Rubens, Saint Norbert, présenté en vente par M. O. Hirschmann, à Amsterdam, au prix de I0.000 florins.

PHOTOGRAPHIES

La Commission examine les photographies communiquées par:

I. M. Sofus Larsen, à Hvalstad (Norvège): Le Denier de César, attribué à Rubens; prix: 50.000 dollars

2. M. Alfred Weinberger, Paris: Adoration des Mages, triptyque par un Maniériste anversois; prix: 750 £

3. M. Ch. Segard, Paris: a) Christ en croix, attribué à Rubens: I2.000 dollars
b) Enfants Pembroke attribué à Van Dyck: 70.000 Lires

4. M. Destrem, à Paris, Portrait de Lady Clarges, attribué à Van Dyck: I.000.000 francs

5. MM. Paul Graupe & Cie, Paris, Portrait de femme, attribué à Jordaens: 3.500 £

Ce tableau ressemble fort au nôtre, de Jordaens, n° 244; M. Graupe sera invité à nous le soumettre en vue d'une prochaine séance.

Le présent procès-verbal est lu et approuvé la séance du 24 janvier I938.

La séance est levée à 4 I/4 h.

Le Secrétaire,

Le Président,

COMMISSION DE PEINTURE MODERNE

Séance du lundi 24 janvier I938, à 2 I/2 heures.

PRESENTS: M. Hulin de Loo, président; M. Opsomer, vice-président; MM. Dupierreux, Lambotte, Ochs, Wauters; van Puyvelde, conservateur en chef; Laes, secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du I2 mai I937 est lu et approuvé.

OEUVRES SOUMISES

La Commission examine les oeuvres qui lui sont soumises.

Elle exprime un avis défavorable à l'acquisition:

Wickenburg

I° de l'un ou de l'autre des trois tableaux présentés par le peintre Comte de Wickenburg, à Graz: La Rentrée, La Chaise dorée, Le Cinéraire bleu;

Vogels

2° du tableau de Guillaume Vogels, Pommiers en fleurs, offert en vente par M. J. Renard, à Bruxelles, au prix de I8.000 francs;

Delacroix

3° d'un tableau représentant une Bataille, attribué à Eug. Delacroix, offert en vente par M.J. van der Beken-Vindevogel, à Bruxelles, au prix de 65.000 francs.

Van de Woestyne

Par contre, la Commission émet un avis favorable à l'acquisition d'un tableau du peintre Gustave Van de Woestyne, Baiser de Judas, et fixe le prix maximum d'achat à 20.000 francs; M. Van de Woestyne avait présenté encore deux autres tableaux: La Tentation (20.000 francs) et Fontaine (I4.000 francs)

Legs Hicguet

Sur la proposition de M. le Conservateur en chef, la question du legs Hicguet sera rappeléeau Département, à qui elle a été soumise au mois d'août I936, pour examen au point de vue juridique.

EXPOSITION MARC CHAGALL AU PALAIS DES BEAUX-ARTS

La Commission se rend à l'Exposition Marc Chagall au Palais des Beaux-Arts à Bruxelles. Elle est d'avis que cet artiste devrait être représenté dans nos collections par une oeuvre importante. Elle fixe son choix sur le tableau n° 3I du catalogue: Les Fiancailles dont le peintre demande 40.000 francs belges. La Commission estime qu'il convient de faire une offre pouvant aller jusqu'à 30.000 francs.

La séance est levée à 3 I/2 heures.

Le présent procès-verbal est lu et approuvé à la séance du 5 mars I938.

Le Secrétaire,

Le Président,

COMMISSION DE PEINTURE ANCIENNE

Séance du lundi 24 janvier I938, à 3 I/2 h.

PRESENTS: M. Meeus, vice-président, et M. Hulin de Loo, qui assurent successivement la présidence.

MM. Bastien, Bautier, Baron Descamps, Baron Frédéric, Warnant; van Puyvelde, conservateur en chef; Laes, secrétaire.

Le Baron Houtart et M. Vermeylen se sont excusés.

La procès-verbal de la séance du 3 janvier I938 est lu et adopté

M. le Conservateur en chef remercie M. Meeus d'avoir bien voulu, comme tous les ans, payer l'abonnement au "Art Price Current, au profit de la Bibliothèque de nos Musées.

OEUVRES SOUMISES

La Commission examine le Portrait d'Homme attribué à Vermeyen qui nous a été envoyé par MM. Jacques Seligmann et fils, à Paris, et dont ils demandent 7.000 £.(= I.050.000 francs belges). M. le Conservateur en chef ne croit pas que cette oeuvre puisse être attribuée à Vermeyen; il y voit des restaurations importantes dans le visage et particulièrement dans la barbe et les cheveux. Le Baron Descamps signale également les profondes restaurations dans le visage.

La Commission examine, à côté du tableau de MM. Seligmann, le Portrait de Carondelet, aussi attribué à Vermeyen, et que les membres de la Commission ont vu à l'Exposition organisée récemment par la Société Royale d'Archéologie à Bruxelles.

La majorité des membres accorde la préférence au Portrait de Carondelet On demandera au propriétaire à quel prix il consentirait à le vendre. Le prix de I.050.000 francs fixé par MM. Seligmann pour le Portrait d'Homme est considéré comme trop élevé. Des négociations seront entamées pour connaître le dernier prix. Dans la prochaine séance, fixée au lundi 3I janvier, la Commission émettra un avis définitif.

La Commission examine encore le Portrait de dame par Jordaens, présenté par MM. Paul Graupe & Cie, à Paris, au prix de 425.000 francs. Elle estime que cette oeuvre est fort belle et en bon état et la trouve désirable pour nos collections; toutefois, le prix en est trop élevé. On demandera une sérieuse réduction de prix et l'on attendra l'issue des pourparlers engagés au sujet des deux portraits attribués à Vermeyen.

M. le Conservateur en chef communique la demande de la R. Soprintendenza all' Arte medievale e Moderna à Bologne, tendant à obtenir en prêt, pour figurer à la Mostra Melozziona", à Forli (mai-septembre I938) notre tableau de Girolamo da Cremona, Le Christ entre saint Thomas et saint Jean-Baptiste (n° 633). La Commission émet un avis défavorable, vu l'état du tableau.

Le présent procès-verbal est lu et approuvé à la séance du 3I janvier I938.

La séance est levée à 5 h.

Le Secrétaire,

Le Président,

COMMISSION DE PEINTURE ANCIENNE

Séance du lundi 3I janvier I938, à 2 I/4 heures.

PRESENTS: M. le Comte Carton de Wiart, Président; M. Meeus, vice-président; MM. Bastien, Bautier, Baron Frédéric, Hulin de Loo, Vermeylen, Warnant; van Puyvelde, conservateur en chef; Laes, secrétaire.

Se sont excusés: le Baron de Cartier de Marchienne, le Baron Descamps et le Baron Houtart.

Le procès-verbal de la séance du 24 janvier I938 est lu et approuvé

MOSTRA MELOZZIANA

M. le Conservateur en chef fait savoir que M. l'Ambassadeur d'Italie à Bruxelles a insisté pour obtenir le prêt à la "Mostra Melozziana" de notre tableau de Girolamo da Cremona, Le Christ entre saint Thomas et saint Jean-Baptiste. La Commission maintient son avis négatif exprimé dans la précédente séance, vu l'état du tableau.

TABLEAUX PRESENTES PAR MM. SELIGMANN ET MM. GRAUPE

M. Warnant, qui s'est rendu à Paris, a pu rencontrer MM. Seligmann et MM. Graupe, et leur a parlé au sujet des tableaux qu'ils ont présentés aux Musées.

VERMEYEN?

MM. Seligmann et Fils consentiraient à céder le Portrait d'homme, attribué à Vermeyen, pour la somme de 400.000 francs; il considèrent que cette réduction de prix est un véritable don à nos Musées pour faciliter l'acquisition de l'Oeuvre, et demandent que le tableau porte, dans nos galeries, l'inscription "Acquis avec le concours de MM. Jacques Seligmann et Fils"

D'autre part, M. le Conservateur en chef fait savoir que M. Van der

Veken demande 500.000 francs du Portrait de Carondelet; M. van der Veken préfère même ne pas vendre le tableau.

Une discussion s'engage sur la valeur du tableau de MM. Seligmann. M. le Conservateur en chef croit de son devoir de faire remarquer à nouveau les importantes restaurations que cette oeuvre a subies dans le visage du modèle; il trouve que la réduction de prix n'en est pas une en réalité, puisque le prix initial était par trop élevé. ~~xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx~~ M. Meeus félicite M. Warnant de l'habileté avec laquelle il a négocié, et il le remercie au nom de la Commission. ~~xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx~~ On passe au vote. La majorité de la Commission émet l'avis que le Portrait d'homme attribué à Vermeyen, pourrait être acheté à la somme de 400.000 francs, et admet la condition concernant l'inscription à placer sur le cadre du tableau.

JORDAENS

M. Warnant donne également connaissance à l'assemblée de son entretien avec MM. Paul Graupe et Cie au sujet du Portrait de Dame, par Jordaens. MM. Graupe seraient disposés à céder le tableau pour la somme de 330.000 francs.

La Commission est d'avis qu'il conviendrait de proposer un échange auquel il a été fait allusion dans une lettre de MM. Graupe: échange de leur tableau contre le nôtre, moyennant le paiement d'une soulte. M. le Président fait savoir que, pour ce qui concerne les Musées, la chose est possible; il suffirait, le cas échéant, de comprendre notre tableau dans une loi domaniale à faire voter par les Chambres législatives. L'assemblée marque son accord. MM. Meeus, Bautier et Warnant, Président et membres de la Société des Amis des Musées, déclarent que cette société pourrait payer la soulte, si celle-ci n'était pas trop élevée, et ainsi faire don du tableau de MM. Graupe aux Musées.

Le présent procès-verbal est lu et approuvé à la séance du I4 février I938.

La séance est levée à 3 I/2 h.

Le Secrétaire,

Le Président,

C O M M I S S I O N D E P E I N T U R E A N C I E N N E.

Séance du I4 février I938, à 2 I/2 heures.

PRESENTS: M. Meeus, vice-président, qui assume la présidence;
MM. Bastien, Bautier, Baron Descamps, Baron Frédéric, Baron Houtart, Hulin de Loo, Warnant; van Puyvelde, Conservateur en chef; Laes, secrétaire.

M. Vermeylen s'est excusé

Le procès-verbal de la séance du 3I janvier I938 est lu et adopté.

AMENAGEMENT DU MONT DES ARTS

M. le Conservateur en chef fait savoir qu'il a transmis à M. le Ministre le désir exprimé par la Commission dans une précédente séance, d'être entendue au sujet de l'aménagement du Mont des Arts, à propos du concours définitif qui va être organisé. M. van Puyvelde donne lecture de la réponse du Département, en date du II février I938: "les membres de la Commission des Musées qui seront choisis comme pouvant donner un avis autorisé en matière de construction et aménagement des Musées seront entendus, s'il y a lieu, en temps opportun".

PHOTOGRAPHIES

Rombouts

M. le Conservateur en chef montre une grande photographie d'un tableau signé Théod. Rombouts, "Prométhée enchaîné", dont M. Levi de Léon, à Paris, demande à présent 9.250 francs français,-tableau qui nous fut présenté précédemment pour la somme de 40.000 francs français. La Commission émet, à l'unanimité, un avis favorable à l'acquisition de cette oeuvre au prix de 9.250 francs français.

OEUVRES SOUMISES

Jordaens — La Commission examine à nouveau le Portrait de Dame, par Jordaens, présenté en vente par MM. Graupe et Cie, à Paris. Après comparaison avec notre tableau, n° 244, représentant le même sujet, la Commission émet l'avis qu'il n'y a pas lieu d'acquérir le tableau de MM. Graupe. La Commission estime que notre tableau, n° 244, devrait subir un léger nettoyage

Jan Erasmus Quellin — La Commission examine deux tableaux présentés en vente par M. C.J. Van der Aa, à Almelo; ces tableaux représentent des Figures et Fruits; ils sont signés Jan-Erasmus Quellinus. Le propriétaire en demandait d'abord I.000 florins; il a ramené ce prix à 925 fl. Ces oeuvres offrant un réel intérêt documentaire, à cause de la signature, la Commission émet un avis favorable à leur acquisition; le prix maximum d'achat est fixé à 750 florins pour les deux.

J. A. Senave et Lucas Gassel — La Commission exprime un avis favorable à l'acceptation de deux tableaux (pendants) de J.A. Senave: "Parodie de Zeuxis" et "Parodie de Ne Sutor ultra crepidam", ainsi que d'un tableau monogrammé Luc Gassel, "Paysage avec scènes religieuses", que la Société des Amis des Musées se propose d'offrir à nos Musées.

La séance est levée à 3 I/2 h.

Le présent procès-verbal est lu et approuvé à la séance du 25 avril I938.

Le Secrétaire, Le Président,

C O M M I S S I O N D E S C U L P T U R E

Séance du lundi 2I février I938, à 2 I/2 heures

Présents: M. Henri Wauters, vice-président, qui assume la présidence;

MM. Rousseau, Verbanck; van Puyvelde, conservateur en chef; Laes, secrétaire.

Le Baron Minne, président, s'est excusé

Le procès-verbal de la séance du 20 décembre I937 est lu et adopté.

OEUVRES SOUMISES

Sarteel — La Commission examine trois oeuvres envoyées par M. Léon Sarteel: deux bustes en bronze et un marbré intitulé Jeune Fille; elle émet un avis favorable à l'acquisition de cette dernière sculpture et fixe le prix d'achat à I5.000 fr.; M. Sarteel en demande 20.000 fr.

Bonnetain — La Commission émet également un avis favorable à l'entrée dans nos collections du buste de M. Paul Pastur, par M. Armand Bonnetain. Le prix d'achat d'un exemplaire en bronze est fixé à 6.000 francs. Il sera demandé si les personnalités qui ont signé la requête tendant à l'acquisition de cette oeuvre, ne consentiraient pas à offrir celle-ci en don à nos Musées.

Van Dantzig — Par contre, la Commission émet un avis défavorable à l'achat d'un buste exécuté par Melle van Dantzig, oeuvre dont cette artiste demande 2.500 francs pour un exemplaire en bronze.

LISTE DES ACQUISITIONS A FAIRE

M. le Conservateur en chef pense qu'il est souhaitable de dresser une liste de sculpteurs de qui des oeuvres devraient être acquises pour nos collections: certains artistes sont représentés dans nos galeries par des oeuvres qui ne sont pas suffisamment significatives; d'autres, méritants, n'y sont pas encore représentés. La Commission partage cette manière de voir. Cette liste sera dressée pour être soumise aux membres de la Commission lors de la prochaine séance.

La séance est levée à 3 I/2 h.

Le présent procès-verbal est lu et approuvé à la séance du I2 avril I938.

Le Secrétaire,

Le Président,

COMMISSION DE PEINTURE MODERNE

Séance du Samedi 5 mars 1938, à 2 1/2 h.

PRESENTS: M. Hulin de Loo, Président; M. Opsomer, vice-président; MM. Lambotte; van Puyvelde, conservateur en chef; Laes, secrétaire.

Se sont excusés: MM. Anto Carte, Dupierreux, Ochs, Wauters

Le procès-verbal de la séance du 24 janvier 1938 est lu et adopté.

M. le Conservateur en chef fait savoir que M. le Ministre a approuvé l'achat du tableau de M. Gustave van de Woestyne "Baiser de Judas" au prix de 20.000 fr. Par contre, M. le Ministre fait savoir qu'il ne peut autoriser l'acquisition du tableau de Marc Chagall, intitulé "Les Fiancailles", le prix demandé (30.000 fr.) paraissant fortement exagéré. M. van Puyvelde a vu M. le Ministre; celui-ci lui a promis de reprendre l'examen de cette affaire et M. van Puyvelde espère recevoir une réponse favorable.

M. le Président déclare qu'il est regrettable que les Musées belges n'aient pu toujours acheté, en temps voulu, des oeuvres de l'Ecole française. De là, de sérieuses lacunes dans leurs collections. Ils sont en retard sur la plupart des Musées étrangers. La Commission, qui partage l'opinion de M. le Président, est d'avis qu'il convient d'insister auprès de M. le Ministre pour que l'oeuvre de Marc Chagall puisse être achetée.

OEUVRES SOUMISES

La Commission examine les oeuvres soumises.

Elle émet un avis défavorable à l'achat:

I°) d'un tableau de Gustave Van Aise, "Une Mère", appartenant à Mme Tserstevens,

à Bruxelles, pour lequel celle-ci accepterait une offre de 10.000 francs.

2°) de l'un ou l'autre des quatre tableaux présentés par le peintre Edgard Tytgat: Printemps à Woluwe St Lambert (20.000 fr.), Vue de Woluwe(12.000 fr.) Souvenir du Portugal (12.000 fr.), Franziska (10.000 francs)

La Commission ayant examiné également trois tableaux d'Auguste Oleffe, présentés en vente par Mme Oleffe: Un Soir (40.000 fr.), Enterrement à Nieuport (25.000 fr.) et Le Remorqueur (8.000 fr.), émet un avis favorable à l'acquisition de celui intitulé Enterrement à Nieuport; elle fixe le prix d'achat à 20.000 francs.

Au sujet du choix à faire d'une oeuvre de Frans Hens parmi celles qui figuraient à la Rétrospective du peintre au Palais des Beaux-Arts, la Commission indique les tableaux qui lui paraissent désirables; des dispositions seront prises pour qu'ils puissent être soumis à la Commission.

La séance est levée à 5 I/2 h.

Le présent procès-verbal est lu et approuvé à la séance du 23 mai 1938.

Le Secrétaire,

Le Président,

C O M M I S S I O N D E S C U L P T U R E

Séance du mardi I2 avril I938, à 2 I/2 h.

PRESENTS: M. Henri Wauters, vice-président, qui assume la présidence;
MM. Laurent, Verbanck; van Puyvelde, conservateur en chef;
Laes, Secrétaire

Le Baron Minne, président, s'est excusé

Le procès-verbal de la séance du 2I février I938 est lu et adopté.

M. le Conservateur en chef annonce que M. Léon Sarteel a accepté l'offre de I5.000 fr. qui lui a été faite pour l'achat de son marbre, Jeune Fille.

OEUVRES SOUMISES

La Comission émet un avis défavorable à l'entrée dans nos collections d'une sculpture Torse de femme (plâtre) de M. Eug. Dufossez.

Par contre, elle émet un avis favorable à l'acquisition de deux terres-cuites, La Vierge et Saint Jean, signées et datées A.F. Abeets, I763, au prix global de 4.270,50 fr., prix payé à la vente des 25-26 mars I938 à la galerie Giroux

LISTE DES ACQUISITIONS A FAIRE

M. le Conservateur en chef présente la liste suivante des artistes sculpteurs auxquels il conviendrait d'acheter des oeuvres pour compléter nos collections.

Ie série: Sculpteurs dont l'acquisition d'une oeuvre s'impose, et qui ne sont pas encore représentés dans nos collections:

1. Oscar Jespers
2. Jozef Cantré
3. Antoine Vriens
4. Fernand Debonnaires
5. Charles Leplae
6. G. Grard

2e série: sculpteurs non encore représentés et dont on pourrait acquérir une oeuvre ultérieurement:

1. Jules Berchmans
2. Albéric Collin
3. Oscar de Clerck

3e série: Artistes dont la représentation pourrait être améliorée:

1. Armand Bonnetain: déjà représenté par deux oeuvres
2. Marnix d'Havelooze: représenté par buste de Femme
3. Godefroid de Vreese: représenté par des médailles
4. Henri Puvrez: représenté par une une Maternité et un groupe
5. Adolphe Wansart: représenté par un Buste

4e série: Maîtres dont la représentation pourrait être enrichie:

1. Victor Rousseau
2. George Minne
3. Geo Verbanck
4. Egide Rombaux

La Commission marque son accord sur ce programme; toutefois, elle estime qu'il convient de faire figurer le nom de M. Puvrez dans la série I, et de supprimer, dans la série 3, le nom de M. De Vreese, et celui de M. Bonnetain (Si le buste de M.Pastur est acquis, M. Bonnetain sera représenté déjà dans nos galeries par deux bustes). La Commission charge M. le Conservateur en chef de faire le choix des oeuvres qui seraient soumises à son appréciation lors d'une prochaine séance.

Le présent procès-verbal est lu et approuvé à la séance du 24 mai 1938.

Le Secrétaire,

Le Président,
Henri Wansart.

COMMISSION DE PEINTURE ANCIENNE

Séance du lundi 25 avril 1938, à 2 1/2 h.

PRESENTS: M. Meeus, vice-président, qui assume la présidence; MM. Bastien, Baron Descamps, Hulin de Loo, Vermeylen, Warnant; van Puyvelde, conservateur en chef; Laes, secrétaire.

Se sont excusés: M. le Comte Carton de Wiart, président, MM. Bautier et Baron Houtart

Le procès-verbal de la séance du 14 février est lu et adopté

AMENAGEMENT DU MONT DES ARTS

Les membres de la Commission expriment leur étonnement au sujet des termes de la réponse du Département, en date du 11 février 1938, et du fait que depuis cette date, aucune suite n'a été réservée à la demande de la Commission. Ils estiment que cette question doit être suivie de près. Elle sera examinée à nouveau dans la prochaine séance.

OEUVRES SOUMISES

La Commission examine les oeuvres qui lui sont soumises.

Elle émet un avis favorable à l'acceptation d'un tableau d'un maître du début du XVIe siècle, représentant un fragment d'une sainte Parenté (Descendance de sainte Anne), tableau offert en don par le Baron Hankar, en mémoire de son père, vice-président-fondateur de la Société des Amis des Musées

La Commission émet également un avis favorable à l'acceptation d'un dessin, Sainte Famille, que M. le Conservateur en chef attribue à van Dyck et qui l'offre en don à nos Musées; il a reçu ce dessin d'un collectionneur

français, qui a tenu à lui exprimer de cette façon sa reconnaissance pour les services que M. van Puyvelde lui a rendus en précisant les attributions de quelques uns de ses tableaux.

Par contre la Commission émet un avis défavorable

I° à l'acceptation d'un Portrait d'homme par Lucas Cranach le jeune, offert en vente par M. Jean Krebs, à Bruxelles, au prix de 200.000 fr.;

2° à l'acquisition d'un tableau, Scènes villageoises, qui nous a été envoyé par M. Ludwig Meier, à St Trond, qui attribue ce tableau à David Teniers.

PHOTOGRAPHIES

M. le Conservateur en chef montre les photographies d'une esquisse de Rubens, La Femme de l'Apocalypse, qui appartient à M. Gentille de Giuseppe, à Paris, et que M. Stern, à Bruxelles, offre en vente pour la somme de 330.000 francs. M. van Puyvelde dit avoir vu l'oeuvre à Paris et demande que différents membres de la Commission aillent la voir aussi. M. Hulin de Loo accepte de faire une visite à M. Gentile de Giuseppe.

La Commission examine encore les photographies communiquées par:

I. M. André Seligmann à Paris: Montée au Calvaire par Herry met de Bles: I40.000 francs français;

2. M. Guy Stein, à Paris: Adoration des Mages, copie d'après notre tableau de P. Bruegel l'ancien: 400 ₤ ;

3. M. Coppieters 't Wallant, à Bruges; divers tableaux dont certains attribués à Gérard Seghers, Lancelot Blondeel, Suvée.

M. Hulin de Loo ira voir le tableau de Herry met de Bles qui se trouve chez M. André Seligmann à Paris.

PORTRAIT D'HOMME ATTRIBUE A VERMEYEN

M. Warnant demande quelle est la suite qui a été réservée à la proposition d'acquérir le Portrait d'homme attribué à Vermeyen, présenté par MM. Jacques Seligmann, à Paris. M. le Conservateur en chef répond que M. le Ministre a décidé de ne pas acheter ce tableau.

M. Warnant, après avoir rappelé en détail les différentes phases des tractations en vue de cet achat, s'étonne de ce refus; il demande qu'il soit donné lecture du rapport qui a été adressé par M. van Puyvelde à M. le Ministre au sujet de ce tableau. M. van Puyvelde fait remarquer que le Conservateur en chef, de même que la Commission, n'a le droit que d'émettre un avis. La décision appartient à M. le Ministre. Les rapports administratifs ne doivent pas être communiqués à la Commission, mais dans l'intérêt de la bonne entente qu'a souhaitée M. Warnant, M. van Puyvelde accepte de lire son rapport dans lequel il s'est rallié à l'avis de la minorité de la Commission.

M. Warnant estime que le rapport du conservateur en chef devrait être soumis à la Commission avant son envoi à M. le Ministre. Il rappelle que la Commission a récemment dû changer d'avis à propos d'un Portrait de Jordaens dont un exemplaire similaire se trouve dans nos collections.

A la suite de son exposé, M. Warnant propose que, dorénavant: I°) lorsqu'il est utile de comparer un tableau offert avec un tableau de nos collections, ce dernier soit amené à côté du tableau offert; 2°) que le rapport du Conservateur en chef soit soumis à la Commission avant son envoi à M. le Ministre; 3°) que l'on transcrive les procès-verbaux des séances dans un registre où tous les membres signeront.

M. Meeus appuie les idées émises par M. Warnant. Il dit avoir été très étonné de la décision prise par le Ministre. Il pense aussi que le système des procès-verbaux sur feuilles volantes devrait être remplacé par le système du registre: le procès-verbal de la séance devrait être présenté sur feuille volante; lorsqu'il est approuvé, après lecture, il serait transcrit dans un registre où, dans une des séances suivantes, il serait signé par tous les membres qui assistaient à la séance auquel il se rapporte. M. Meeus estime également qu'il est utile de confronter les tableaux similaires. Il aimerait que le Conservateur en chef fît connaître à la Commission le rapport qu'il présente à M. le Ministre.

Le Baron Descamps approuve ces suggestions.

M. van Puyvelde déclare qu'il est utile d'éviter tout conflit, afin que la Conservation et la Commission travaillent de commun accord pour le bien des Musées. C'est dans ce but qu'il a tenu à donner immédiatement lecture du rapport dont il a été question. Il fait observer qu'il n'est nullement tenu de donner communication de ce rapport à la Commission; en effet, la Commission émet un avis. Le Conservateur en chef émet le sien. Le Directeur Général émet lui aussi son avis. Personne ne décide, si ce n'est M. le Ministre. Pour que l'entente règne toujours entre nous, M. van Puyvelde se déclare d'accord pour communiquer l'avis qu'il émettra à M. le Ministre, si cet avis ne concorde pas avec celui de la Commission. M. van Puyvelde fait observer que dans le rapport qu'il vient de lire, il n'y a aucun argument, ni aucun mot qu'il n'ait prononcé à la séance de la Commission. Quand il n'est pas d'accord avec celle-ci, il est de son devoir de conservateur en chef, bien plus responsable qu'une Commission, d'éclairer en toute conscience M. le Ministre.

Quant à l'opportunité de confronter des oeuvres similaires, M. van Puyvelde trouve la chose si normale que cela ne vaut pas la peine d'en parler, et si, à propos du tableau de Jordaens dont il a été question, il n'en a pas été fait ainsi, nous sommes solidairement en faute. M. Hulin de Loo partage cette opinion.

En ce qui concerne le registre des procès-verbaux, M. van Puyvelde se rallie à la suggestion de la Commission; toutefois il fait remarquer que le système appliqué jusqu'à ce jour existe en vertu d'une très ancienne tradition.

RESTAURATIONS

La Commission examine le nettoyage en cours de deux tableaux. Pietà avec saint François, de Rubens, et Portrait d'Homme, de A.Th. Key. La Commission donne un avis favorable à la continuation du travail qui a été confié à M.J. Vander Veken.

Le présent procès-verbal est lu et approuvé à la séance du I8 juin I938.

La séance est levée à 4 I/2 h.

Le Secrétaire,

Le Président,

C O M M I S S I O N D E P E I N T U R E M O D E R N E

Séance du samedi 30 avril I938, à 3 heures, au Salon I938
de l'Art Contemporain, à Anvers

Présents: M. Opsomer, vice-président; MM. Anto Carte, Ochs, Wauters; van Puyvelde, conservateur en chef; Laes, secrétaire.

Se sont excusés: MM. Hulin de Loo, président; Dupierreux, Lambotte.

A l'unanimité, la Commission exprime l'avis qu'il conviendrait d'acheter, pour nos Musées, le tableau de M. Gustave De Smet, n° 65: Mon Portrait, au prix de I2.000 francs; elle estime que ce prix, demandé par l'artiste, n'est nullement exagéré.

La Commission est également d'avis qu'il y aurait lieu d'acheter le tableau de M. Anne-Pierre De Kat, n° I88, Jeune femme à la voilette, dont l'auteur demande 8.000 francs; il pourra lui être fait une offre de 5.000 francs.

Le présent procès-verbal est lu et approuvé à la séance du 23 mai I938.

Le Secrétaire,

Le Président,

COMMISSION DE PEINTURE MODERNE

Séance du lundi 23 mai 1938, à 2 1/2 h.

Présents: M. Hulin de Loo, président; M. Opsomer, vice-président; MM. Van Zype, Wauters; van Puyvelde, Conservateur en chef; Laes, secrétaire

Se sont excusés: MM. Lambotte et Ochs.

Les procès-verbaux des séances du 5 mars et 30 avril 1938 sont lus et adoptés

M. le Conservateur en chef fait savoir que Mme Oleffe accepte l'offre de 20.000 fr. pour le tableau d'Auguste Oleffe, Enterrement à Nieuport. M. le Ministre approuve l'achat du tableau de M. Gustave Desmet, intitulé "Mon Portrait", mais a demandé que le prix soit réduit à 10.000 francs; l'artiste a accepté

OEUVRES SOUMISES

La Commission examine les oeuvres soumises.

F. Hens — Elle émet un avis favorable à l'acquisition d'un tableau de Frans Hens, "Nuit claire sur l'Escaut" que M. C. Jussiant, à Anvers, serait disposé à nous céder au prix de 15.000 francs. La Commission trouve ce prix acceptable, mais elle est d'avis qu'il convient de faire d'abord une offre de 12.000 francs. M. Jussiant avait présenté encore trois autres tableaux de Frans Hens: Bords de l'Escaut (28.000 fr.) Marée basse (25.000), Soirée d'Automne (8.000 fr.)

La Commission émet également un avis favorable à l'acceptation pour nos collections:

nto Carte — 1. d'un tableau de M. Anto Carte, Pomone

. Milo — 2. d'un tableau de M. Jean Milo, Le Matin

. Tytgat — 3. d'un tableau de M. Edgar Tytgat, Mietje Roelants

Cette acceptation est soumise à la condition que les oeuvres de M. Jean Milo et M. Tytgat seraient payés sur les crédits du Département.

M. Tytgat avait encore soumis deux autres tableaux, intitulés la Belle Polonaise, et Les derniers moments de Marguerite.

Emile Baes

Par contre, la Commission émet un avis défavorable à l'acquisition de l'un ou de l'autre des deux tableaux soumis par M. Emile Baes, Nu couché et Nu assis.

Turner

La Commission examine un lot de 33 dessins et aquarelles attribués à Turner, et présentés en vente par M. John Anderson, à New York, au prix de 250 dollars. Ces dessins et aquarelles représentent des vues prises en Belgique. La Commission estimant que ces oeuvres offrent de l'intérêt, notamment au point de vue iconographique, est d'avis qu'il convient de demander conseil à des personnes qualifiées.

La séance est levée à 3 I/2 heures.

Le présent procès-verbal est lu et approuvé à la séance du I4 novembre I938.

Le Secrétaire,

Le Président,

C O M M I S S I O N D E S C U L P T U R E

Séance du mardi 24 mai I938, à 2 I/2 h.

Présents: M. Wauters, vice-président, qui assume la présidence; MM. Verbanck; van Puyvelde, conservateur en chef; Laes, secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du I2 avril I938 est lu et adopté

OEUVRES SOUMISES

M. le Conservateur en chef fait savoir qu'il s'est mis en rapport avec les artistes dont les noms figurent dans la sérieI au programme des acquisitions désirables, qui a été arrêté dans la précédente séance. Il a même visité certains ateliers pour faire le choix des oeuvres à soumettre à la Commission.

Les oeuvres présentées sont les suivantes:

Tête riante, par Henri PUVREZ, taille directe en pierre bleue; prix: 6.000 fr.;

Tête de femme, par Oscar JESPERS, taille directe en pierre blanche; prix: 6.000 francs;

Tête d'Homme, par Fernand Debonnaires, taille directe en pierre blanche; prix: 6.000 frs;

Gabrielle, par Charles Leplae, tête en bronze; prix: 3.000 francs.

La Commission émet un avis favorable à l'achat de ees quatre sculptures; elle estime, toutefois, qu'il conviendrait de faire à M. Fernand Debonnaires, une offre de 5.000 francs, et de demander préalablement à M. Leplae à combien d'exemplaires son oeuvre est reproduite: si le tirage ne dépasse pas 6 exemplaires, l'artiste devrait s'en tenir à ce nombre, et, dans ce cas, il pourrait lui être fait une offre de 4.000 francs.

PHOTOGRAPHIES

M. le Conservateur en chef montre ensuite des photographies des oeuvres de

M. Antoine Vriens, Sirène au Dauphin, grès rose, 5.000 francs;

M. Georges Grard: une Figure debout, ciment beige clair: I2.000 fr.

une Figure couchée, terre cuite: 5.000 francs;bronze:8.000 fr

une Figure assise, bronze: 5.000 francs

M. Jozef Cantré, Tête du poète Karel van de Woestyne: bronze, IO.000 francs.

La Commission est d'avis que lorsque l'oeuvre de M. Vriens sera revenue de l'Exposition d'Art belge à'Alger, elle pourra lui être soumise, à la condition qu'elle ne soit pas "commercialisée". Elle exprime le désir d'examiner dans sa prochaine séance des oeuvres de Jozef CANTRE; quant à l'achat éventuel d'une oeuvre de M. Grard, elle se réserve jusqu'au moment où l'artiste pourra soumettre une oeuvre plus intéressante.

M. le Conservateur en chef montre encore une série de photographies d'oeuvres de M. Kreitz, que celui-ci a envoyées de sa propre initiative. La Commission est d'avis qu'il n'y a pas lieu d'acheter l'une ou l'autre des oeuvres présentées.

OEUVRES DE VINÇOTTE

La Commission se rend ensuite à l'atelier de feu le sculpteur Vinçotte; elle examine les Bustes du Roi Albert et de la Reine Elisabeth (bronze) que la famille Vinçotte présente en vente au prix de I2.000 fr. chacun; et le Buste du Baron Lemonnier (marbre) que la Baronne Lemonnier offre en don à nos Musées. Elle émet un avis favorable à l'achat des bustes du Roi Albert et de la Reine Elisabeth, et d'un autre buste (inachevé) en marbre du Roi Albert, au prix global de 25.000 francs; Elle exprime aussi un avis favorable à l'acceptation du Buste du Baron Lemonnier.

La Commission examine encore une série de plâtres dont la famille Vinçotte désire faire don à nos collections. Elle exprime un avis favorable à l'acceptation des maquettes suivantes:

I.cheval (sans pattes) plâtre

2.cheval (sanspattes) plâtre

3.cheval, plâtre

4.cheval de labour, plâtre (Si La Commission du Musée de Gand auquel il est offert ne l'acceptait pas)

5. la maquette en cire de la statue équestre du Roi Léopold II.

La séance est levée à 4 I/2 heures.

Le présent procès-verbal est lu et approuvé à la séance du 27 décembre I938.

Le Secrétaire,

Le Président,

X

COMMISSION DE PEINTURE ANCIENNE

Séance du samedi I8 juin I938, à 2 I/2 h.

PRESENTS

M. Hulin de Loo, qui assume la présidence; MM. Bastien, Baron Descamps; van Puyvelde, conservateur en chef; Laes, secrétaire.

Se sont excusés: MM. le Comte Carton de Wiart, président, Meeus, vice-président; Bautier, Baron de Cartier de Marchienne, Baron Houtart, Warnant.

Le procès-verbal de la séance du 25 avril I938 est lu et approuvé.

AMÉNAGEMENT DU MONT DES ARTS

A la suite de la lecture du procès-verbal où il est dit que M. le Ministre n'a pas encore accordé à la Commission l'audience qu'elle avait sollicitée, M. le Conservateur en chef est interpellé et répond qu'il n'a pas de nouvelles à communiquer à ce sujet. Après un échange de vues, le Baron Descamps insiste afin que la Commission fasse entièrement son devoir à l'égard des Musées, et finit par proposer que le voeu suivant soit émis et transmis à la presse:

"La Commission de Peinture ancienne des Musées Royaux des Beaux-Arts "a émis, dans sa dernière séance, le voeu de ne pas voir construire la Biblio-"thèque Albert I sur le Mont des Arts; elle croit que le meilleur emplacement

"pour la nouvelle Bibliothèque serait celui de l'ancien Observatoire"

La Commission marque son accord.

ESQUISSE DE RUBENS

Egalement à la suite de la lecture du procès-verbal, M. le Conservateur en chef rappelle que dans la séance précédente, il a recommandé l'achat d'une esquisse de Rubens, "La Femme de l'Apocalypse", provenant de la collection Weber, et que le propriétaire actuel, M. Gentile de Giuseppe, à Paris, offrait en vente au prix de 330.000 francs. M. le Conservateur en chef avait demandé que des membres de la Commission aillent examiner aussi cette esquisse; il regrette de devoir annoncer que, dans l'entretemps, elle a été vendue pour 450.000 francs.

OEUVRES SOUMISES

La Commission émet un avis favorable

J. Walscappelle — I° à l'acceptation d'un tableau "Vase avec fleurs" signé Jocab Walscappelle, légué par le Dr Noever, à Bruxelles;

Léonard Defrance — 2° à l'acquisition, au prix de 8.000 francs, d'un"Portrait d'un membre de la famille Jalheau", signé et daté L. Defrance, I768, offert en vente par Melle Eva de Baeremaecker, à Bruxelles.

Rubens — Par contre, la Commission émet un avis défavorable à l'acquisition d'une esquisse de Rubens, saint Albert, présentée en vente par le Dr Leo Carl Cohn, à Vienne, au prix de I50.000 francs

VENTES CHEZ CHRISTIE, à LONDRES

La Commission examine les catalogues des ventes Schiff et Feilding, qui auront lieu chez Christie, à Londres, respectivement le 24 juin et le I juillet I938. Elle estime que plusieurs tableaux sont hautement désirables pour nos collections et qu'il y aurait lieu d'essayer de les acquérir. Elle est d'avis de consacrer une somme d'environ I.000.000 francs à l'achat du tableau de Roger vander Weyden, "Le Songe du Pape Sergius", n° 84 de la vente Schiff. Dans le cas où cette oeuvre nous échapperait, il y aurait lieu d'acquérir un des grands portraits de van Dyck de la vente Feilding, de préférence le Portrait de William Feilding (n° I27) , pour la même somme de I.000.000 francs; si ce portrait ne nous était pas adjugé, la même somme pourrait être affecté à l'acquisition du "Portrait de James Ier Duc de Hamilton" (n° I30). M. le Conservateur en chef procédera à l'achat des oeuvres; il demande qu'il soit accompagné d'un membre de la Commission: le Baron Descamps accepte d'aller à Londres s'il peut se rendre libre. Le Baron de Cartier de Marchienne se joindra, à Londres, à M. le Conservateur en chef.

MONTEE AU CALVAIRE, par H. BLES

M. Hulin de Loo fait savoir qu'il a examiné chez M. André Selgimann, à Paris, le tableau de Herry met de Bles, "Montée au Calvaire", dont la Commission a vu la photographie dans la séance précédente. M. Hulin de Loo estime que c'est un fort bon tableau. La Commission est d'avis qu'il convient de réexaminer la question de l'achat éventuel de ce tableau lorsqu'elle connaîtra les résultats des ventes Schiff et Feilding.

PHOTOGRAPHIES

La Commission examine les photographies communiquées par:

I. Mme Vuyk, à Paris:"Le Christ en jardinier", par B. Spranger: 20.000 francs français;

2. M. Paul Mikhaïloff, à Paris:"L'Enlèvement de Proserpine", par Grevenbroeck: 40.000 francs français.

RESTAURATIONS

La Commission examine et approuve les travaux de nettoyage effectués par M. van der Veken, de nos tableaux: J. Fyt, "La Charrette à chiens"; J. Jordaens, "Saint-Yves, patron des Avocats".

La séance est levée vers 4 I/2 heures.

Le présent procès-verbal est lu et approuvé à la séance du 9 juillet I938.

Le Secrétaire,

Le Président,

COMMISSION DE PEINTURE ANCIENNE

Séance du samedi 9 juillet 1938, à II heures

PRESENTS: M. le Comte Carton de Wiart, président; M. Meeus, vice-président; MM. Bastien, Bautier, Baron Descamps, Hulin de Loo; van Puyvelde, Conservateur en chef; Laes, secrétaire.

Se sont excusés: MM. le Baron de Cartier de Marchienne, Vermeylen et Warnant.

Le procès-verbal de la séance du I8 juin I938 est lu et approuvé

AMENAGEMENT DU MONT DES ARTS

A la suite de la lecture du procès-verbal, M. le Président exprime son étonnement de ce que, dans la précédente séance, la Commission ait cru devoir, au sujet de l'aménagement du Mont des Arts, transmettre un communiqué à la Presse. La question n'avait pas été portée à l'ordre du jour de la séance et la Commission de Peinture ancienne n'avait pas la compétence pour désigner au Gouvernement un emplacement pour la Bibliothèque Albert I. Il appartenait plutôt au Comité de Patronage d'examiner la question. Toutefois, celle-ci n'offre maintenant plus qu'un intérêt rétrospectif, le Gouvernement venant de décider que la Bibliothèque Albert I sera édifiée au Jardin Botanique.

Le Baron Descamps estime que si la Commission n'a pas un droit de décision, elle a cependant le devoir de défendre le patrimoine artistique du pays; la question était urgente et il se demande pourquoi la Commission n'aurait pu appuyer une opinion que d'autres organismes approuvent et que le Président lui-même a défendue à la Chambre des Représentants, ce dont il le félicite.

M. Hulin de Loo déclare que c'est à titre exemplatif que la Commission a indiqué l'ancien Observatoire.

M. van Puyvelde estime que, dans les circonstances où se présentait la question, la Commission a fait une chose normale en émettant un voeu et en le communiquant à la Presse. La Commission de la Bibliothèque Albert I ne s'est jamais souciée beaucoup des intérêts de nos Musées; son projet tendait même à démolir le Musée d'Art moderne.

M. Meeus déclare que s'il avait pu assister à la séance, il se serait rallié à l'opinion des membres présents; il fait remarquer que la Commission avait écrit à M. le Ministre pour être reçue et qu'elle n'a pas obtenu satisfaction.

M. Bautier se rallie également à l'opinion de la Commission et fait remarquer que celle-ci s'est plus d'une fois occupée de la question de l'aménagement du Mont des Arts.

VENTES SCHIFF ET FEILDING, CHEZ CHRISTIE, A LONDRES

M. le Conservateur en chef fait part à la Commission des résultats de ces ventes:

Roger van der Weyden

A la vente Schiff, à laquelle M. van Puyvelde s'est rendu en compagnie du Baron de Cartier de Marchienne, le tableau de R. van der Weyden, Le Songe du pape Sergius a été vendu pour une somme de plus de 2.000.000 francs belges (I4.000 guinées)

A. van Dyck

A la vente Feilding où M. van Puyvelde était accompagné du Baron Descamps et du Baron de Cartier de Marchienne, des doutes se sont élevés quant à l'attribution à Van Dyck du Portrait de William Feilding, premier Comte Denbigh (n° I27 du catalogue). Plusieurs érudits anglais pensent que c'est une oeuvre de Dobson, peintre anglais du XVIIIe siècle. Les Musées se sont abstenus. D'ailleurs ce portrait n'a pas atteint un prix élevé: 275.000 francs belges (I900 guinées). Quant

au Portrait de James, premier Duc de Hamilton (n° I30) , il a été constaté qu'il était trop repeint; une réplique se trouve au Metropolitan Museum, à New-York. Nos Musées se sont également abstenus. Ce portrait a été vendu IIOO guinées.

A la suite de notre échec, M. van Puyvelde a prié le Baron de Cartier de Marchienne, Ambassadeur de Belgique à Londres, de nous signaler les beaux portraits de van Dyck qui pourraient éventuellement être acquis dans les collections anglaises.

Van Dyck, Portrait d'une dame gênoise et sa Fille

A propos d'un achat, si désirable pour nos collections, d'un bon van Dyck, à un prix qui ne dépasserait pas nos moyens, M. Hulin de Loo présente la photographie d'un Portrait d'une dame gênoise et sa fille, provenant de la Casa Cambiaso (Marquis Cambiaso) à Gênes, dont les propriétaires MM. Harris (The Spanish Art Gallery) 6, Chesterfield Gardens, Londen W. demandent IO.000 £. Depuis longtemps, M. Hulin de Loo a désiré faire acquérir pour nos collections ce portrait qu'il connait fort bien. Puisque nous pouvons disposer en ce moment de I.300.000 francs, son achat serait opportun. M. Hulin de Loo insiste sur la valeur de cette oeuvre. M. Bautier a vu également le tableau et en dit les qualités. Comme la Commission se montre favorable à l'achat, M. van Puyvelde, qui a vu le tableau il y a trois ans, insiste pour que celui-ci soit examiné attentivement avant de prendre une décision. On décide de demander que l'oeuvre nous soit envoyée, et l'on discute la question de savoir comment une réduction du prix pourrait être obtenue. La proposition suivante de M. Hulin de Loo est acceptée: il écrira, à titre personnel, à MM. Harris qu'il croit savoir que les Musées disposent au maximum de I.300.000 francs et envisageraient la possibilité d'acquérir le tableau si les vendeurs voulaient bien l'envoyer à vue.

OEUVRE SOUMISE

Rubens

La Commission émet un avis défavorable à l'acquisition d'une esquisse de Rubens, Chasse au lion, offerte en vente par M. le Dr Oelze, à Amsterdam, au prix de 200.000 francs belges.

PHOTOGRAPHIE

M. Mikhaïloff, à Paris, a fait savoir que M. Smidt, propriétaire du tableau de van Grevenbroeck, Enlèvement de Proserpine, dont il demande 40.000 francs, n'a pas voulu nous soumettre cette œuvre parce que nous avons estimé que ce prix est trop élevé. La Commission maintient cette manière de voir. Le Baron Descamps suggère alors de faire acheter le tableau pour la Société des Amis des Musées

RESTAURATIONS

M. le Conservateur en chef présente à la Commission notre tableau de Claude Lorrain, Enée chassant le Cerf sur la côte de Libye, sur lequel des infiltrations d'eau provenant du toit et qui se sont produites durant la nuit à la suite d'une tempête, ont laissé des lignes blanches; à l'endroit où le vernis a été absorbé par la chaux contenue dans l'eau de pluie, le ton bleu primitif du ciel est apparu. A cause de nombreux repeints, M. van Puyvelde préconise un nettoyage discret du tableau. La Commission marque son accord et demande que le travail soit confié à M. van der Veken.

La Commission examine également les restaurations effectuées aux tableaux de Fyt, Charrette à chiens, et de Jordaens, Saint Yves, patron des Avocats. Elle se déclare satisfaite du travail de M. Vander Veken

La séance est levée à 12 heures.

Le présent procès-verbal est lu et approuvé à la séance du 1er août 1938.

Le Secrétaire,

p. Le Président,

COMMISSION DE PEINTURE ANCIENNE

Séance du lundi I août 1938, à 2 I/2 h.

PRESENTS: M. Meeus, vice-président, qui assume la présidence; MM. Bastien, Bautier, Baron Descamps, Baron Frédéric, Hulin de Loo, Vermeylen; van Puyvelde, conservateur en chef; Laes, secrétaire.

Se sont excusés: MM. le Comte Carton de Wiart, Président; Glesener et Warnant.

Le procès-verbal de la séance du 9 juillet 1938 est lu et approuvé.

M. le Conservateur en chef donne lecture d'une lettre du Département, en date du 22 juillet 1938, relative à la Caisse des Musées: la Cour des Comptes a fait observer que le texte de la loi budgétaire autorisant le versement à la dite caisse du reliquat éventuel du crédit pour acquisition d'oeuvres d'art ne constitue pas une obligation de liquider la totalité du disponible. M. van Puyvelde donne ensuite lecture de sa réponse, en date du Ier août, dans laquelle il a rappelé que la Caisse des Musées a précisément été créée en vue de constituer, par des économies, des réserves qui permettraient l'achat d'oeuvres d'art importantes.

La Commission approuve entièrement les termes de cette réponse; M. van Puyvelde insistera dans le même sens au nom de la Commission

VAN DYCK. PORTRAIT D'UNE DAME GÊNOISE ET SA FILLE

M. Hulin de Loo fait rapport sur ses tractations avec la firme Harris de Londres en vue de l'acquisition du Portrait d'une dame gênoise et sa fille par van Dyck. MM. Harris acceptent l'offre de I.300.000 francs belges pour la raison spéciale qu'un déménagement et un agrandissement de leurs locaux leur

ont occasionné beaucoup de frais, - et à la condition que le paiement soit rapidement effectué. M. van Puyvelde a exigé au préalable de MM. Harris l'envoi du tableau à nos Musées, pour examen.

La Commission examine le tableau. Après délibération, elle exprime, à l'unanimité, le désir de voir acquérir cette oeuvre pour nos collections, au prix de I.300.000 francs belges.

M. le Président remercie M. Hulin de Loo pour le succès des tractations avec les propriétaires.

AUTRES OEUVRES SOUMISES

Wildens — La Commission émet un avis défavorable à l'acquisition:

I° d'un Paysage attribué à Jan Wildens, offert en vente par Mlle Alice Manteau, à Paris, au prix de I8.000 francs;

Spranger — 2°) d'un tableaude B. Spranger, Le Christ en jardinier, et d'un dessin pour ce tableau, offerts en vente par Mme Vuyk, à Paris, respectivement aux prix de 25.000 et de I.000 francs français.

EXPOSITION DE NOS OEUVRES D'ART EN PROVINCE

M. le Conservateur en chef fait savoir que nos Musées se proposent de mettre à la disposition du Musée de Dinant, pour y organiser une exposition temporaire, des tableaux de nos collections qui, actuellement, ne sont pas exposés dans les galeries. Ils seront l'objet d'une bonne surveillance de la part de l'Administration Communale de Dinant. Celle-ci demande cependant de ne pas devoir assurer les oeuvres. M. van Puyvelde propose de ne les faire assurer que pour le transport (aller et retour) et non pas pour le séjour à Dinant; nos tableaux ne sont pas assurés dans nos propres locaux. La Commission marque son accord. M. van Puyvelde ajoute qu'il envisage l'organisation d'une semblable

exposition au Musée d'Audenarde.

RESTAURATIONS

M. van Puyvelde propose de fixer et de nettoyer légèrement le tableau La Montée au Calvaire, de Rubens. La Commission marque son accord.

La séance est levée à 3 I/4 h.

Le présent procès-verbal est lu et approuvé à la séance du I4 novembre I938.

Le Secrétaire, Le Président,

COMMISSION DE PEINTURE ANCIENNE

Séance du Lundi I4 novembre I938, à II heures

PRESENTS: M. le Comte Carton de Wiart, Président; MM. Bastien, Bautier, Baron Descamps; van Puyvelde, Conservateur en chef; Laes, secrétaire.

Se sont excusés: M. Meeus, vice-président, le Baron de Cartier de Marchienne, le Baron Houtart, MM. Hulin de Loo et Warnant.

Le procès-verbal de la séance du Ier août I938 est lu et adopté.

OEUVRES SOUMISES

La Commission examine les oeuvres soumises. Elle émet un avis favorable à:

I. l'acceptation d'un tableau, Enlèvement de Proserpine, par Grevenbroeck, qui serait offert en don par la Société des Amis des Musées Royaux
2. l'acceptation d'un triptyque, Déposition de Croix, offert en don par la Baronne de Rosée, à Bruxelles.

La Commission examine aussi les deux tableaux offerts en don par M. Léon de Harven, à Milan, et acceptés dans la séance du 3 janvier I938, à savoir: Portrait de Victoire de Rovere, par Suttermans, et Femme et enfants, par Sellaer.

PHOTOGRAPHIES

La Commission examine les photographies communiquées par:

MM. Jacques Seligmann et Fils, à Paris: Portrait d'homme, attribué à Vermeyen; Baptême de Sainte Barbe par Saint Valentin, attribué au Maître de la Légende de Sainte Barbe, 300.000 fr. belges.

RESTAURATIONS

La Commission examine les tableaux qui ont été remis en état par les soins de M. van der Veken, à savoir:

nº 679. A.Th. Key, Portrait d'Homme
179. Fyt. Fleurs et fruits dans un paysage
276. Claude Lorrain. Enée chassant le Cerf sur la côte de Libye
437. F. Snyders. Chasse au Cerf
506. P. De Vos. Chasse au Cerf
240. Jordaens. Pan et Syrinx
997. W. Key. Portrait d'homme

La Commission se déclare satisfaite des travaux exécutés.

M. le Conservateur en chef fait voir dans quel état se trouve le tableau de Rubens, Montée au Calvaire (374) qui a été descendu de la cimaise; un rentoilage s'impose: la toile du dernier rentoilage, déjà fort vieille, est devenue très fragile; la colle entre les deux toiles s'est décomposée; en plusieurs endroits des parcelles de couleur se soulèvent. La Commission est également d'avis de faire procéder à un nouveau rentoilage; ce rentoilage entraînera l'enlèvement du vernis huileux.

La séance est levée à 12 1/4 h.

Le présent procès-verbal est lu et approuvé à la séance du 30 janvier 1939.

Le Secrétaire,

Le Président,

COMMISSION DE PEINTURE MODERNE

Séance du lundi I4 novembre I938, à 2 I/2 h.

PRESENTS

M. Hulin de Loo, président; M. Opsomer, vice-président, MM. Anto Carte, Dupierreux, Ochs, Wauters; van Puyvelde, conservateur en chef; Laes, secrétaire .

M. Lambotte s'est excusé

Le procès-verbal de la séance du 23 mai I938 est lu et adopté.

M. le Conservateur en chef fait savoir que M. C. Jussiant, à Anvers, a consenti à nous céder, au prix de I2.000 fr. le tableau de Frans Hens, "Nuit Claire sur l'Escaut"

OEUVRES SOUMISES

La Commission examine les oeuvres soumises: elle émet un avis favorable à l'acceptation:

I. du Portrait de Mme G. Janlet, par Emile Wauters, offert en don par M. Jules Janlet, à Boitsfort;

2. du Portrait de Mme Flora Reyntiens, par A. Cluysenaer, offert en don par M. Reyntiens, à Bruxelles;

3. du tableau Vue de Bruxelles par J. Degreef, offert en don par M. Ernest Mélot, membre du Comité de Patronage, et M. le Dr Coppez, professeur à l'Université.

4. du tableau Mietje Roelants par E. Tytgat, offert en don par le groupe "Les Compagnons de l'Art" (président: M. Emile Janson)

La Commission émet un avis favorable:

I. à l'acquisition, au prix de 7.000 francs, d'un tableau Portrait de Femme, par Floris Jespers, choisi dans un envoi de 4 tableaux;

2. à l'acquisition, au prix de 8.000 francs, du tableau intitulé Danseuse, par Alphonse Proost.

I.

Par contre, elle émet un avis défavorable:à l'acceptation d'un des trois tableaux de M. Joseph Dierickx: Vieille Cuisine, 6.000 fr.; La Loge, 7.000 fr.; Portrait de Mme J.D., 8.000 fr.;

2. à l'acquisition d'un des cinq tableaux de M. Carlos Washington Aliseris: Orage sur la lagune noire (5.000 fr.); Paysage avec Canelon (4.000 fr.); Palmeraie (4.500 fr.); Océan (5.000 fr.); Oiseau Jacû-Caraguatà (Iguazù) (I500 fr.)
3. à l'acquisition d'un tableau Forêt de Fontainebleau, par Théo Baron, présenté en vente par M. A. Vlemincx, à Bruxelles, au prix de 6.000 fr.;
4. à l'acquisition d'un Portrait de Dame, par Navez, offert en vente par M. Anciaux, à Ixelles, au prix de 7.000 fr.;
5. à l'acquisition du lot de 33 dessins et aquarelles attribués à Turner, offerts en vente par M. J. Anderson à New York; ces dessins et aquarelles furent déjà examinés dans une précédente réunion;
6. à l'acceptation d'une miniature de M. Albert Colfs, Portrait de son père, que le Comité du Fonds National de l'Art belge se proposerait d'offrir en don

La séance est levée à 4 heures

Le présent procès-verbal est lu et approuvé à la séance du 23 janvier I939.

Le Secrétaire,

Le Président,

X

COMMISSION DE SCULPTURE

Séance du mardi 27 décembre I938, à 2 I/2 h.

PRESENTS: M. Wauters, vice-président, qui assume la présidence; MM. Laurent, Verbanck; van Puyvelde, conservateur en chef; Laes, Secrétaire

Le procès-verbal de la séance du 24 mai I938 est lu et approuvé.

OEUVRES SOUMISES

La Commission émet un avis favorable à:

I. l'acceptation du buste de Mme Juliette Samuel, née Blum, par Charles Samuel, que Mme H. Vergé-Samuel, pour déférer au désir exprimé par feu son frère Charles Samuel, offre en don. L'oeuvre ne sera provisoirement pas exposé.

2. l'acquisition, au prix de 8000 francs d'une sculpture en bois de M. Jozef Cantré, Jeune Femme, choisie dans un envoi de 5 oeuvres.

La Commission examine également une statue en bois polychromé, Vierge et Enfant, art français XIVe siècle, présentée en vente par M. Louis Manteau, à Bruxelles, au prix de 28.000 francs. Elle est d'avis qu'un premier achat d'une sculpture de cette époque devrait être réservé à une pièce de toute belle qualité.

D'autre part, M. Verbanck signale une fort belle statue en pierre, représentant un Ange, Art français, XIVe siècle, qui est à vendre à Gand, au prix de 7.500 francs. On se rendra à Gand pour examiner cette statue à l'Exposition "Ars", et, le cas échéant, proposer son achat.

La séance est levée vers 3 I/2 heures.

Le présent procès-verbal est lu et adopté à la séance du 30 janvier I93[illegible]

Le Secrétaire, Le Président,

COMMISSION DE PEINTURE MODERNE

---

séance du lundi 23 janvier I939, à 2 I/2 h.

PRESENTS: M. Hulin de Loo, président; M. Opsomer, vice-président, MM. Lambotte, Ochs, Wauters; van Puyvelde, conservateur en chef; Laes, secrétaire.

M. Anto Carte s'est excusé

Le procès-verbal de la séance du I4 novembre I938 est lu et adopté.

OEUVRES SOUMISES

M. le Conservateur en chef, d'accord avec M. Pierre Paulus, fait savoir qu'il aimerait remplacer le tableau de cet artiste, "Mère et Enfant" actuellement exposé dans les galeries, par un ~~autre~~ tableau plus représentatif de l'art de M. Paulus. La Commission,se ralliant à cette idée, examine les trois oeuvres suivantes: La Sambre en hiver, La Sambre industrielle, Le Téléférique (prix: 7.000 fr. chacun). Elle émet toutefois le voeu qu'un autre tableau, encore plus représentatif, soit présenté à la prochaine séance.

La séance est levée à 3 h.

Le présent procès-verbal est lu et approuvé à la séance du 22 mai I939.

Le secrétaire,

Le Président

C O M M I S S I O N D E P E I N T U R E A N C I E N N E

Séance du lundi 30 janvier I939, à 2 I/2 h.

Présents: M. le Comte Carton de Wiart, président; M. Meeus, vice-président; MM. Bastien, Bautier, Baron Descamps, Baron Frédéric, Hulin de Loo, Warnant; van Puyvelde, conservateur en chef; Laes, secrétaire.

Se sont excusés: le Baron de Cartier de Marchienne et le Baron Houtart.

Le procès-verbal de la séance du I4 novembre est lu et adopté.

OEUVRES SOUMISES

La Commission émet un avis défavorable:

I. à l'achat d'un tableau de Jordaens, Portrait de la fille du peintre offert en vente par M.P. de Boer, à Amsterdam, au prix de I00.000 fr. belges;

2. à l'achat d'un Intérieur avec deux figures, attribué à Fabritius, et d'une Adoration des Mages, signée et datée F. Pourbus I576, présentés en vente par M.A. Binard, à Marcq-lez-Lille, ce dernier tableau au prix de I0.000 francs belges.

M. le Conservateur en chef fait savoir que M. J. De Coen a fait auprès de lui une démarche pour obtenir que le nom de Rembrandt soit inscrit sur son tableau Mise au tombeau, en dépôt dans nos galeries sans indication de nom d'auteur. La Commission n'est pas d'avis de déférer au désir de M. J. De Coen.

M. le Conservateur en chef demande si la Commission s'intéresse à l'acquisition du Portrait de Vinck par A. van Dyck, que la famille Helleputte

a racheté dans une vente publique qui a eu lieu récemment à Louvain. La Commission est d'avis qu'il n'y a plus lieu d'acquérir ce tableau et à n'importe quel prix.

M. le Conservateur en chef fait encore savoir qu'il n'a pas encore reçu l'approbation ministérielle pour l'achat du Portrait d'une dame gênoise et sa fille, par Van Dyck. Il sait que le tableau a été payé par le Ministère à concurrence d'un million fr; il reste donc à payer 300.000 fr. sur les crédits de 1939. Le tableau sera exposé dans nos galeries lorsqu'il sera entièrement payé.

M. le Conservateur en chef signale qu'il se trouve chez M. Guy Stein, à Paris, une copie, peinte à l'huile, de l'atelier de P. Brueghel le jeune, d'après notre tableau peint à la tempera de P. Bruegel l'ancien, Adoration des Mages. M. van Puyvelde demande s'il ne serait pas intéressant d'acquérir cette copie pour nos collections. La Commission est d'avis qu'il nous suffirait, pour notre documentation, de posséder une bonne photographie, d'assez grand format.

RESTAURATIONS

La Commission examine les travaux de remise en état effectués aux tableaux de

1. Rubens, Montée au Calvaire
2. Calabrese. Job visité par ses amis
3. Jordaens. Le Roi boit!
4. Rubens. Miracles de Saint Benoît.
5. Fyt. Nature-morte
6. Fyt. Chasse au sanglier

La Commission exprime sa satisfaction au sujet du travail exécuté par M. J. van der Veken.

EXPOSITIONS

M. le Président demande que la Commission exprime ses regrets au sujet de l'envoi qui a été fait de tableaux anciens à des expositions organisées aux Etats-Unis d'Amérique; il signale les dangers auxquels ils peuvent être exposés/par suite du changement de climat. M. le Conservateur en chef répond que M. le Ministre a autorisé l'envoi de tableaux de maîtres parce qu'ils sont nos meilleurs "ambassadeurs" à l'étranger; M. van Puyvelde ajoute que l'on exagère généralement l'influence du changement de climat même sur les tableaux peints sur bois.

et notamment

La séance est levée à 3 3/4 h.

Le présent procès-verbal est lu et approuvé à la séance du IO juillet I939.

Le Secrétaire,

Le Président,

COMMISSION DE SCULPTURE

Séance du lundi 30 janvier 1939, à 4 heures.

Présents: M. Wauters, vice-président, qui assume la présidence, MM. Verbanck; van Puyvelde, Conservateur en chef; Laes, secrétaire.

Se sont excusés: le Baron Minne, président; M. Laurent

Le procès-verbal de la séance du 27 décembre 1938 est lu et adopté.

Il est donné connaissance de la visite qui a été faite à l'Exposition "Ars", à Gand, par MM. Wauters, Laurent, Verbanck et van Puyvelde, pour examiner la statue en pierre, représentant un Ange, dont il a été question à la précédente séance. Ils ont émis un avis favorable à son acquisition, au prix de 7.500 fr., pour nos collections; afin qu'elle ne puisse nous échapper, M. Wauters se déclare disposé à l'acheter de toute façon et de la tenir à la disposition des Musées.

OEUVRES SOUMISES

La Commission examine les oeuvres soumises:

Elle émet un avis défavorable

1° à l'acceptation du buste en plâtre patiné, Souvenir, par Paul Dubois, offert en don par Mme Paul Dubois. M. Dubois exprime le désir que cette oeuvre soit exposée dans nos galeries. Or, nous n'exposons pas des plâtres.

2° à l'acquisition d'un buste, intitulé Souvenir de la Mer, de Paul Dubois, offert en vente par Mme Paul Dubois; prix d'un exemplaire en marbre: 18.000 fr. Cet artiste est représenté dans nos galeries par des oeuvres meilleures. On demandera à Mme Dubois de soumettre d'autres sculptures.

3. à l'acquisition d'une oeuvre de M. Marcel Wolfers, Diane, laque sur bronze. L'ensemble,qui constitue une fontaine, coûterait 25.000 francs. Cette oeuvre devrait être exposée en plein air; nous n'en avons actuellement pas les moyens. On sera attentif à la production de M. Marcel Wolfers en vue d'un achat éventuel.

4. à l'acquisition des oeuvres soumises par M. Vriens:

Torse marbre: 6.000 fr.; Pomone, bronze:6.000 fr.; Marielou, marbre: 6.000 fr.; Nu au repos, pierre blanche:I5.000 fr.; Nubilité, bronze: I0.000 fr.

La séance est levée à 4 3/4 h.

Le présent procès-verbal est lu et approuvé à la séance de I2 juin I939.

Le Secrétaire,

Le Président,

C O M M I S S I O N D E P E I N T U R E M O D E R N E

Séance du lundi 22 mai I939, à 2 I/2 h.

PRESENTS: M. Hulin de Loo, président; M . Opsomer, vice-président, MM. Lambotte, Ochs, Wauters; van Puyvelde, conservateur en chef; Laes, secrétaire.

M. Anto Carte s'est excusé .

Le procès-verbal de la séance du 23 janvier est lu et approuvé .

OEUVRES SOUMISES

La Commission examine les oeuvres soumises.

Elle émet un avis favorable:

I. à l'achat, au prix de I0.000 francs, du tableau de M. Pierre Paulus, "Le Mineur", dont l'auteur demande I5.000 fr.;

2. à l'acceptation d'un "Portrait de Jeune fille", par Walter Vaes, offert en don par M. van Beuningen, à Rotterdam;

3. à l'achat, au prix de 2.000 francs, d'un tableau de M. Jean Van Wel, "Hiver à Ganshoren".

La Commission examine encore 4 oeuvres léguées par Mme Maurice Evenepoul: "Portraits de M. et Mme Maurice Evenepoel"; "Portrait de Mr Edmond Evenepoel lisant", et "Marché d'oranges à Blidah", par Henri Evenepoel, et "Portrait de M. Edmond Evenepoel", dessin par L. Wollès. Comme la mère de la défunte, Mme Veuve Annez de Taboada réclame sa réserve légale, soit I/4, le legs fait à l'Etat belge devra subir cette réduction.

La Commission émet un avis favorable à l'acceptation des "Portraits de Mr et Mme Maurice Evenepoel" et du "Portrait de Mr Edmond Evenepoel", par

Henri Evenepoel, ainsi que du "Portrait de M. Edmond Evenepoel", dessiné par L. Wollès, - oeuvres qui ont été évaluées par l'expert désigné par le Président du Tribunal de Première Instance à Bruxelles, respectivement I5.000, 5.000 et 500 fr. = 20.500 francs, soit la I/2 de l'estimation totale 40.500 fr, le "Marché d'Oranges à Blidah" étant évalué par l'expert 20.000 fr. La Commission est d'avis d'accueillir également ce dernier tableau, si Mme Annez de Taboada veut accepter une somme de I0.I25 francs représentant le I/4 qui lui reviendrait; au cas où elle écarterait cette proposition, nous retiendrions les trois premières oeuvres et demanderions qu'elle nous verse la différence entre les 3/4 qui nous sont légués = 30.375 fr. et la valeur des trois oeuvres = 20.500 fr. c'est-à-dire une différence de 9.875 francs.

Par contre, la Commission émet un avis défavorable à l'acceptation pour nos collections du tableau de R. Viandier intitulé "Hiver à Groenendael".

M. le Conservateur en chef donne connaissance d'une lettre du Département, en date du I9 mai I939, annonçant les intentions de Mme Dierickx, à Bargenon (Var, France) de faire don d'un tableau de Tschaggeny, "Paysage avec taureaux". La Commission est d'avis d'accepter ce tableau si Mme Dierickx n'exige pas qu'il soit exposé dans les galeries.

VENTE DE TABLEAUX PROVENANT DE MUSEES ALLEMANDS (Lucerne 30 juin I939)

M. le Conservateur en chef signale plusieurs tableaux qu'il serait désirable d'acheter pour nos collections, et qui, peut-être, seront adjugés à des prix très raisonnables. La Commission est d'avis que M. le Conservateur en chef devrait pouvoir se rendre à cette vente et que l'on devrait lui faire confiance pour acheter dans de bonnes conditions un ou des tableaux qui se-

raient de nature à enrichir nos collections. En consultant le catalogue, la Commission lui indique certains tableaux qu'il y aurait lieu d'acquérir de préférence.

La séance est levée à 3 3/4 h.
Le présent procès-verbal est lu et approuvé à la séance du 29 novembre 1939.

Le Secrétaire,

Le Président,

C O M M I S S I O N D E S C U L P T U R E

Séance du lundi I2 juin I939, à 2 I/2 heures

PRESENTS: M. Henri Wauters, vice-président, qui assume la présidence; MM. Verbanck; van Puyvelde, Conservateur en chef; Laes, secrétaire.

Se sont excusés: le baron Minne, président, et M. Marcel Laurent.

Le procès-verbal de la séance du 30 janvier I939 est lu et approuvé

OEUVRES SOUMISES

La Commission examine les oeuvres soumises.

Elle émet un avis favorable à l'acceptation d'une statuette en terre-cuite, représentant Minerve, signée et datée S.J. Duray f. I775, offerte en don par M. Henri Wauters. Des remerciements sont adressés par l'assemblée au généreux donateur.

Par contre, la Commission émet un avis défavorable:

I. à l'acquisition d'un bas relief en bois, XVIe siècle, Sainte Trinité, et d'un bas-relief en bois polychromé et doré, XVIe siècle, Saint Jean l'Evangéliste, offerts tous deux en vente par M. le Professeur Walter Bombe à Bruxelles, aux prix respectifs de 8.000 et 4.000 francs;

2. à l'acquisition de trois sculptures en bronze, de M. Victor Demanet: a) Ils ont des yeux pour ne pas voir (prix: I0.000 francs); b) Caïn-fragment (I0.000 frs); Caïn-figure (I5.000 fr.)

La Commission estime qu'il est souhaitable d'acquérir une nouvelle oeuvre d'Ernest Wynants, qui a organisé récemment une importante exposition au

Palais des Beaux-Arts. M. le Conservateur en chef documentera la Commission lors de sa prochaine séance.

La séance est levée à 3 I/4 h.

Le présent procès-verbal est lu et approuvé à la séance du 4 décembre I939.

Le Secrétaire,

Le Président,

COMMISSION DE PEINTURE ANCIENNE

Séance du lundi IO juillet I939, à 2 I/2 h.

PRESENTS: M. le Comte Carton de Wiart, président; MM. Bautier, Hulin de Loo; van Puyvelde, Conservateur en chef; Laes, secrétaire.

Se sont excusés: M. Meeus, vice-président; le Baron de Cartier de Marchienne, MM. Vermeylen & Warnant

Le procès-verbal de la séance du 30 janvier I939 est lu et adopté.

M. le Président, devant l'assemblée debout, rend hommage à la mémoire du Baron Houtart, membre de la Commission, décédé depuis la dernière séance. Esprit d'une rare distinction, auteur de travaux très appréciés sur l'histoire de l'Art, le Baron Houtart fut aussi un collègue sincèrement dévoué aux intérêts des Musées. Nous garderons son souvenir avec reconnaissance.

OEUVRES SOUMISES

La Commission émet un avis favorable:

I. à l'achat, au prix de 2.700 francs belges, d'un dessin de Jordaens, "La Fécondité", présenté en vente par M. Paul Mikaïloff, à Paris;

2. à l'acceptation en dépôt d'un fragment de fresque appartenant aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire, une "Tête d'ange" provenant de l'église saint François à Assise et qui est attribuée à Giotto.

Par contre, la Commission émet un avis défavorable:

I. à l'acquisition d'un petit tableau attribué à Giovanni di Francesco Scheppel (Scheppers,Schepers) d'Anvers, offert en vente par M. le professeur Walter Bombe, à Bruxelles;

2. à l'acceptation en dépôt, à titre de prêt, d'un tableau "Portraits de deux seigneurs", attribué à Van Dyck et appartenant à M. Léon Seyffers, à Bruxelles

Le présent procès-verbal est lu et approuvé à la séance du 4 décembre I939.

La séance est levée à 3 I/2 heures.

Le Secrétaire,

Le Président,

COMMISSION DE PEINTURE ANCIENNE

séance du lundi 4 décembre 1939, à 2 1/2 h.

PRESENTS: le Baron Descamps, qui assume la présidence; MM. Bastien, Bautier, Baron Robert Gendebien, Warnant; van Puyvelde, conservateur en chef; Laes, secrétaire.

Se sont excusés: le Comte Carton de Wiart; M. Meeus, vice-président, le Baron de Cartier de Marchienne, MM. Hulin de Loo et Vermeylen.

M. le Président félicite le Baron Robert Gendebien de sa nomination comme membre de la Commission et lui souhaite la bienvenue; le Baron Gendebien remercie.

Le procès-verbal de la séance du IO juillet est lu et adopté.

OEUVRES SOUMISES

La Commission examine les oeuvres soumises.

Elle émet un avis défavorable à l'acceptation d'un tableau "Choc de Cavalerie", signé et daté Van Aslein, I635, offert en don par Madame M. May, à Bruxelles.

Par contre, elle émet un avis favorable à l'acceptation d'un tableau,"Pietà", d'après Quentin Metsys, offert en don par M. J.L. Barends, à Amsterdam.

Le Baron Descamps signale que les oeuvres de la collection du Vicomte Ruffo de Boneval sont mises en vente. On s'adressera à MM. Van Hove, rue Montoyer, E/V. pour obtenir la liste de ces oeuvres avec les prix demandés; on ira ensuite voir les tableaux.

PHOTOGRAPHIES

La Commission examine les photographies communiquées par:

1. M. Matthiesen, Londres. Suttermans - Portrait de femme..... 650 £
   Patinir - Paysage avec Prédication de saint Jean-Baptiste 1200 £

2. M. Tomas Harris, Londres - Van Dyck, Portrait de l'évêque Triest 3000 £
   Ecole flamande, Portement de croix et Calvaire (2 panneaux ensemble) 1800 £

3. MM. Roland et Delbanco, Londres.
   Jordaens, Le Satyre et le Paysan 950 £

4. M. Fritz Rothman, Londres - Rubens, Portrait de Louise de Valois, 3e femme de Philippe II - 750.000 fr.

5. MM. Jacques Seligmann & fils, Paris, Ph. de Champaigne, Saint Louis sous les traits idéalisés de Louis XIII 80.000 fr. français

6. M. L. Theo Esser, Bruxelles, Attribué à P. Balten, Lapidation de saint Etienne

7. M.J. De Graeve, Woluwe St Lambert. Ecole flamande ?
   Mariage mystique de la Vierge 30.000 fr.

La Commission invite M. le Conservateur en chef à faire soumettre, pour examen, les tableaux suivants: Suttermans, "Portrait de femme"; Van Dyck, "Portrait de l'évêque Triest"; Jordaens, "Le Satyre et le Paysan".

RESTAURATIONS

M. le conservateur en chef présente quelques tableaux qui se trouvent depuis très longtemps dans nos réserves. Lors de la mise à l'abri de nos oeuvres d'art, nous avons collé du papier sur ces tableaux aux endroits où la couleur se soulevait. M. van Puyvelde propose de faire fixer les soufflettes par notre personnel, sous la direction de M. J. van der Veken; toutefois un des tableaux, triptyque de J.C. Vermeyen, "Résurrection de Lazare" (n° 493 du catalogue; n° 385 et 670 de l'inventaire général) serait confié à M.

van der Veken lui-même. Les autres tableaux sont les suivants:

Cat. n° 596[A] et[B]. Ecole française, commencement XVIe siècle. 2 panneaux avec revers. Scènes diverses

Cat. n° 584[A] et [B]. Jan ou Pieter Van Coninxloo. 2 panneaux. Repas de saint Benoit et Miracle du tamis (Inv. 334)

Cat. n° 579. Manière du maître de l'Abbaye de Dilighem. Adoration des Mages. (Inv. 2.599)

Inv. Général. 680 - Inconnu, Enterrement d'un prélat

Inv. Gén. 684. Inconnu. Le Christ à la Colonne, Couronnement d'épines (sur un même panneau, en trois pièces)

Inv. Gén. 693. Inconnu. Le Christ au tombeau

La Commission marque son accord sur la proposition de M. le Conservateur en chef.

La séance est levée à 3 3/4 h.

Le présent procès-verbal est lu et approuvé à la séance du 5 février 1940.

Le Secrétaire, Le Président,

COMMISSION DE PEINTURE MODERNE.

Séance du mercredi 29 novembre I939,
à 2 I/2 h.

Présents: M. Hulin de Loo, président; M. Opsomer, vice-président, MM. Anto Carte, Dupierreux, Ochs, Wauters; M. Van Puyvelde, Conservateur en chef, M. Laes, Secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du 22 mai I939 est lu et approuvé.

M. le Conservateur en chef fait savoir que M. Pierre Paulus a accepté notre offre de I0.000 fr. pour son tableau "Le Mineur"; que Mme Dierickx a accepté la condition de ne pas exposer dans nos galeries le tableau de Tschaggeny, "Paysage avec taureaux" dont elle fait don; qu'ensuite de négociations avec le notaire Taymans d'une part et le Ministère d'autre part, la décision intervenue dans la question du legs de Mme Anna de Taboada, oeuvre de M. Maurice Evenepoel, comporte l'acceptation des "Porttaits de M. Mme Maurice Evenepoel", du "Portrait de M. Edmond Evenepoel", par Henri Evenepoel; du "Portrait de M. Edmond Evenepoel", dessin par Lucien Wollès; et également du"Marché d'oranges à Blidah", par Henri Evenepoel, moyennant paiement de notre part à l'héritière réservataire, Mme Anna de Taboada, par l'intermédiaire du notaire, une somme de I0.I25 francs.

M. le Conservateur en chef donne encore quelques indications quant à la vente à Lucerne de tableaux provenant de Musées allemands, vente à laquelle se trouvaient également M. Ochs représentant le Musée de Liége, et M. Opsomer, représentant le Musée d'Anvers. Les tableaux de première valeur ont atteint des prix très élevés; pour nos Musées, il a été fait l'acquisition, à des prix raissonnables, de deux tableaux d'artistes non encore représentés dans nos collections: de Kokoschka, "L'Hypnotiseur" (2.I00 fr. suisses) et de Emile Nolde, "Jardin des Fleurs" (2.I00 fr. suisses)

OEUVRES SOUMISES.

La Commission examine les oeuvres qui lui sont soumises.

Elle émet un avis favorable à l'acceptation du tableau d'Eugène Laermans, "Les Emigrants", étude pour le tableau du Musée d'Anvers, offert en don par M. Barend, à Amsterdam, à l'intervention de M. le Conservateur en chef qui a fait exposer cette oeuvre à Alger où il a suggéré à M. Barend de l'acheter. La Commission, heureuse d'accueillir dans nos collections cette oeuvre très importante, estime qu'il y a lieu d'adresser au généreux donateur des remerciements et des félicitations.

La Commission émet, par contre, un avis défavorable à l'acceptation de trois pastels de M. Firmin Baes, "Portrait de fillette tenant une pêche", "Portrait de jeune fille tenant des roses$, et "Portrait de jeune fille au bonnet blanc", ainsi que d'un tableau de Paul Vogler, "Paysage d'hiver" (berge) - offerts par Mme M. May, à Bruxelles.

Elle émet également un avis défavorable à l'achat d'une gouache de M. René MAGRITTE, le Palais des souvenirs (prix I500 fr.) et d'un tableau de M. Robert Crommelynck, "Le Cerf volant" (prix I0.000 fr.)

M. le Président propose d'acheter une des dernières peintures de feu Lucien Wollès, "Le Portrait de Jan Stobbaerts" qui figure à l'Exposition rétrospective de cet artiste, au Cercle artistique de Bruxelles, - tableau qui serait cédé à nos collections au prix de 8000 francs. La Commission se rallie à cet avis.

EXPOSITION DES ARTISTES PROFESSIONNELS ANCIENS COMBATTANTS

M. le Conesrvateur en chef attire l'attention de la Commission sur cette Exposition, ouverte dans les locaux de notre Musée d'art moderne. Au cours de la visite de cette exposition, la Commission émet un avis favorable à l'acquisition:

I. d'un tableau de M. Alfred Bastien
2. d'un tableau de M. Jacques Ochs (5.000 fr.)
3. d'un tableau de M. Albert Lemaître (3.000 fr.)
4. d'un tableau de M. Jacques Bergmans

EXPOSITION MARIE HOWET.

La Commission se rend ensuite à l'Exposition des oeuvres de Melle Marie Howet, à la Galerie de la Toison d'Or. Elle émet un avis favorable à l'achat du paysage "Erahan, vu du Rechehaut", qui avait été déposé d'ailleurs à la salle des Commissions, et dont l'artiste demande, pour nos Musées, 6.000 fr

La Séance est levée à 4 3/4 h.

COMMISSION DE SCULPTURE.

Séance du lundi 4 décembre I939,
à 4 h.

PRESENTS: M. Henri Wauters, vice-président, qui assume la présidence; MM.G. Verbanck; van Puyvelde, Conservateur en chef, Laes, Secrétaire.

M. Marcel Laurent s'est excusé ainsi que M. Victor Rousseau.

Le procès-verbal de la séance du I2 juin I939 est lu et adopté.

M. le Conservateur en chef fait rapport sur la visite qu'il a faite à l'atelier du sculpteur Ernest Wynants, à Malines. Une oeuvre a retenu spécialement son attention: La Religion (bois) dont l'artiste demande 20.000 francs. Mais celui-ci voudrait également voir entrer dans nos collections deux figures de Congolaises (statues en bois bronzé) dont il demande 40.000 francs. Les trois oeuvres seraient cédées ensemble 50.000 francs. M. M. Wauters et Verbanck estiment également la sculpture en bois Religion, désirable; ils préféreraient cependant une figure en bronze, "Nu féminin", grandeur nature, une des dernières oeuvres de l'artiste qui figure à son Exposition au Palais des Beaux-Arts. L'assemblée tombe d'accord pour proposer l'achat de cette oeuvre, qui pourrait être payée 35.000 fr. au maximum; subsidiairement l'acquisition serait proposée de la sculpture en bois Religion, au prix de 20.000 francs.

OEUVRES SOUMISES.

La Commission examine les oeuvres soumises:
Elle émet un avis favorable à

I. l'acceptation d'une "Tête de femme" (plâtre) par Rik Wouters, légué par Mme Weyland-Hanicq.
2. l'acquisition, au prix de 3.000 fr. d'une tête de femme (pierre, taille directe) par M. Jules Vermeire;
3. l'acquisition du Buste de André Baillon (bronze) par M. Adolphe Wansart; ce buste serait payé I8.000 fr. s'il s'agit d'un exemplaire unique; I5.000 francs si le

nombre d'exemplaires est limité à trois.

Par contre, la Commission émet un avis défavorable:

I. à l'achat des oeuvres soumises par le sculpteur roumain établi en Belgique, M. A. Janchelevies;

L'Homme à la veste, bronze (prix: I8.000 fr.)

Jeune fille au collier, pierre coulée (prix: I3.000 fr.)

2. à l'acquisition d'une Tête de Moine (pierre) par le sculpteur Oscar De Clerck.

La Commission examine encore trois oeuvres du sculpteur Pierre Broeckx a) La Folle Jeunesse (prix: bronze I00.000 fr.) en marbre Poracci I35.000 fr.);

b) Femme, Fleur du Soleil - Evocation(prix: bronze 75.000 fr.; marbre Poracci: 95.000 fr.); c) Femmes de pêcheurs devant la tempête (prix: bronze 50.000 fr.; marbre bleu turquoise: 80.000 fr.)

La Commission estime que le groupe Folle Jeunesse, exécuté en marbre est désirable pour nos collections. Mais comme les Musées n'ont pas les moyens financiers pour faire une dépense si élevée (I35.000 fr.) il sera demandé à M. le Ministre si l'Etat ne pourrait faire la commande de cette oeuvre, ou du moins intervenir dans la dépense.

La Commission prend connaissance d'une lettre de M. E. Rissel, à Bruxelles, qui offre en vente deux bronze de Jef Lambeau. La Commission est d'avis de ne pas donner suite à cette offre; nous possédons de Jef Lambeaux plusieurs oeuvres dont certaines parmi les meilleures.

M. le Conservateur en chef signale que M. Hennebert qui possède une collection de sculptures congolaires désirerait céder certaines pièces à nos Musées. M. van Puyvelde estime qu'il serait souhaitable de pouvoir réunir, dans nos Musées, quelques sculptures congolaises de première valeur. M. Wauters, tout en approuvant l'idée de rassembler quelques pièces congolaises de premier choix dans nos Musées, dit que les oeuvres de la collection Hennebert ne répondent pas à ces conditions; ces pièces se font d'ailleurs fort rares et ont atteint des prix fort élevés. La COMMISSION est d'avis de ne

pas donner suite à la proposition de M. Hennebert.

M. Wauters et M. Verbanck regrettent l'absence de leurs collègues; depuis maintes réunions, en dehors du Conservateur en chef et du Secrétaire, ils ont seuls assisté aux séances et ils ne désirent pas continuer à prendre seuls la responsabilité. Il sera demandé à certains membres de la Commission (Van de Velde, Victor Rousseau, Minne) de vouloir bien assister aux séances d'une façon régulière.

La séance est levée à 5 h. 1/4.

Séance du mardi 5 décembre I939, à 5 I/2 h.

PRESENTS: M. le Baron Joly, Président; MM. François, Hulin de Loo, Mélot, Mistler, Périer, Vicomte Terlinden, Baron F. van den Bosch, van Buuren, Baron Vaxelaire, Warnant; van Puyvelde, conservateur en chef; Laes, secrétaire.

SE SONT EXCUSES: M. le Comte Carton de Wiart, président; M. Theunis, vice-président, MM. Meeus, Stoclet, Frans Thys.

Les procès-verbaux des séances du 6 décembre I938 et du 4 septembre I939 sont lus et approuvés.

Remboursement des fonds avancés par les membres du Comité de Patronage, pour le sauvetage des oeuvres d'art.

M. Gaston PERIER fait savoir qu'il a recueilli des souscriptions de la part des membres, pour une somme totale de 34.000 fr. à laquelle s'est ajouté un versement de I6.500 fr fait par les soins des Amis des Musées, en tout: 50.500 francs. Par contre, il a payé à concurrence de 50.364 fr. des factures qui lui ont été envoyées par M. le Conservateur en chef. Il reste en caisse I35,22 fr. M. Périer dit qu'il a ouvert un compte spécial à la Banque.

M. le Conservateur en chef remercie encore le Comité de Patronage et M. Périer. Il rappelle que la demande du crédit nécessaire a été introduite auprès du Fonds Commun des Musées, lequel a donné un avis favorable. Au département il lui a été dit que ~~suivant~~ suivant décision prise au Conseil des Ministres toutes les dépenses concernant le sauvetage des oeuvres d'art doivent recevoir l'approbation préalable de l'organisme

de la Défense Passive qui relève du Ministère de la Défense Nationale. Cet organisme dispose d'un crédit de 300 millions pour couvrir les dépenses de diverses sortes en vue de la défense passive. Ce crédit est actuellement épuisé. M. van Puyvelde propose qu'une démarche soit faite auprès de M. le Ministre de l'Instruction Publique pour qu'il accepte d'imputer nos dépenses sur un crédit de son Ministère, ce qui nous permettrait de rembourser les sommes qui nous ont été avancées.

M. Warnant demande si, conformément à la promesse qui nous a été faite, le Fonds Commun a fait tout le nécessaire et si oui, il estime qu'il conviendrait de s'informer au Ministère où la liquidation reste accrochée. M. van Puyvelde et le Baron Joly répondent que le Fonds Commun n'est en réalité qu'une simple inscription de crédit. Le Ministre des Finances doit autoriser la dépense.

L'assemblée est d'avis que la meilleure solution est celle proposée par M. van Puyvelde: faire une démarche auprès du Ministre de l'Instruction Publique; le Comité de Patr. désigne MM. le Baron Joly, le Vicomte Terlinden et M. Warnant pour accompagner Mr van Puyvelde.

LA BIBLIOTHEQUE ROYALE ET NOS MUSEES

M. van Puyvelde rappelle qu'à diverses reprises et depuis longtemps le Comité de Patronage s'est occupé de la question des agrandissements de Nos Musées: il rappelle le plan Horta, les visites auprès du Ministre et même auprès du Roi Albert. Plus tard, s'est posée la question de la construction de la Bibliothèque Albertine, et on a désiré l'édifice sur le plan prévu pour nos agrandissements. L'idée de la construction de cette Bibliothèque sur le Mont des Arts, momentanément abandonnée pour l'emplacement au jardin Botanique, est reprise maintenant et M. van Puyvelde a appris que le Conseil d'Administration de la Biblliothèque Albertine, dans le désir de marcher vite, a présenté un rapport d'où il résulte que la Bibliothèque serait construite sur l'emplacement actuel du Musée moderne, qu'un nouveau Musée Moderne serait construit plus tard quand on

disposerait de fonds et que le Musée d'Art ancien serait un peu agrandi. Si ce plan devait être définitivement adopté, il est à prévoir qu'il n'y aurait plus de Musée moderne pendant des dizaines d'années.

M. van Puyvelde donne lecture de la lettre qu'il a écrite à ce sujet à M. le Ministre de l'Instruction Publique.

Le Baron Firmin van den Bosch, commemembre du Conseil d'Administration de l'Albertine, déclare qu'il n'a pas à s'expliquer sur ce point. Le Comité de Patronage estime qu'il y a lieu de remettre l'examen de la question à une séance suivante.

Activité des Musées

M. le Conservateur en chef fait connaître le succès de nos expositions du Chef d'oeuvre de la Semaine qui, complétées de conférences et de visites guidées, attirent autan de visiteurs au Musée qu'en temps normal. Les locaux du Musée d'Art ancien sont affectés à l'organisation d'expositions par des groupements d'artistes.

Exposition d'Art français

M. le Conservateur en chef dit qu'il a été sollicité d'organiser en diverses villes du pays une Exposition itinérante d'oeuvres françaises modernes; il se demande si pour Bruxelles, il ne serait pas préférable, dans les circonstances présentes, de ne pas l'accueillir dans nos locaux. Le Comité marque son accord et estime que le Palais des Beaux-Arts est indiqué pour recevoir pareille exposition.

La séance est levée à 6 I/2 heures.

COMMISSION DE PEINTURE ANCIENNE

Séance du lundi 5 février 1940, à 2 1/2 h.

PRESENTS:

M. le Comte Carton de Wiart, président; M. Meeus, vice-président; MM. Bautier, Baron Descamps, Baron Gendebien, Hulin de Loo, Vermeylen, Warnant; van Puyvelde, conservateur en chef; Laes, secrétaire.

M. Meeus, vice-président, qui assume la présidence au début de la séance, rend hommage à la mémoire du Baron Frédéric, qui fut un membre assidu aux réunions de la Commission et dévoué aux intérêts des Musées; artiste-peintre, il a laissé des oeuvres marquantes qui font honneur à l'Ecole belge.

Le procès verbal de la séance du 4 décembre 1939 est lu et adopté.

M. le Conservateur en chef fait savoir que les tableaux de la collection Ruffo de Boneval ont été saisis par la Justice et se trouvent actuellement déposés au Palais de Justice de Bruxelles. Il n'est donc pas possible de faire un achat en ce moment; il nous faudra attendre.

OEUVRES SOUMISES

Van Dyck — M. le Conservateur en chef donne lecture du rapport qu'il a rédigé au sujet du Portrait de l'évêque Triest, par van Dyck, présenté en vente par M. Tomas Harris, à Londres, au prix de 2500 £. M. van Puyvelde fait remarquer qu'il s'agit du portrait authentique, de la main de Van Dyck, que l'on recherche depuis longtemps, le prototype d'une nombreuse série de copies. M. van Puyvelde demande que la Commission veuille examiner le tableau avec attention.

Après délibération, la Commission émet un avis défavorable à l'achat

du tableau: une proposition de l'acquérir pour la somme de 200.000 francs avait recueilli deux voix pour et 6 voix contre; M. van Puyvelde s'est abstenu au vote.

ttermans
tenier

La Commission examine ensuite deux tableaux soumis par MM. Matthiesen, à Londres: un Portrait de femme, par Suttermans (650 £) et un Paysage avec Prédication de saint Jean-Baptiste, par Patenier (I200 £) Elle émet un avis défavorable à l'achat du tableau de Suttermans, mais un avis favorable à l'acquisition du tableau de Patenier pour une somme qui pourrait aller jusqu'à I200 £.

M. le Conservateur en chef fait savoir que le tableau de Jordaens, Satyre et Paysan, a été expédié par M. Delbanco à Londres; nous attendons son arrivée. M. Delbanco a insisté pour qu'une décision intervienne dans les quinze jours. Il est convenu que si le tableau nous parvient à temps, la Commission se réunira à nouveau lundi prochain, I2 février.

La séance est levée à 3 I/2 h.

Le présent procès-verbal est lu et approuvé à la séance du 22 février I940.

Le Secrétaire,

Le Président,

Séance du jeudi 22 février 1944, à II heures.

PRESENTS: M. le Comte Carton de Wiart, président; M. Meeus, vice-président; MM. Bastien, Bautier, Baron Descamps, Baron Gendebien, Hulin de Loo, Vermeylen, Warnant; van Puyvelde, Conservateur en chef; Laes, secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du 5 février 1940 est lu et adopté.

M. le Conservateur en chef fait savoir qu'il a pu obtenir de MM. Matthiessen, à Londres, qu'ils acceptent notre offre de 1.000 £ pour le tableau de Joachim Patenier, "Paysage avec Prédication de saint Jean-Baptiste". Les membres de la Commission se déclarent fort satisfaits de l'heureuse conclusion de cette affaire.

OEUVRES SOUMISES.

La Commission examine les oeuvres soumises.

A l'unanimité, elle émet un avis favorable à l'acquisition, au prix de 3800 dollars, du tableau de Jordaens, "Le Satyre et le Paysan", présenté en vente par M. Delbanco, à Londres.

Par contre, elle émet un avis défavorable à l'achat du "Portrait d'Elisabeth de Valois", par Rubens, offert en vente par M. P. de Boer, à Amsterdam, au prix de 29.000 florins.

PHOTOGRAPHIES.

La Commission examine la photographie d'un"Portrait d'homme", par Floris, envoyé par M. Cassirer, à Londres.

TAXES.

M. le Conservateur en chef fait savoir que l'Etat nous réclame le paiement d'une somme de 35.880 fr. pour droits de succession du legs Anna Boch, de 97.500 fr. et 17.250 fr. (respectivement pour taxes de transmission pour l'achat à l'étranger du tableau de Van Dyck et du tableau de "La Légende de Ste Barbe" soit en tout la somme de 150.630 fr. Malgré

les démarches et les rapports faits par le Conservateur en chef, en vue d'obtenir l'exonération de cette taxe, l'Etat déclare ne pouvoir faire une exception au profit des Musées.

La Commission partage l'avis du Conservateur en chef que les Musées ne devraient pas payer cette somme à l'Etat, sans quoi nos crédits pour acquisition d'oeuvres d'art, déjà trop réduits, seraient notablement diminués.

Il est convenu que M. le Président, M. Vermeylen et M. le Conservateur en chef feront ensemble une démarche auprès de M. le Premier Ministre et de M. le Ministre des Finances. M. le Conservateur en chef préparera un rapport circonstancié pour être remis à M. le Ministre des Finances.

La séance est levée à 12 heures.

Le Conservateur en chef, Le Président,

Musées Royaux des Beaux-Arts.

Séance du Comité de Patronage et des Commissions techniques consultatives de peinture ancienne, peinture moderne et sculpture-le lundi 24 juin I940 à I5 heures.

Présents: MM.le baron Joly qui assume la présidence. Bautier,ff.de secrétaire;Bastien,Baron Descamps, Mélot,Mistler,Baron Opsomer,Vicomte Ch. Terlinden,Comte A.van der Burch, H.Vandevelde,VanZype, Warnant,Melle Devigne conservateur délégué.

Le président prononce une courte allocution,évoquant les circonstances tragiques du moment ,et fait adopter le texte d'une adresse au Roi qui sera signée par tous les membres des diverses commissions(copie de cette adresse est jointe au proces-verbal)

Melle Devigne,conservateur délégué,expose les motifs de la réunion de ce jour et présente un rapport détaillé sur la vie du musée pendant les semaines qui viennent de s'écouler;elle rend hommage au dévouement de M. G. Demeter,des brigadiers Lebacq et Anciaux,du préparateur Hallemeersch et des membres du personnel.

Nous résumons ci-après les points principaux de ce rapport:

I°/ les tableaux qui se trouvaient en dépôt à Argenteuil ont été ramenés au musée et mis à l'abri.Cette récupération a été difficile et dangereuse.

2°/ Don à l'Etat,par M.Elie Burthoul,de IO bronzes modernes(2 sculptures de J.Gaspar,1 du baron Minne et une de Steilen)

La Commission de sculpture décide d'accepter ce don et remercie Melle Devigne de son intervention auprès de M.Burthoul.

3°/ Lettre de démission de M.Grégoire Leroy,conservateur du Musée Wiertz.

4°/ Relations avec l'autorité occupante:visites du Cte de Metternich, inspecteur des Beaux-Arts et monuments pour la région rhénane,et du ~~Dr~~

Dr Haesler;obligation probable de réouverture des galeries,sans qu'un délai soit fixé.

5°/ Les 534 tableaux et sculptures de l'Exposition hollandaise(au Musée Moderne)ont été mis à l'abri;le consul des Etats-Unis d'Amérique,chargé des intérêts hollandais en a été avisé.

6°/ Le matériel des" Concerts de Midi" a été évacué;les sonneries d'alarme mises en état;-la salle Rubens rétablie dans son état primitif.

7°/ Des travaux de réfection ont été effectués au Musée Wiertz,actuellement ouvert aux visiteurs qui en font la demande.

8°//Les tableaux envoyés à Liège en avril ont été ramenés;ainsi qu'une caisse de gravures françaises.

9°/ Sur demande de l'administration,des dossiers d'enquête ont été préparés concernant les agents non mobilisés ni mobilisables qui ont quitté leur poste sans autorisation.

IO/ La bibliothèque du musée est accessible aux travailleurs depuis le 27 mai; MM. Ed.DeBruyn y a repris son cours d'histoire de l'art et M. G. Marlier y fait une série de conférences sur la peinture flamande au XVIe siècle.

II°/ Une délégation composée de MM..Bastien,baron Descamps,baron Opsomer et Warnant se rendra dans les sous-sols de la Banque de Bruxelles, afin d'examiner l'état de certains tableaux qui ressentent les effets de la sècheresse des locaux;M.Van der Veken sera prié de se joindre à cette délégation. Melle Devigne sera présente.

I2°/ Selon information de MM.Nyns,secrétaire général du Ministère de l'Instruction publique et Christophe ,ff de Directeur général des Beaux-Arts, l'Exposition d'art belge à Amsterdam sera rétablie incessamment; il y aurait donc lieu de remettre en place l'Exposition hollandaise(au Musée moderne)et, par voie de conséquence,de procéder à une réouverture partielle du Musée ancien. La suggestion formulée par Melle Devigne de réaliser un

groupement d'oeuvres secondaires sous la rubrique "Marines,paysages et natures mortes" est adoptée.

Le baron Joly remercie au nom de tous Melle Devigne de l'activité qu'elle a déployée et approuve les diverses mesures conservatoires qui ont été prises à son initiative ; il s'associe à l'hommage rendu au dévouement de M.Demeter et des membres du personnel.

La séance est levée à I6 heures.

Le Président ,

Le Secrétaire,

Bon Joly

MUSÉES ROYAUX DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE

CABINET
DU
CONSERVATEUR EN CHEF

BRUXELLES, LE 24 juin 1940
9, RUE DU MUSÉE

Les soussignés, Membres du Comité de Patronage et des Commissions d'Art Ancien, d'Art Moderne et de Sculpture des Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique, à Bruxelles, indignés des imputations calomnieuses dont Votre Majesté a été l'objet à raison d'un acte accompli par Elle dans l'exercice de ses droits constitutionnels et commandé d'ailleurs impérieusement par les circonstances, prient Votre Majesté d'agréer l'hommage de leur profond respect et de leur indéfectible dévouement.

Bon Jolly

A Sa Majesté Léopold III
Roi des Belges.

Commissions consultatives de peinture ancienne et moderne. -

Procès verbal de la réunion des membres délégués,le jeudi 4 juillet I940, à IO heures,au musée d'art ancien.

MM. Bastien,Baron Pierre Descamps,Baron Opsomer,Warnant,Melle Devigne conservateur délégué et M.van der Veken,restaurateur,se sont réunis dans une des salles du musée d'art ancien et ont examiné deux tableaux extraits de la cave blindée du musée.Ces tableaux sont le Portrait de famille ,de Corneille de Vos ,et la Partie de musique de Jacques Van Oost le vieux. Ils ont été trouvés couverts de chancis,qui revêtaient,au dos de la toile, l'aspect d'une couche épaisse de moisissure gris verdâtre. La délégation a reconnu que ces tableaux auraient pu être gravement atteints si leur séjour dans la cave blindée s'était prolongé davantage.Leur dépôt dans un endroit sec et aéré a été décidé;tous les autres tableaux abrités dans la même cave et portant quelque trace de" champignonnage" y seront aussi déposés.Le local choisi est la salle dite "d'expositions",située à l'extrémité de la galerie documentaire.

Les tableaux"malades" seront légèrement frottés à la peau de chamois humectée d'eau pure;le dos de la toile sera brossé avec soin. L'opération sera recommencée s'il y a lieu,jusqu'à ce que toute trace d'humidité et de moisissure ait définitivement disparu.

La délégation s'est rendue,ensuite,dansles sous-sols de la Banque de Bruxelles où le conservateur délégué,en déplaçant des tableaux destinés à l'exposition organisée au musée ancien, avait précédemment découvert des oeuvres en mauvais état.Il s'agit principalement du panneau représentant le Calvaire,d'Albert Bouts,de deux grands volets de triptyque,également en bois,de Frans Floris et Jérôme Franck et d'un volet attribué à J. Franck, (n°6I0 du catalogue) en

Ces peintures souffrent de la sècheresse et du manque d'air de ce local. Sur toute la surface du panneau d'Albert Bouts,la couleur s'est soulevée. La délégation charge le restaurateur,M..van der Veken,d'intervenir d'urgence pour arrêter les dégâts.Une partie de son travail devra se faire sur place,car le Calvaire de A.Bouts sera intransportable tant que les écailles de couleur ne seront pas retenues par du papier collé.Les autres panneaux pourront être transportés au musée, moyennant de grandes précautions.

Les membres de la délégation examinent les conditions atmosphériques de la darse réservée aux collections du musée.l'air n'y a pas une circulation suffisante,malgré les ouvertures d'aérage placées à la partie supérieure des parois.Les délégués décident de faire pratiquer au bas de la porte en tôle massive deux larges échancrures rectangulaires,obturées par un treillis d'acier. L'appel d'air sera ainsi plus actif.Les représentants de la Banque,avertis, ont donné leur accord à cette modification de la porte;le travail sera immédiatement commencé et un surveillant du musée sera de garde à l'entrée de la cave,jusqu'à ce que la porte soit replacée.

Malgré ces dispositions nouvelles ,le baron Opsomer croit qu'à la longue les tableaux souffriront et courront d'aussi grands risques en étant abrités dans des locaux qui n'ont pas été conditionnés pour de tels dépôts qu'en étant disséminés dans les salles basses du musée d'art ancien où,seul, le danger problématique d'un bombardement peut les menacer .Il est décidé ,cependant,que les oeuvres resteront jusqu'à nouvel ordre dans le dépôt où elles se trouvent.

Les délégués soulignent l'opportunité des circonstances qui ont permis de déceler les tableaux"malades".Il y aura lieu de faire des recherches semblables dans les salles de la Société Générale occupées par le musée. Le conservateur délégué déclare que les visites qu'il a faites dans ce dernier dépôt ne lui permis de découvrir qu'un seul tableau dont la couleur s'écaillait: c'est le petit paysage d'hiver de van Alsloot(n°7 du catalo-

gue

qui devant figurer à l'exposition préparée au musée ancien,a été remis immédiatement en état par M.vanderVeken.

Le baron Descamps fait ensuite observer que les grandes tapisseries de l'histoire de Rémus et Romulus,ornant jadis la salle de sculpture au musée d'art ancien,sont mal posées et pliées dangeureusement sur des caisses de hauteur inégale. Des cassures peuvent s'y produire.Il préconise la construction d'un support qui permettrait d'allonger les tapisseries roulées et de n'y laisser subsister aucun pli pouvant déterminer une coupure.

La séance prend fin à midi.

l'après midi du même jour une première bande de treillis d'acier est incrustée dans la porte.

Le lendemain matin,5 juillet,à 9 heures,le baron Descamps et le conservateur délégué assistent au commencement de la seconde partie du travail,et M.vander Veken procède à un premier fixage des"soufflettes" au Calvaire d'A.Bouts.

Les tableaux examinés par la délégation ont été transportés au musée le mardi 9 juillet;la "Réunion de Rhétoriciens",de Joss van Craesbeek a été extraite aussi de cet abri parceque toute une partie de ce tableau s'écaillait.Monsieur van der Veken sera appelé à l'examiner.Le même jour,les tapisseries ont été placées de tout leur long sur des caisses de hauteur égale, de telle manière qu'aucun pli dangereux ne puisse s'y former.

Enfin le 5 juillet,M. A Bastien a envoyé au conservateur délégué un rapport dont copie est jointe à ce procès verbal.

Le Conservateur délégué

ff; de secrétaire.

s) A.WARNANT
A.BASTIEN
baron DESCAMPS
E.OPSOMER.

s) M.Devigne.

5 juillet 1940.

286,chaussée de Vleurgat
Bruxelles.

A Mademoiselle Marguerite Devigne,
Conservateur délégué, au Musée Ancien.

Mademoiselle,

En ma qualité de membre de la Commission technique du Musée Ancien, je crois bien faire en vous consignant par écrit mes observations sur la visite que nous avons faite, sur vos instances et guidée par un souci effectif de conserver nos chefs-d'oeuvre du Musée, d'abord dans le bureau du Conservateur en chef absent, ensuite dans les sous-sols de la Banque de Bruxelles.

L'admirable groupe de portraits de De Vos, une des perles de nos collections nationales, nous est apparu couvert de champignons gris-verdâtres, qui prouvent que pendant plus de six mois personne ne s'est inquiété de leur conservation. De plus, le dos de cette toile(rentoilée) est velu de moisissure; ainsi que le groupe de portraits de Van Oost, qui a subi le même abandon.

Bien que M.Van der Veken, chargé de toutes les réparations au Musée, depuis la série d'accidents graves et de nettoyages intempestifs, qui ont provoqué des protestations publiques, M.Van der Veken affirme que ces dégâts sont sans importance et qu'il suffira de frotter les vernis à la peau de chamois légèrement mouillée, et de brosser énergiquement les moisissures dans le dos de la toile.

Nous n'avons vu que deux tableaux sortis de ces caves humides, déplorablement néfastes et nous sommes en plein été sec. Que ces accidents soient réparables, c'est providentiel. Mais ils ne devraient pas être possibles.

Dans les sous-sols de la Banque, c'est plutôt la chaleur qui a nui aux tableaux anciens, surtout le grand ~~Thierry~~ Bouts, qui avait déjà subi de maladroites réparations. Il faudra tout le génie de M.Van der Veken pour rappliquer sur le vieux panneau du XVe siècle les soufflures provoquées par la chaleur sans ventilation de ces réserves, qui n'ont pas été faites pour conserver de vieux tableaux. Ils sont tous en péril dans ces locaux, d'ailleurs fort bien tenus, mais qui ont une atmosphère de four, à tenir des archives au sec.

Je termine en vous félicitant, Mademoiselle Devigne, d'avoir par vos soins découvert à temps tous ces dégâts et je formule encore mon objection que mon collègue, Monsieur Warnant, a expressément appuyée: c'est qu'on ne profite pas en nettoyant le De Vos à la peau de chamois, de le dévernir à l'alcool ou avec quelque autre mordant. Car....j'ai entendu parler autour de moi de " crasse" qui serait sur le merveilleux tableaux, je répète: une des perles du Musée.

Cette déplorable pratique a fait d'irréparables dégâts, appliquée à tort et à travers. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'on a appelé des artistes professionnels au sein de la commission technique.

Je sais que vous veillerez à ce que mon rapport soit conservé et lu en séance un jour, à bon escient..

Je vous en exprime d'avance toute ma gratitude et vous prie de croire à mes sentiments de fidèle confraternité.

(s) Alfred Bastien.

Musées Royaux des Beaux-Arts.

Séance du Comité de Patronage et des commissions techniques consultatives de peinture ancienne, peinture moderne et sculpture, le samedi 6 juillet 1940, à 14 heures.

Présents: MM. le baron Joly qui assume la présidence, Bautier, ff. de secrétaire; Bastien, baron Descamps, Hulin de Loo, Mélot, Vicomte Ch. Terlinden, Comte A. van der Burch, Warnant ; Melle Devigne, conservateur délégué,

Le procès-verbal de la séance du 24 juin est adopté.

Melle Devigne évoque brièvement les menaces qui ont pesé sur le musée en ces dernières semaines: installation d'une "centrale" de la poste militaire, avec cent postiers travaillant jour et nuit; installation d'une exposition de modèles d'avions; abri requis pour mille réfugiés, etc. Elle résume les démarches qu'elle a faites pour éviter cette occupation des salles par des services étrangers, dont la présence aurait été dangereuse pour les oeuvres abritées dans les réserves et caves, et aurait rendu impossible la réouverture du musée.

MM. Bastien et le baron Descamps font rapport sur l'examen auquel ils ont procédé des tableaux de Corn. de Vos (groupe de famille), Van Oost (La partie de musique), Albert Bouts (Le Calvaire), -ce dernier seul étant sérieusement endommagé ; M. Vander Veken a été chargé de prendre des dispositions en vue d'arrêter les dégâts. -Les Commissions se rendent ensuite dans les salles du Musée ancien (1er étage), où est installé un groupement temporaire de marines, paysages et natures mortes; le choix des oeuvres, fait par Melle Devigne, est approuvé. Les membres visitent également l'Exposition hollandaise, au Musée Moderne; ces deux ensembles seront accessibles au public à partir du dimanche 7 juillet.- M.M. le Comte Lippens, ministre d'Etat; le baron A. Houtart, gouverneur du Brabant; Catteau, échevin des Beaux-Arts de la

ville de Bruxelles; Capart, conservateur en chef des Musées royaux d'art et d'histoire;Jongen,directeur du Conservatoire royal de musique;Tihon, archiviste général du Royaume;Verlant,conservateur à la Bibliothèque royale,(délégué par M.Tourneur);Christophe,directeur ff.des Beaux-Arts; Van Neck,directeur de l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles assistent à ce double vernissage.

Le Président,

Le Secrétaire,

COMMISSION TECHNIQUE CONSULTATIVE DE PEINTURE MODERNE.

Procès-verbal de la séance du mardi, 10 septembre 1940, à 2½ h/.

(au Musée Moderne)

Présents: MM.Hulin de Loo,président; baron Opsomer, vice-président; G. Van Zype et Henri Wauters, membres; Lucien Christophe, directeur ff.des Beaux-Arts; Mlle M.Devigne, Conservateur délégué, secrétaire ff.

Se sont excusés: MM.Anto Carte et J. Ochs.

- Les membres de la Commission visitent l'exposition d'Art hollandais contemporain et désignent deux tableaux qui pourraient être acquis pour le Musée; ce sont, en ordre de préférence, les nos

358. J.Ouwersloot: " Sur la Glace"
511. Marie Willeboordse: " Jeunesse".

Le prix de ce dernier tableau est de fr. 5.900.
Le prix de la toile de J.Ouwersloot n'étant pas indiqué, il est entendu que si cette oeuvre n'est pas disponible, elle sera remplacée dans les propositions d'achat par le N° 413, David Schulman: " Après la bourrasque ", dont le prix est de fr. 8.400.

Le Conservateur délégué se mettra immédiatement en rapports avec le Rijksmuseum pour demander si les artistes en cause sont disposés à accorder au Musée une réduction sur les prix prévus. Il demandera, en outre, le prix d'une oeuvre en bronze, la sculpture portant le N° 500, Joh.G. Wertheim: " Nu assis "(plâtre) .

La séance est levée à 4½ heures.

Le Président,
Hulin de Loo

Le Conservateur délégué,
Secrétaire ff.
M. Devigne

COMMISSION TECHNIQUE CONSULTATIVE DE PEINTURE MODERNE.

Procès-verbal de la séance du mardi, 24 septembre 1940, à 2 ½ heures.

(au Musée Moderne).

Présents: MM. Hulin de Loo, président,
Baron I.Opsomer, vice-président,
Anto Carte,
G.Van Zype,
Henri Wauters,
L.Christophe,
Le Conservateur délégué, Secrétaire ff. Mlle DEVIGNE.

Excusé: M.J.Ochs.

Après délibération, la Commission décide que le Conservateur délégué se mettra en rapports avec plusieurs peintres insuffisamment représentés dans nos collections ou qui n'y figurent pas encore, et les priera de faire parvenir au Musée un choix restreint d'oeuvres qu'ils considèrent comme particulièrement représentatives de leur art.

Ces peintres sont: Mlle Lucie Jacquart,
MM. Jules De Bruycker,
Maurice Dupuis,
G.Van Zevenberghen,
A.Bastien,
J. Van den Eeckhout,
Ph.Cockx,
Josse Albert.

La séance est levée à 4 heures.

Le Président,

Hulin de Loo

Le Conservateur délégué,
Secrétaire ff.

M. Devigne.

MUSEES ROYAUX DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE.

Séance plénière du Comité de Patronage et des Commissions de peinture ancienne, de peinture moderne et de sculpture.

le mardi, 24 septembre 1940, à 16 h.

Procès-verbal.

Présents: MM.le baron Joly, ff. de président, Mlle Devigne, conservateur délégué; MM.Bautier, ff. de secrétaire; Alfred Bastien, Anto Carte, Luc.Christophe, Bon Descamps, Hulin de Loo, Marcel Laurent, Ernest Mélot, E.Mistler, G.Périer, Vte.Ch.Terlinden, Tournay-Solvay, B^on van den Bosch, H.Van de Velde, Verbanck, Warnant, Henri Wauters.

Excusés: Bon Coppée, M.Laurent Meeus, Cte Adrien van der Burch, Bon Raymond Vaxelaire.

-

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

Sur l'invitation du président, Mlle Devigne donne lecture d'une lettre du Bon Joly et d'une note envoyée par le Cte Carton de Wiart.

Les membres prennent connaissance du rapport des délégués sur l'examen auquel ils ont procédé, avec M.Van der Veken, d'un certain nombre de tableaux déposés à la Banque de Bruxelles. Les mesures prises quant à leur remise en état sont approuvées. Le conservateur délégué examinera également les tableaux placés à la Société Générale et dans les autres dépôts.

D'accord avec la direction générale du Rijksmuseum d'Amsterdam, l'Exposition d'art hollandais contemporain au Musée Moderne fermera ses portes à la fin de ce mois, et les oeuvres seront réexpédiées.
La réouverture partielle du Musée Moderne aura lieu ensuite sous forme d'un groupement de sujets historiques et de tableaux de genre (les oeuvres étant choisies dans les collections du Musée Moderne, Salon Royal y compris). Ce projet, tel qu'exposé par Mlle Devigne, est approuvé.
La même approbation est donnée au projet de réouverture prochaine de la Salle Rubens, au Musée Ancien, en y plaçant de grands tableaux de Romanistes.
Les Commissions se rendent ensuite dans les sous-sols du Musée Ancien afin d'examiner les travaux d'aménagement qui seront bientôt entrepris et qui doteront le Musée d'abris bien conditionnés pour ses collections de peinture et de sculpture. Cette visite se poursuit dans une partie des locaux occupés par l'Union des Villes et dont ce projet permet la récupération. Les Commissions marquent leur complet accord sur ces plans et expriment le voeu que les locaux encore occupés par l'Union des Villes soient, à brève échéance, restitués au Musée.

La séance est levée à 5¼ heures.

Le Secrétaire ff.

P.Bautier.

Le Président ff.

Bon Joly.

MUSEES ROYAUX DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE.

COMMISSION TECHNIQUE CONSULTATIVE DE SCULPTURE.

Séance du mardi, huit octobre 1940, à 14½ heures.

Procès-verbal.

Présents: MM.Henri Wauters, vice-président; Victor Rousseau, Lucien Christophe. Mlle Devigne, conservateur délégué, secrétaire ff.

Excusés: MM.Géo Verbanck et Bon Georges Minne.

La Commission examine une terre cuite présentée, au prix de 7.000 frs, par Mme Van Bastelaer, et considérée comme la maquette de l'Hermaphrodite sculpté par Godecharle.
L'attribution de la terre cuite à cet artiste est plus que douteuse.
Après examen, la Commission décide qu'il n'y a pas lieu d'acquérir cette maquette pour nos collections.

Elle désigne ensuite plusieurs artistes non encore représentés au Musée qui seront invités à soumettre des oeuvres à son examen.Ces artistes sont: Mlles Josine Souweine et Madeleine Van Thorenburg; MM.Ant.Vriens, Mathieu Desmaré, George Grard et Armand Darville.
Le Conservateur délégué se mettra au plus tôt en rapports avec eux.et les priera d'envoyer soit des oeuvres originales, soit des photographies.

La séance est levée à 16½ h.

Le Président,

Henri Wauters

Le Conservateur délégué,
Secrétaire ff.

M. Devigne

M.DEVIGNE.

COMMISSION TECHNIQUE CONSULTATIVE DE PEINTURE MODERNE.

Procès-verbal de la séance du mardi 22 octobre 1940, à 14 h.30.

Présents: MM.Hulin de Loo, président; H.Wauters, vice-président, G.Vanzype et Anto Carte, membres; L.Christophe, délégué du Département, Mlle M.Devigne, Conservateur délégué, secrétaire ff.

La Commission examine les oeuvres présentées par les artistes qu'elle a désignés en sa précédente séance. Elle émet un voeu favorable à l'entrée dans nos collections des tableaux dont la liste suit:

J.Vanden Eeckhoudt: Portrait du sculpteur De Villez,
M.Dupuis:..... La Chambre d'étude,
G.Van Zevenberghen: Auto-portrait,
A.Bastien:..... Portrait du frère de l'artiste,
Ph.Cockx:..... La Robe de taffetas,
Jos.Albert:..... Paysage brabançon.

L'acquisition de ces tableaux sera proposée à M.le Secrétaire Général Nijns.
Le prix fixé pour son oeuvre par M.J.Van den Eeckhoudt est admis sans discussion.
La Commission fixe elle-même à 7.000 frs. le prix du tableau de M. A.Bastien. Des réductions seront demandées à MM.Ph.Cockx, Jos.Albert et G.Van Zevenberghen ainsi qu'à M.M.Dupuis.
En ce qui concerne l'oeuvre choisie dans l'envoi de ce dernier, la diminution de 500 frs, demandée par la Commission, sera consacrée à l'achat d'un cadre nouveau.
Les oeuvres présentées par Mlle L.Jacquart et M.J.De Bruycker n'étant pas suffisamment représentatives de leur art sont écartées par la Commission.
Il est entendu que le Conservateur délégué se mettra en rapports avec ces artistes pour les prier d'envisager, dans un avenir plus ou moins prochain, la possibilité d'un envoi plus important.
La Commission désigne ensuite un nouveau groupe de peintres qui pourraient, à leur tour, être invités à soumettre des oeuvres à son examen. Son choix s'arrête sur les noms de
MM.A.Van Dijck, Fr.De Pooter, J.Laudy, P.Delvaux, R.Buyl et L.Buisseret.

La séance est levées à 16 h.30.

Le Président,

Hulin de Loo

Hulin de Loo.

Le Conservateur délégué,
Secrétaire ff.,

M.Devigne

M.DEVIGNE.

COMMISSION TECHNIQUE CONSULTATIVE DE SCULPTURE.

Procès-verbal de la séance du jeudi 28 novembre 1940, à 14 h.30.

Présents: MM. H.Wauters, vice-président; V.Rousseau et G.Verbanck, membres; L.Christophe, délégué du Département; Mlle M.Devigne, Conservateur délégué, Secrétaire ff.

Le Conservateur délégué fait connaître à la Commission que, conformément à la décision qu'elle a prise en sa séance du 8 octobre, M.Karel Aubroeck a été avisé qu'aucune de ses oeuvres exposées précédemment au Salon du Printemps ne pouvait être proposée pour le musée, mais que la Commission, rendant hommage à son talent, a exprimé le voeu qu'il puisse être, à brève échéance, représenté dans nos collections.

La Commission examine les oeuvres et reproductions d'oeuvres qui lui sont soumises, à sa demande, par Mlle Mad.Van Thorenburg et Jos.Souweine, MM.G.Grard, A.Vriens, M.Desmaré, J.Collard, A.Darville et G.Van de Voorde.

La Commission vote, à l'unanimité, l'acquisition de la " Tête de femme" (à réaliser en bronze) sculptée par Mlle Souweine et offerte au prix de 4.000 frs.
Elle décide d'attendre que MM.Grard et Vriens puissent lui soumettre des oeuvres plus définitives et qui les représenteraient mieux dans nos collections.

Aucune des sculptures présentées par MM.M.Desmaré et J.Collard ne peut être retenue. Le Baron I.Opsomer sera prié de vouloir bien se rendre chez M. Collard afin d'examiner si celui-ci ne pourrait faire un meilleur envoi.

Le buste intitulé " Enigme" de M.G.Van de Voorde intéresserait la Commission s'il était disponible. Le Conservateur délégué se mettra en rapports avec le sculpteur et lui demandera le prix de cette oeuvre.

L'envoi de Mlle Van Thorenburg ne peut faire l'objet d'aucune proposition d'achat. M.Verbanck accepte d'aller chez l'artiste pour y choisir lui-même des oeuvres susceptibles de retenir l'attention de la Commission.

Le sculpteur Darville se trouvant en captivité en Allemagne et Mme Darville ne pouvant fournir tous les renseignements désirables sur ses oeuvres, la Commission attendra le retour de cet artiste pour lui adresser une nouvelle invitation.

Etant donné les frais considérables que les sculpteurs ont à supporter pour l'envoi de leurs oeuvres au musée ou pour l'exécution de photographies destinées à documenter la Commission, celle-ci décide de suspendre ses réunions jusqu'au moment où des journées plus longues lui permettront de se déplacer elle-même et d'aller visiter des ateliers.

La séance est levée à 16 h.30.

Pour le Président:

H.Wauters,
Vice-Président.

Le Conservateur délégué,
Secrétaire ff.,

M.DEVIGNE.

COMMISSION TECHNIQUE CONSULTATIVE DE PEINTURE MODERNE.

Procès-verbal de la séance du lundi 9 décembre 1940, à 15 h.30.

Présents: MM.H.Wauters, G.Vanzype et Anto Carte,membres; J.Muls,Directeur Général des Beaux-Arts, et L.Christophe,directeur; Mlle M.Devigne, Conservateur délégué, secrétaire ff.

Se sont excusés: MM.Hulin de Loo, président, et le baron I.Opsomer.

La Commission examine deux oeuvres soumises à son avis:
un tableau du peintre Charles Dehoy(+ 1940), intitulé Banlieue , acquis par le Département, et le portrait de M.Paul Lambotte, (+ 1940), par J.Van den Eeckhoudt, offert à l'intervention généreuse de M.Laurent Meeus, par un groupe d'Amis des Musées.

La Commission émet, à l'unanimité, un voeu favorable à l'entrée de ces tableaux dans nos collections.

La séance est levée à 16 h.

Pour le Président:

H.WAUTERS.

Le Conservateur délégué,
Secrétaire ff.,

M.DEVIGNE.

MUSEES ROYAUX DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE.

Séance plénière du Comité de Patronage et des Commissions de peinture ancienne, de peinture moderne et de sculpture, le lundi 9 décembre 1940, à 16 heures.

Procès-verbal.

Présents: MM.le Bon Joly, ff. de président, P.Bautier,ff. de secrétaire, Mlle M.Devigne, Conservateur délégué.
MM.J.Muls,Directeur Général des Beaux-Arts, Bastien,A.Carte, L.Christophe,Bon Descamps, Marcel Laurent, Mélot, Mistler, G.Périer, F.Thys, B^on^ van den Bosch, H.Van de Velde, G.Vanzype,Verbanck, Warnant et H.Wauters.

Excusés: MM.Hulin de Loo, V.Rousseau, Bon I.Opsomer, L.Meeus.

Le procès-verbal de la séance plénière du 24 septembre est lu et approuvé.
Le président félicite M.Gustave Vanzype,prix quinquennal de littérature française. Il souhaite la bienvenue à M.Muls en évoquant son rôle au Musée d'Anvers, et l'assure de la collaboration de tous les membres.
Mlle Devigne,au nom du Musée, souhaite la bienvenue au nouveau directeur général des Beaux-Arts et rappelle les titres scientifiques et publications d'art qui le désignaient pour les hautes fonctions auxquelles le Musée de Bruxelles se félicite de le voir accéder.

La proposition du Cte d'Alcantara de Querrieu de déposer en prêt au Musée ancien un tableau attribué à Rubens," Christ en croix", est écartée à l'unanimité, eu égard aux circonstances actuelles.

Mlle Devigne annonce à la fois la réouverture prochaine du Musée moderne et la reprise d'expositions temporaires d'oeuvres choisies; le chef-d'oeuvre de la quinzaine sera commenté par elle-même en français et par M. Georges Marlier en flamand. Ces dispositions sont approuvées.

Les membres sont invités ensuite à examiner les tableaux qui viennent d'être acquis, par don ou achat,pour les collections du Musée moderne.
Mlle Devigne insiste auprès des membres pour qu'ils assistent plus nombreux aux conférences du Musée et de la Diffusion Artistique.

La séance est levée à 17 heures.

Le Secrétaire.

P.BAUTIER

Le Président,

Bon Joly.

COMMISSION TECHNIQUE CONSULTATIVE DE PEINTURE MODERNE.

Procès-verbal de la séance du samedi 28 décembre 1940, à 14 h.30.

Présents: MM. Hulin de Loo, président; Baron I.Opsomer, vice-président; H.Wauters, L.Christophe, délégué du Département; Mlle M.Devigne, Conservateur délégué, secrétaire ff.

S'est excusé: M.Apto Carte.

La Commission examine les oeuvres présentées par les artistes qu'elle a désignés en sa précédente séance. Elle émet un voeu favorable à l'entrée dans nos collections des tableaux de:

L. Buisseret : Recueillement. L'artiste a fixé le prix de cette oeuvre à 12.000 francs. Il est entendu que le Conservateur délégué lui demandera de ramener ce prix à 10.000 frs.

P.Paulus: Tête de hiercheuse. Le prix de 8.000 frs. demandé par l'artiste est admis.

P.Delvaux: Ostende(aquarelle). Le prix fixé par l'artiste(2.000 frs.) est admis.

La Commission estime ne pouvoir retenir aucune des oeuvres présentées par J.Laudy, F.De Pooter et J.Goffin. Ce dernier,d'ailleurs, n'ayant pas été invité par ses soins, la Commission décide que lui accorder audience serait créer un précédent dont les suites pourraient être regrettables.

Les oeuvres de M.A.Van Dijck,annoncées par l'artiste, ne sont pas arrivées au moment de la séance. Quant aux tableaux de M.R.Buyle, ils ne portent ni titre ni indication de prix. Ces peintures seront examinées lors d'une prochaine réunion.

La séance est levée à 16 h.30.

Le Président,

Hulin de Loo

G.Hulin de Loo.

le Conservateur délégué,
Secrétaire ff.,

M. Devigne.

M.DEVIGNE.

COMMISSION TECHNIQUE CONSULTATIVE DE PEINTURE ANCIENNE.

Procès-verbal de la séance du dimanche 12 janvier 1941, à 15 h.

Présents: MM.Hulin de Loo, A.Bastien, Baron R.Gendebien, A.Warnant, Baron P.Descamps, P.Bautier; Mlle M.Devigne, Conservateur délégué, secrétaire ff.

Se sont excusés: MM.L.Meeus, J.Muls, L.Christophe.

La Commission a été convoquée d'urgence pour une affaire exceptionnelle. Il s'agit d'une donation importante qui enrichirait considérablement nos collections. Le Conservateur délégué fait connaître à la Commission qu'il a reçu, le vendredi 3 janvier, la visite du Comte della Faille de Leverghem qui lui a annoncé son intention de donner à un musée belge, soit celui de Bruxelles, soit celui d'Anvers, sa collection de tableaux où figure le célèbre portrait du jésuite Jean-Charles della Faille par Van Dijck.

Le comte della Faille ayant exprimé le désir que le Conservateur délégué voie sa collection, Mlle Devigne lui a proposé d'inviter aussi M.Hulin de Loo à procéder à l'examen de ces tableaux. Cette visite a eu lieu le vendredi 10 janvier. La liste approximative des tableaux, dressée au cours de cette réunion, est communiquée à la Commission, qui exprime à l'unanimité le voeu que cette donation se confirme aux conditions fixées par le comte della Faille: salle réservée à l'ensemble des tableaux qui ne pourront jamais être dispersés, inscription commémorative du don, étiquettes, etc. Il est entendu que le comte della Faille de Leverghem sera informé de la réunion immédiate de la Commission de peinture ancienne en vue de l'examen de son projet, et du voeu unanime qu'elle a émis pour la réalisation de celui-ci. M.le Secrétaire Général Nyns sera prié de vouloir bien y marquer d'urgence son accord. Le Conservateur délégué propose que la salle dite d'exposition soit consacrée à cette collection. La Commission approuve ce choix et ratifie toute mesure qui pourrait être prise par la direction du musée en vue de la conclusion vivement souhaitée de ces négociations.

La Commission examine ensuite un tableau anonyme du commencement du XVIe siècle, représentant les Pèlerins d'Emmaüs, et offert au musée, à l'intervention de M.J.Muls, Directeur Général des Beaux-Arts, par M.Maurice Lindeman, expert à Bruxelles. L'attribution à Pieter Huys, proposée par M.Muls, n'est pas confirmée, mais le tableau est accepté à l'unanimité.

Ayant constaté que plusieurs tableaux anciens déposés dans les sous-sols de la Banque de Bruxelles souffraient de leur séjour en cet endroit, le Conservateur délégué les a fait ramener au Musée où ils seront soignés provisoirement jusqu'au moment où leur complète remise en état pourra être envisagée. La liste de ces tableaux est communiquée à la Commission. Il s'agit des oeuvres suivantes:

N° 577 du catalogue: Maître de l'Epiphanie au Saint Georges:
Adoration des Mages.- Triptyque.

N° 560 : Maître de l'Abbaye de Dilighem:
Histoire de la Madeleine.- Triptyque.

N° 783 : Joachim Beuckelaer:
Marché aux volailles.

N° 543 : Ecole des Anciens Pays-Bas.Bruxelles,fin XVe siècle
Nativité.- Triptyque.

N° 688 : Martin De Vos:
Antoine Anselme et sa famille.

La Commission marque son accord sur les mesures prises pour arrêter le mal dont ces oeuvres sont atteintes.& approuve le dépôt dans notre cave blindée du Saint Martin de Van Dyck, dont le transport à Bruxelles s'est fait à l'intervention du Conservateur délégué, aux frais du musée et avec le consentement de M.le Doyen de Zaventem.

Le Conservateur délégué,
Secrétaire ff.,

M. Devigne.

M.DEVIGNE.

Pour Le Président:

L. Mees

COMMISSION ADMINISTRATIVE DU PATRIMOINE.

Procès-verbal de l'assemblée annuelle du 29 janvier 1941, à 15 h.

Présents: MM.L.Meeus, président ff., G.Périer, trésorier, L.Christophe, Directeur aux Beaux-Arts, délégué du Ministère de l'Instruction Publique;

Mlle M.Devigne, Conservateur délégué.

La Commission prend connaissance du chiffre des fonds actuellement inscrits à son compte. Ce chiffre s'élève à 1711,11 fr.

La Commission émet le voeu que des dispositions soient prises en vue d'accroître ces disponibilités, qui peuvent être d'un appoint considérable dans le développement de nos collections en permettant, lorsqu'il en est besoin, des interventions immédiates sur le marché des oeuvres d'art et en toute autre occasion où la nécessité l'exige.

M.G.Périer croit qu'il serait possible d'obtenir des dons en espèces.

M.L.Meeus et le Conservateur délégué estiment qu'il serait préférable de trouver le moyen d'alimenter d'une façon permanente la Caisse du Patrimoine. Peut-être pourrait-on envisager la perception d'un pourcentage sur le droit d'entrée aux musées, sur la vente des photographies, des publications, etc.. En effet, des dons si généreux qu'ils soient peuvent être rapidement et complètement utilisés, sans espoir de renouvellement, tandis qu'une source permanente de revenus serait beaucoup plus utile et plus profitable aux musées. Il est entendu qu'une solution dans ce sens sera recherchée.

La séance est levée à 16 h.

Le Conservateur délégué,

M.DEVIGNE.

Le Président ff.,

L.MEEUS.

COMMISSION TECHNIQUE CONSULTATIVE DE PEINTURE MODERNE.

Procès-verbal de la séance qui a eu lieu au Palais des Beaux-Arts, le vendredi 31 janvier 1941, à 14 h.30, à l'occasion d'une vente de tableaux anciens et modernes.

Présents: Baron I.Opsomer, vice-Président; H.Wauters, Anto Carte, G.Vanzype, membres; M.Muls, J., Directeur Général des Beaux-Arts et M.L.Christophe, Directeur aux Beaux-Arts représentant le Département; Mlle M.Devigne, conservateur délégué, secrétaire ff.

S'est excusé: M.Hulin de Loo, président.

Un seul des tableaux mis en vente retient l'attention de la Commission: c'est l'oeuvre d'Auguste Oleffe: "Un Soir".
Le projet d'acquisition de cette oeuvre est mis aux voix.
Votent pour: MM.Muls, H.Wauters et Mlle Devigne.
Votent contre: Baron I.Opsomer, MM.A.Carte et G.Vanzype.
M.L.Christophe s'abstient, n'ayant pas voix délibérative.

Il est entendu que les résultats du vote seront immédiatement transmis à M.Hulin de Loo et qu'au cas où celui-ci se rallierait à la proposition d'achat, celle-ci ne pourrait dépasser une offre de 30 à 35.000 francs.

La séance est levée à 15 h.30.

Pour le Président,

Opsomer

Le Conservateur délégué,
Secrétaire ff.,

M.Devigne.

M.DEVIGNE.

Baron I.Opsomer.

COMMISSION TECHNIQUE CONSULTATIVE DE PEINTURE MODERNE.

Procès-verbal de la séance du jeudi 20 février 1941, à 14 h.30.

Présents:MM.Hulin de Loo,président, Baron I.Opsomer,vice-président, H.Wauters, G.Vanzype, Anto Carte,membres; L.Christophe,Directeur à l'Administration des Beaux-Arts, délégué du Département, Mlle M.Devigne, Conservateur délégué, Secrétaire ff.

S'est excusé: M.J.Muls, Directeur Général des Beaux-Arts.

La Commission examine les oeuvres présentées, précédemment, par M. R.Buyle et au sujet desquelles sa décision avait été réservée, faute d' avoir tous les renseignements nécessaires à une acquisition éventuelle. L'artiste ayant fait connaître ses prix, la Commission estime qu'il n'y a pas lieu de retenir, pour nos collections, une des oeuvres en cause, mais elle émet le voeu que le peintre lui présente, si possible, des oeuvres plus anciennes. Certains membres, parmi lesquels M.A.Carte, rappellent des figures de femmes peintes par cet artiste, il y a douze ou quinze ans, de même que des intérieurs et des natures mortes et,notamment,un intérieur de bar au tapis rouge. C'est parmi des oeuvres de cette catégorie que la Commission voudrait faire un choix.Le Conservateur délégué se mettra en rapports avec M.Buyle afin de savoir s'il est possible à celuici de satisfaire à ce voeu.

La Commission examine ensuite les oeuvres du peintre A.Van Dijck et arrête son choix sur le tableau intitulé " Boerenjongen met pint".Le prix de 7.000 frs.proposé par l'artiste est admis.

La Commission émet aussi un avis favorable à l'acquisition d'un des tableaux présentés par le peintre W.Van Overstraeten " Paysage",au prix de 2.500 frs. Ce prix est accepté sans discussion.

La Commission confirme son désir de n'examiner, au cours de ses séances, que les envois d'artistes invités par elle.Cet avis sera communiqué aux peintres qui voudraient soumettre des oeuvres à son appréciation.

MM.Strebelle et Wéry seront invités à présenter un choix de leurs tableaux, parmi lesquels si possible quelques-uns appartenant à leur production antérieure.

Le portrait de femme âgée, attribué à Wiertz et présenté par M.de Montigny, architecte à Anvers, paraît intéressant, d'après une petite photographie envoyée par le vendeur. Le prix de l'oeuvre sera demandé et s'il n'excède pas 5.000 frs., le Conservateur délégué priera M.de Montigny de déposer ce portrait au musée en vue de la prochaine réunion de la Commission.

....

102

Comme suite à une lettre de M.le Secrétaire Général Nijns faisant observer qu'il n'y a pas lieu d'acquérir, pour le Musée de Bruxelles, une oeuvre du peintre P.Paulus, étant donné qu'un tableau important de l'artiste vient d'être acquis pour un autre musée, il est entendu que la Commission soumettra son point de vue au Secrétaire Général et lui demandera s'il n'est pas possible que la décision qu'il lui a communiquée soit soumise à révision.

La Commission désire examiner, lors de sa prochaine séance, les dispositions du règlement des Musées Royaux des Beaux-Arts, afin de connaître quelles sont ses possibilités d'intervention dans le prêt des oeuvres à l'extérieur. Dès à présent, toutefois, elle désigne, d'accord avec le Conservateur délégué, quatre tableaux dont la récupération immédiate est souhaitable:

De Knyff:..... Le Bois de Stolen.
Boudin:..... L'Escaut (tournant d'Austruweel) .
Pantazis:..... La Plage à Blankenberghe.
Baron Courtens: Les Arracheurs de pommes de terre.

Une démarche sera faite auprès de M.le Secrétaire Général Nyns en vue d'obtenir le retour de ces tableaux.

La séance est levée à 16 h.30.

Le Président,

G.Hulin de Loo.

Le Conservateur délégué,
Secrétaire ff.,

M.DEVIGNE.

COMMISSION TECHNIQUE CONSULTATIVE DE PEINTURE MODERNE.

Procès-verbal de la séance du jeudi 20 mars 194I, à 14 h.30.

Présents: MM.Hulin de Loo, président, Baron I.Opsomer, vice-président, H.Wauters, A.Carte, membres; J.Muls,Directeur Général des Beaux-Arts; L.Christophe, Mlle M.Devigne,Conservateur délégué, Secrétaire ff.

La Commission se réunit à 14 h.30 à la Galerie Dietrich pour y visiter l'exposition du peintre Edgard Tytgat.Elle arrête son choix, à l'unanimité, sur le tableau intitulé " Conversation ",dont le prix est fixé à 8.000 frs.

A 15 h. ,la Commission continue sa délibération au Musée d'art ancien. Elle examine les oeuvres qui lui sont présentées, à son intervention ou à celle de quelques-uns de ses membres, par Mme Alice Frey, le Baron I.Opsomer, MM.Strebelle, Wéry et Léon Devos.

L'acquisition du tableau de M.Strebelle,intitulé " Mère et Enfants ", est proposée. Tout en faisant quelques réserves, M.Hulin de Loo et Mlle Devigne se rallient à l'avis favorable émis par les autres membres. L'artiste offre cette oeuvre au prix de 18.000 frs. Il est entendu que le Conservateur délégué lui demandera de réduire ce prix à 12.000 frs.

La Commission estime ne pouvoir retenir aucune des oeuvres présentées par M.Wéry, celles-ci ne correspondant pas à ce qu'elle avait demandé.

La Commission émet à l'unanimité un avis favorable à l'acquisition du portrait intitulé " Tête de femme ", de Léon Devos, au prix de 2.500 frs.

Elle choisit dans l'envoi de Mme Alice Frey le tableau intitulé " Fillette au bouquet", offert au prix de 1.500 frs.

A l'unanimité, elle vote l'acquisition du " Portrait de femme âgée" attribué à Wiertz et présenté par M.de Montigny, architecte à Anvers, au prix de 3.000 frs. Il est entendu que le vendeur sera invité à envoyer le cadre ancien appartenant à ce portrait.

La Commission vote aussi, à l'unanimité, l'acquisition du portrait de M.J.Muls,Directeur Général des Beaux-Arts, par le Baron I.Opsomer.Le prix de cette oeuvre fixé par l'artiste aux environs de 20.000 frs. sera ramené, s'il y consent, à 15.000 frs.

Lecture est donnée à la Commission de la note de M.le Secrétaire Général Nyns en date du 1er mars 194I, faisant suite à la lettre que lui a adressée M.Hulin de Loo, président. Le Conservateur délégué, en soumettant à M.le Secrétaire Général, les nouvelles propositions d'achat de peinture moderne, devra lui signaler qu'aucune des acquisitions proposées par la Commission n'a été envisagée sous l'angle d'une aide aux artistes.C'est toujours la qualité de l'oeuvre qui dicte son choix.

La Commission décide que les questions relatives aux dispositions du règlement des Musées seront examinées au cours d'une autre réunion.

La séance est levée à 17 h.

Le Conservateur délégué,
Secrétaire ff.
M.Devigne.
M.DEVIGNE.

Le Président,
Hulin de Loo
Hulin de Loo.

COMMISSION TECHNIQUE CONSULTATIVE DE PEINTURE ANCIENNE.

Procès-verbal de la séance du 22 avril 1941, à 14½ heures.

Présents: MM.L.Meeus, vice-président, J.Muls, Directeur Général des Beaux-Arts, Hulin de Loo, baron R.Gendebien, baron Descamps, A.Warnant, P.Bautier, A.Bastien, membres; Mlle Devigne, Conservateur délégué.

La Commission examine le retable provenant de la Chapelle de Lelle, à Berg, et donne son entière approbation aux mesures prises par la Société des Amis des Musées pour en assumer la conservation.

M. Muls confirme l'accord donné par le Département au sujet du transfert de cette oeuvre dans les locaux du Musée Royal d'Art Ancien, où sa restauration complète sera faite par M.Vanderveken.

La Commission examine ensuite l'état du crédit d'achat des musées et considère que désormais il lui est impossible de songer à acquérir des oeuvres anciennes de quelque importance.

M.Muls informe les membres présents des démarches qu'il a faites auprès de l'Autorité occupante en vue d'obtenir une amélioration de ce crédit. Grâce à ces démarches, une somme de 500.000 francs est mise à la disposition des musées en vue d'une acquisition d'intérêt exceptionnel. La Commission exprime à M.Muls ses vifs remercîments.

Elle donne son approbation au projet que lui soumet le Conservateur délégué touchant l'organisation d'une exposition documentaire consacrée à l'oeuvre des Van Eyck et qui s'ouvrirait vers la mi-juin prochaine. Elle approuve de même le remplacement des " marines, paysages et natures mortes" actuellement exposés au Musée Royal d'Art Ancien par un ensemble de " portraits, sujets religieux, sujets de genre, cortèges et fêtes populaires". Ce changement sera fait au cours de l'été.

La séance est levée à 16 heures.

Le Conservateur délégué,
Secrétaire ff.,

M.Devigne.

Le Vice-Président,

L.Meeus.

COMMISSION TECHNIQUE CONSULTATIVE DE PEINTURE MODERNE.

Procès-verbal de la séance du vendredi 2 mai 1941 à 14½ heures.

Présents: MM.Hulin de Loo, président, baron Opsomer, vice-président, J.Muls, Directeur Général des Beaux-Arts; MM.A.Carte, H.Wauters et H.Daeye, membres; Mlle Devigne, Conservateur délégué.

M.Hulin de Loo, au nom de la Commission, souhaite la bienvenue à M. Hippolyte Daeye et le Conservateur délégué, au nom du musée, s'associe aux paroles du président.

La Commission examine les portraits présentés par M.Louis.G.Cambier; elle estime qu'aucun d'eux ne peut intéresser nos collections. Les oeuvres présentées par Mme J.Cambier sont intéressantes, mais avant de prendre une décision, la Commission souhaite que l'artiste, qui s'est spécialisée dans la peinture de fleurs, lui soumette quelques tableaux de ce genre.

A l'unanimité, le tableau intitulé " Confidences ", de M.Jacques Maes, est choisi dans l'ensemble soumis par ce peintre et le prix de six mille francs qu'il demande est admis.

Une série de six dessins du peintre Ph.Maliavine, offerts par M. Pierre Bautier, est acceptée; des remercîments seront adressés au donateur.

Sur proposition du Conservateur délégué, il est décidé que le " Portrait de femme âgée " attribué à Wiertz sera rentoilé au prix de sept cents francs, fixé par le restaurateur. M.Hulin de Loo fait remarquer que l'attribution de ce portrait à Wiertz peut être considérée comme certaine, le style de l'oeuvre ne permettant aucun doute à ce sujet. L'interrogation figurant sur l'étiquette devra donc disparaître.

La Commission donne son accord au projet du Conservateur délégué d'instituer, au Musée Moderne, le cycle du " Chef-d'oeuvre de la Quinzaine". Elle approuve également le projet de petites expositions temporaires, formées d'oeuvres prêtées par des collectionneurs ou par des musées et consacrées à des artistes décédés qui sont représentés déjà dans nos galeries.

M. Muls rappelle qu'en Allemagne, il est admis que les musées d'Etat échangent des tableaux d'intérêt secondaire, ou qui font double emploi dans leurs collections, contre des oeuvres dont l'acquisition combre des lacunes. Il estime que cet usage peut avoir des conséquences néfastes et prie la Commission de se prononcer à ce sujet.

M.Hulin de Loo et Mlle Devigne font observer que le procédé en question prive souvent les musées d'oeuvres dont la récupération est ensuite impossible; la mode influe trop sur le jugement, même en matière d'art, pour que le goût des amateurs et des critiques ne soit pas sujet à variations.
M.Hulin de Loo signale le tort qu'a fait à certaines grandes collections le dédain que l'on professait autrefois pour les tableaux dits " gothiques".Melle Devigne rappelle ce qui s'est passé à Bruxelles même, au moment où l'on constituait le musée et où l'on vendit une foule de tableaux " gothiques et barbares" provenant d'églises, de couvents, de communautés religieuses et d'édifices publics.Parmi ces peintures il se trouvait, sans aucun doute, beaucoup d'oeuvres de première importance à jamais perdues. A cette époque aussi, les précieuses maquettes en terre cuite de nos sculpteurs du XVIIe et du XVIIIe siècle se vendaient en masse et par paniers, dont on ne prenait pas la peine de dénombrer le contenu.

Le Conservateur délégué signale à la Commission la visite que lui a faite M.Georges Frédéric, fils du baron Léon Frédéric, pour l'informer que le triptyque intitulé " Le Ruisseau ", peint par son père, et déposé au Palais des Beaux-Arts, est à vendre au prix de 100 à 150.000 francs.Il est décidé que le Conservateur délégué se mettra en rapports avec le Palais des Beaux-Arts et le propriétaire du tableau ou ses représentants en vue de faire transporter le triptyque au musée où la Commission pourra l'examiner à loisir.

La séance est levée à 17 h.

Le Conservateur délégué,
Secrétaire ff.,

M.DEVIGNE.

Le Président,

Hulin de Loo

G.HULIN DE LOO.

COMMISSION TECHNIQUE CONSULTATIVE DE SCULPTURE.

Procès-verbal de la séance du vendredi 2 mai 1941, à 16 heures.

Présents: MM.H.Wauters, vice-président, V.Rousseau, E.Wynants, G.Verbanck, membres. M.J.Muls, Directeur Général des Beaux-Arts. Mlle Marg.Devigne, Conservateur délégué.

M.H.Wauters procède à l'installation de M.E.Wynants en qualité de membre de la Commission de sculpture et lui adresse en français, puis en néerlandais, des souhaits de bienvenue. Mlle Devigne s'y associe au nom du Musée.

La Commission prend connaissance de la situation du crédit d'achat des musées et estime pouvoir réaliser encore quelques acquisitions. Elle examine les oeuvres soumises par Mlle M.Van Thorenburg et émet un voeu favorable à l'achat de la statuette intitulée " EVE ", à réaliser en bronze. Le prix de 4.000 frs. proposé par l'artiste devrait être ramené à 3.000. Le Conservateur délégué se mettra en rapports à cet effet avec Mlle Van Thorenburg.

Les photographies envoyées par MM.J.Antheunis, G.Van der Mersche et G.Van de Voorde, ainsi que par Mlle Hager(oeuvres du sculpteur Hager) et par la Vicomtesse de Monge (oeuvres du Baron Thomas Vinçotte) sont examinées, mais aucune de ces sculptures ne peut intéresser nos collections et la Commission décide de surseoir aux acquisitions qu'elle avait envisagées lors d'une précédente réunion.

En ce qui concerne les oeuvres du Baron Th.Vinçotte, dont l'achat est proposé par la Vicomtesse de Monge, fille de l'artiste, elles n'ajouteraient rien à sa représentation dans nos musées.
La Commission décide en outre qu'il n'y a pas lieu de donner suite aux demandes d'achat introduites par Mme Fr.Huygelen et par MM.M.Desmaré et O. De Clerck.
A l'unanimité, elle vote l'acceptation d'un buste de la Reine Victoria (plâtre teinté), par Fraikin, offert en don à nos collections par le Dr. Fernandez. Elle prend ensuite connaissance d'un arrêté de M.le Secrétaire Général Nyns en date du 22 avril 1941 acceptant le don d'une tête en plâtre de R.Wouters, léguée aux Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique, en 1938, par Mme Weyland-Hanicq.

La séance est levée à 17 h.30.

Le Conservateur délégué,

M.Devigne

M.DEVIGNE.

Pour le Président:
Le Vice-Président,

Henri Wauters

H.WAUTERS.

COMMISSIONS TECHNIQUES CONSULTATIVES D'ART ANCIEN ET D'ART MODERNE.

Procès-verbal de la séance plénière du 8 mai 1941.

Présents: MM.L.Meeus, vice-président de la Commission d'art ancien,
Mgr.le duc d'Ursel, F.Baes, P.Bautier, Baron R.Gendebien,
H.Daeye, membres;
Baron I.Opsomer, vice-président de la Commission d'art moderne,
MM.A.Warnant, A.Bastien, A.Carte, Baron Descamps, H.Wauters.
Mlle Devigne, Conservateur délégué.

Se sont excusés: MM.J.Muls et H.Hulin de Loo.

Les Commissions ont été invitées à visiter l'exposition de tableaux anciens et modernes au Palais des Beaux-Arts, en vue de la vente qui aura lieu le 12 mai. Elles se réunissent ensuite à 16 h.30 au Musée royal d'art ancien et procèdent à l'installation de Mgr.le duc d'Ursel et de M.Firmin Baes, en qualité de membres de la Commission technique consultative de peinture ancienne.
M.L.Meeus, vice-président, souhaite la bienvenue aux nouveaux membres et Mlle Devigne les salue à son tour, au nom du musée.

Les Commissions délibèrent sur les oeuvres exposées au Palais des Beaux-Arts et dont l'achat serait souhaitable si nos crédits n'étaient pas à peu près épuisés.

Mlle Devigne donne lecture d'une lettre de M.Hulin de Loo. Celui-ci, empêché d'assister à la séance, s'en excuse et signale plusieurs de ces oeuvres comme présentant un intérêt artistique ou documentaire qui en justifierait l'acquisition. A ce propos, M.Warnant signale que l'achat du tableau de Roelant Savery, récemment offert au musée par la Société des Amis des Musées, n'a pas rencontré une approbation unanime. L'état de conservation de cette peinture et les retouches qu'elle a subies ont motivé certaines observations et le tableau ne pourra prendre place que parmi des oeuvres d'ordre secondaire. M.Warnant fait observer que le rôle de la Société des Amis des Musées n'est pas de veiller à la constitution de galeries documentaires, mais plutôt d'offrir à nos collections des tableaux intéressants et toujours de premier ordre. A la suite de ces déclarations et les fonds faisant défaut pour des achats importants, il est entendu qu'aucune des oeuvres d'art ancien faisant partie de la vente du 12 mai ne peut être retenue. En revanche, à l'unanimité les membres de la Commission d'art moderne sont d'avis qu'il faut tenter d'acquérir le paysage de Jean Degreef représentant le Pont de Viron, à Dilbeek. Le Baron Gendebien intervenant dans le débat met à la disposition de la Commission d'art moderne une somme de dix mille francs pour lui faciliter cette acquisition. De chaleureux applaudissements saluent sa généreuse initiative. M.F.Baes accepte d'assister à la vente et d'agir au nom du musée.

Les Commissions votent à l'unanimité le texte d'une motion envoyée à M.le Secrétaire Général Nijns, le priant de vouloir bien examiner s'il est possible de remédier à la situation qui leur est faite par suite de la réduction de leurs crédits d'achat et exprimant leur regret de ne pouvoir intervenir utilement dans des ventes d'art où figurent souvent des oeuvres présentant un haut intérêt pour nos collections.

La Commission d'art moderne examine ensuite le grand triptyque du Baron

Léon Frédéric " Le Ruisseau ", offert en vente par M.Raoul von Bleichert, au prix de quinze mille francs suisses. Après une délibération prolongée, il est convenu que le Conservateur délégué se mettra en rapports avec le vendeur et lui offrira une somme équivalant à 8.000 francs suisses (au cours du jour).

La séance est levée à 18 h.

Le Conservateur délégué, Secrétaire ff., — Le Vice-Président, — Le Vice-Président,

M.DEVIGNE. — L.MEEUS. — Baron I.Opsomer.

MUSEES ROYAUX DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE.

COMMISSION TECHNIQUE CONSULTATIVE DE PEINTURE ANCIENNE.

Procès-verbal de la séance du jeudi 3 juillet 1941, à 16 h.30.

Présents: M. L.Meeus, vice-président,
Mgr.le duc d'Ursel, MM.Hulin de Loo, A.Warnant, P.Bautier,
Bon Descamps, F.Baes, Bon R.Gendebien, membres;
M.J.Muls, Directeur Général des Beaux-Arts,
Mlle M.Devigne, Conservateur délégué.

La Commission examine deux portraits anciens offerts en don par Mme A. Joly: l'un représente un membre de la Maison de Bourgogne, l'autre qui est attribué à Gossart, représenterait l'architecte Carnot.

La Commission vote à l'unanimité l'acceptation de ces deux oeuvres. Conformément au désir exprimé par la donatrice, ces tableaux resteront à demeure dans les collections du musée et, dès que les circonstances le permettront, ils seront exposés dans des salles accessibles au public.

La Commission prie son vice-président, M.L.Meeus, de vouloir bien remercier en son nom Mme A.Joly, dès que M.le Secrétaire Général Nyns aura ratifié le voeu qu'elle vient d'émettre.

La Commission prend ensuite connaissance de la mission dont le conservateur délégué et M.A.Bastien ont été chargés. Son but était l'acquisition de deux panneaux de Colyn de Coter, faisant partie de la collection Scribe et vendus à l'Hôtel Drouot, à Paris, le 29 mai.
Les conditions financières de cette mission, pour laquelle un crédit de 300.000 frs., ramené à 250.000 frs. avait été prévu, n'ont pas permis l'acquisition des oeuvres en cause, leur prix ayant atteint le chiffre de 555.000 frs. français(frais non compris).
Les représentants du musée ont abandonné les enchères au moment où, frais inclus, le prix de ces peintures atteignait 399.000 frs.belges et où il était avéré que le seul enchérisseur, un marchand d'origine étrangère, fixé à Paris, était décidé à poursuivre la hausse jusqu'à une somme élevée qu'il avait lui-même arrêtée au million. Cette dernière information a été communiquée à Mlle Devigne par l'un des organisateurs de la vente. Il est possible que les panneaux soient destinés à un musée étranger.

La Commission examine ensuite la photographie d'un tableau attribué à Adam Van Noort et présenté par M.Neuhuys, expert antiquaire. La photographie ne permettant pas une appréciation suffisante, le vendeur sera prié de déposer le tableau au musée pour qu'il soit examiné lors d'une prochaine réunion.

A la demande de M.Hulin de Loo, M.De Mul, expert préposé aux ventes du Palais des Beaux-Arts, avait été prié d'envoyer au musée, en vue de sa présentation à la Commission d'art ancien, un tableau de Van Thulden " Persée et Andromède", qui a figuré à une vente récente et en a été retiré faute d'enchères suffisantes. Ce dépôt n'a pu être fait, le propriétaire ayant, dans l'intervalle, vendu ce tableau à un particulier.

La question du tableau de Roelant Savery " Paysans attablés" ,offert par la Société des Amis des musées, est à nouveau examinée.Il est décidé que le tableau sera confié à M.Vanderveken pour être remis en état et débarrassé de ses repeints.

Au sujet du retable de Berg, dont le dépôt définitif au musée est hautement souhaitable,M.Muls fait observer qu'il y aura lieu de le faire couvrir par une assurance dont la prime sera supportée par la Société des Amis des Musées.

La séance est levée à 17 h.3/4.

Le Conservateur délégué,

M.DEVIGNE.

Pour le Président:
Le Vice-Président,

L. MEEUS.

MUSEES ROYAUX DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE.

Commission technique consultative de peinture moderne.

Procès-verbal de la séance du vendredi 4 juillet 1941,
à 14 h.30 .

Présents: MM.Hulin de Loo, président, Baron I.Opsomer, vice-président,
G.Vanzype, H.Wauters ,H.Daeye, membres;
Mlle M.Devigne,Conservateur délégué.

Excusé: M.A.Carte.

La Commission prie son président,M.Hulin de Loo, de vouloir bien remercier en son nom le Baron R.Gendebien pour le don qu'il vient de faire à nos collections du tableau de J.Degreef "Le Pont de Viron, à Dilbeek".
Elle examine ensuite un tableau du baron Eugène Laermans " La banlieue sous la neige", soumis par M.De Mul, et estime que cette oeuvre,tout intéressante qu'elle soit, n'apporterait pas un appoint appréciable à la représentation de son auteur dans nos collections.
En revanche, d'autres tableaux de cet artiste seraient à acquérir, si possible, notamment des oeuvres de la qualité de celles qui se trouvent dans la collection Philippson (Profil de jeune fille) et dans la collection Stoclet (Le Cimetière).

De l'ensemble des oeuvres présentées par Mlle M.Putsage, la Commission retient le tableau intitulé " Après la Répétition".Cette acquisition est votée à l'unanimité et le prix de 5.000 francs, fixé par l'artiste, est admis. Il est décidé, en outre, que le Conservateur délégué priera Mlle Putsage de garder à la disposition du musée, en vue d'une acquisition prochaine, son petit tableau" Poires sur une assiette", offert au prix de 2.000 francs.

Les trois oeuvres soumises par Mme J.Cambier à la suite d'une nouvelle demande de la Commission, sont examinées,mais il est reconnu qu'aucune d'elles ne peut être retenue pour le musée d'art moderne.

L'acquisition du petit tableau d'Alfred Cluysenaar " Femme au jardin", présenté au prix de 10.000 francs par Mme Lambert-Cluysenaar, fille de l'artiste, est votée à l'unanimité, mais le Conservateur délégué demandera que le prix en soit réduit de moitié.

Les trois dessins d'arbres, feuillages,etc. attribués sans raison valable à H.Boulenger et présentés par M.C.Van Her, au prix global de neuf cents francs, ne peuvent intéresser nos collections.

Le Conservateur délégué donne lecture à la Commission de la correspondance qu'il a échangée avec M.R.von Bleichert au sujet du triptyque du Baron L.Frédéric " Le Ruisseau" et de l'accord obtenu du vendeur sur le prix de 8.000 frs.suisses,auquel la Commission s'était arrêtée en votant l'acquisition de cette oeuvre.
La Commission confirme ce voeu et se déclare satisfaite du résultat de cette négociation.

..

Sur la proposition du Conservateur délégué, il est décidé que le peintre Hoslet sera invité à présenter à la Commission quelques-unes de ses oeuvres.

La séance est levée à 16 h.30.

Le Conservateur délégué,

M.DEVIGNE.

Le Président,

G.HULIN DE LOO.

COMMISSION TECHNIQUE CONSULTATIVE DE PEINTURE MODERNE.

Séance du jeudi 7 août 1941, à 16 h.30.

Présents: MM.Hulin de Loo, président; Bon I.Opsomer, vice-président; G.Vanzype, Anto Carte, H.Daeye, Henri Wauters, membres. M.J.Muls, Directeur Général des Beaux-Arts; Mlle M.Devigne, Conservateur délégué.

La Commission prend connaissance de la disparition de trois des tableaux déposés à la Chambre des Représentants par les Musées Royaux, à savoir deux Verboeckhoven et un Verlat, qui ornaient le bureau du Président de la Chambre. Elle s'associe au Conservateur délégué pour demander à l'Administration des Beaux-Arts à quelle date celle-ci a été avertie de ce vol et quelles mesures ont été prises, indépendamment de l'action policière, pour tenter de retrouver les tableaux en cause. Elle appuie, en outre, le voeu formulé par la direction du musée pour le retour, dans nos galeries, et jusqu'à nouvel ordre, des oeuvres encore déposées à la Chambre des Représentants où elles ne sont pas assurées d'une surveillance suffisante.

La Commission examine ensuite le tableau du Bon Léon Frédéric: Retour de la Procession, revenu endommagé de l'Exposition de Venise. Elle estime à 20% l'importance de ce dommage. L'assureur en sera averti.

La Commission confirme le voeu qu'elle a émis précédemment, d'accord avec la Direction du Musée, pour le retour des tableaux de Boudin et de Pantazis, déposés au Ministère de l'Instruction Publique. Il est donné communication à M.le Directeur Général Muls du reçu du tableau de Pantazis, qui a été déposé au Cabinet du Ministre le 29 décembre 1928. M.Muls fera rechercher ce tableau.

Le Conservateur délégué annonce à la Commission qu'à la suite d'une démarche qu'il a faite auprès de M.le Président De Veen, de la Cour des Comptes, il lui a été annoncé que, grâce à l'intervention de M.le Secrétaire Général Nyns, le reliquat du crédit d'achat de 1940 a été reporté au crédit de 1941. La Commission en exprime sa vive satisfaction.

La séance est levée à 17 h.30.

Le Conservateur délégué,

M. Devigne.

M.DEVIGNE.

Le Président,

Hulin de Loo

HULIN DE LOO.

COMMISSION TECHNIQUE CONSULTATIVE DE PEINTURE ANCIENNE.

Procès-verbal de la séance du lundi 1er septembre 1941, à 15 h.

Présents: M.L.Meeus, vice-président; Mgr.le duc d'Ursel, MM.Hulin de Loo, A.Warnant, P.Bautier, Bon Descamps, membres; M.J.Muls, Directeur Général des Beaux-Arts; Mlle M.Devigne, Conservateur délégué.

Excusé: Bon R.Gendebien.

La question du retable de Berg fait l'objet d'une nouvelle délibération au cours de laquelle les membres présents de la Société des Amis des Musées déclarent que celle-ci couvrira les frais d'assurance du retable contre les risques ordinaires(risques de guerre exclus). D'autre part, le tableau de Roelant Savery, récemment offert au musée par cette même société, sera confié à M.Vanderveken qui en fera la restauration dans les locaux du musée et non à l'extérieur, comme il en avait été question.

La Commission examine ensuite un tableau attribué à Adam van Noort, présenté en vente au prix de cent mille francs par M.C.J.Neuhuys, sous le titre: La Multiplication des pains;(il s'agit de la rencontre de David et Abigaïl). Cette oeuvre ne présente pas un intérêt suffisant pour qu'une partie aussi importante de notre crédit d'achat y soit consacrée. Elle est refusée à l'unanimité.

Le Conservateur délégué communique à la Commission la photographie d'un tableau qui vient de lui être signalé, qui se trouve chez M.Georges Le Roy et est offert en vente au prix de six mille florins, soit au cours du change, 99.000 francs belges. Cette composition attribuée à Th.van Baburen représente un sujet tiré du poème " Granida" de Pierre Corneliszoon Hooft, d'Amsterdam (1581-1647): Le berger Daifilo offrant à boire à la princesse Granida égarée à la chasse. Elle date approximativement de 1622-1623. La Commission décide d'aller voir cette oeuvre immédiatement; tous les membres, à l'exception de M.Warnant, se rendent chez M.G.Le Roy et, après y avoir longuement examiné le tableau, votent à l'unanimité son acquisition; toutefois, une réduction de prix sera demandée au vendeur. M.Warnant sera prié de vouloir bien se charger de cette négociation.

La réunion prend fin à 16 h.30.

Pour le Président:
Le Vice-Président,

L.Meeus

L.MEEUS.

Le Conservateur délégué,

M.Devigne

M.DEVIGNE.

COMMISSION TECHNIQUE CONSULTATIVE DE PEINTURE MODERNE.

Procès-verbal de la séance du vendredi 26 septembre 1941, à 15 heures.

Présents: MM.Hulin de Loo, président, Bon I.Opsomer, vice-président, J.Muls, Directeur Général des Beaux-Arts, H.Wauters, G.Vanzype, A.Carte, H.Daeye, membres, Mlle M.Devigne, Conservateur délégué.

La Commission examine les oeuvres du peintre René Janssens présentées par Mme Janssens et vote à l'unanimité l'acquisition, au prix de 6.000 frs., du tableau intitulé "La Lecture". A l'unanimité aussi et avec enthousiasme, elle vote l'acceptation d'un dessin du Bon L.Frédéric "Le Semeur" offert par Mme R.Janssens, conformément aux intentions exprimées par feu son mari.

La Commission émet ensuite, à l'unanimité, un voeu favorable à l'acquisition, au prix de 8.000 frs., d'un tableau de Jenny Montigny, intitulé " Cour d'école", ainsi que l'acceptation du " Portrait de Jenny Montigny" par E.Claus, offert en don à nos collections. Ces deux oeuvres sont présentées par Mme Edouard Willems.

Les tableaux de M.Hoslet présentés par cet artiste sont considérés, après examen, comme n'étant pas désirables pour le musée.

La Commission confirme le vote émis précédemment pour l'acquisition du tableau de Mlle Putsage " Poires sur une assiette", offert au prix de 2.000 frs.

Le tableau de Gust.De Smet " Nachtlandschap", acquis par l'Administration des Beaux-Arts, est accepté à l'unanimité, sauf une voix: celle de M.Hulin de Loo qui désire que son vote négatif soit acté au procès-verbal.

La Commission examine plusieurs tableaux du peintre Georges Wesche qui lui ont été présentés, à la demande de M.Hulin de Loo; elle émet un voeu favorable à l'acquisition, au prix de 4.000 frs., du tableau intitulé " Bouquet de roses".

Il est donné connaissance à la Commission de l'état de la question relative au tableau du Bon L.Frédéric " Retour de la Procession", revenu endommagé de l'exposition de Venise. Cette affaire ne semble pas près d'être réglée, l'assureur n'ayant pas encore répondu aux lettres qui lui ont été adressées à ce sujet. Il est décidé que dorénavant il y aura lieu de demander communication de la police d'assurance des tableaux envoyés à l'étranger par les soins du Département.

Une nouvelle mention est faite par le Conservateur délégué des tableaux en dépôt à la Chambre des Représentants. La Commission ne les réclamera pas, malgré la disparition de certains d'entre eux, et il semble inutile aussi de chercher à récupérer actuellement le petit tableau de Pantazis: "Plage de Blankenberghe".

Plusieurs peintres qui se sont manifestés en ces dernières années par une participation aux expositions de l'Art Contemporain ou par des expositions particulières sont signalés par divers membres de la Commission comme pouvant être invités à présenter quelques-unes de leurs oeuvres en vue d'acquisition par le musée. Il s'agit en ordre principal de MM.Marsboom, Vinck, Van Cauwenberghe, Dresse, Rotie et Dolphyn.
Après délibération, il est décidé qu'il est désirable de ne plus inviter des artistes à soumettre des oeuvres de leur choix, mais que désormais les membres de la Commission ayant remarqué des tableaux intéressants au cours de leurs visites dans des expositions d'art moderne les signaleront à la Commission lors de sa séance la plus prochaine et que, moyennant l'accord de celle-ci et de la Direction du musée, il sera adressé aux artistes par cette dernière une invitation ainsi conçue: Sur la proposition de M. ....., j'ai l'honneur de vous inviter à envoyer à vue, au musée, les tableaux dont la liste suit.

La séance est levée à 17 h.

Le Conservateur délégué, Le Président,

M.DEVIGNE. G.HULIN DE LOO

COMMISSION TECHNIQUE CONSULTATIVE DE SCULPTURE.

Procès-verbal de la séance du jeudi 2 octobre 1941,
à 15 h.30.

Présents: MM.H.Wauters, vice-président; M.Laurent, V.Rousseau, E.Wynants,
H.Vande Velde, G.Verbanck, membres;
Mlle M.Devigne, Conservateur délégué.

La Commission examine une oeuvre acquise par le Département et qui lui est soumise: le buste, en granito, de l'auteur dramatique Fernand Crommelynck, par le sculpteur Wansart.

A l'unanimité, la Commission estime que cette sculpture, tout intéressante qu'elle soit, n'apporte pas un élément nouveau dans la production de son auteur, déjà représenté au Musée par deux bustes parfaitement caractéristiques de son art: ceux d'Aznar Casanova et d'André Baillon.

La Commission croit ne pouvoir émettre un avis favorable à l'entrée de cette oeuvre dans nos collections, mais considère que sa place serait particulièrement choisie au foyer d'un de nos théâtres; il s'agit, en ordre principal, du théâtre du Parc où les oeuvres de Fernand Crommelynck ont connu un succès très vif.

Le Conservateur délégué donne lecture ensuite du projet de note à envoyer au Comte Lippens, Président du Fonds Bibliothèque Albert 1er, au sujet de la statue équestre du Roi Albert par le sculpteur Alfred Courtens. Cette statue a été examinée par la Commission au cours d'une réunion tenue à l'invitation du comte Lippens dans l'atelier de l'artiste, le vendredi 26 octobre, à 17 heures.

Le projet de la note est admis moyennant quelques légères modifications de détail et l'addition d'une phrase: " Les artistes sculpteurs, membres de la Commission, se déclarent disposés à suivre le travail d'exécution de cette statue".

Le Conservateur délégué signale que l'acquisition d'une oeuvre de M.Géo Verbanck serait souhaitable. Il s'agit de la statue en bois, grandeur nature, intitulée " Vers la Vie", qui a figuré au dernier Salon de "Pour l'Art". M.Verbanck est insuffisamment représenté au musée et l'oeuvre en cause peut être considérée comme l'une de ses productions les plus significatives.

M.Vande Velde observe que cette proposition soulève une question de principe: Est-il souhaitable que les artistes appelés à faire partie des Commissions du musée soient favorisés d'achats importants, alors qu'ils exercent leur mandat? Il estime qu'il y a là une situation délicate pouvant commander l'abstention.

M.V.Rousseau est disposé à appuyer cette façon de voir.
MM.Laurent et Wynants s'abstiennent.

M.H.Wauters et Mlle Devigne expriment un avis différent et considèrent qu'un artiste faisant partie de nos Commissions et dont le mandat peut être renouvelé plusieurs fois ne mérite nullement ,pour cette raison et peut-être durant de longues années, d'être exclu des achats faits par le musée, même s'il exécutait des oeuvres d'un haut intérêt dont la présence dans nos collections serait absolument souhaitable.

M.Wauters complète cette argumentation en disant que si le principe envisagé par M.Vande Velde était admis,il suffirait,pour éloigner à jamais un artiste de nos galeries, de le nommer membre d'une de nos commissions.

Les avis étant partagés, M.Verbanck marque quelque hésitation à soumettre son oeuvre à la commission.M.Wauters et Mlle Devigne insistent pour qu'il en fasse l'envoi et il est entendu que les fonds nécessaires à cette acquisition seront, dès à présent, immobilisés afin d'éviter un engagement de dépenses qui absorberait la liquidation du crédit d'achat de cette année.

La séance est levée à 17 h.

Le Conservateur délégué,

M.DEVIGNE.

Le Vice-Président,

H.WAUTERS.

COMMISSION TECHNIQUE CONSULTATIVE DE PEINTURE ANCIENNE.

Procès-verbal de la séance du vendredi 7 novembre 1941, à 15 heures.

Présents: MM.L.Meeus, président ff., G.Hulin de Loo, P.Bautier, A.Warnant, membres; Mlle M.Devigne, Conservateur délégué.

Excusés: Monseigneur le Duc d'Ursel, MM.F.Baes, Baron Descamps.

M.L.Meeus ouvre la séance en exprimant sa satisfaction et celle de la Commission pour l'acquisition du Th.van Baburen: le Berger Daifilo offrant à boire à la princesse Granida égarée à la chasse. Il remercie le Conservateur délégué d'avoir signalé ce tableau et M.Warnant d'avoir obtenu une réduction sensible sur le prix demandé primitivement par le vendeur. La Commission marque son accord unanime sur le principe d'acquisitions importantes et intéressantes du genre de celle-ci, préférables de beaucoup aux acquisitions d'ordre simplement documentaire.

Elle examine ensuite un tableau de l'Ecole flamande du XVIIe siècle représentant Judith, offert en vente par M.G.E.Lippens. Ce tableau de qualité médiocre est refusé à l'unanimité.

Le Conservateur délégué signale le danger du séjour prolongé des tableaux dans les sous-sols de banques soumis à un chauffage trop sec et demande l'accord de la Commission sur le retrait des oeuvres qui paraissent souffrir de ce climat dans la darse réservée aux collections du musée par la Banque de Bruxelles. M.Warnant fait l'historique du dépôt des tableaux des musées ancien et moderne dans les banques: celles-ci, à son intervention personnelle, ont accepté ces dépôts à titre absolument gratuit. Elles leur ont assigné des emplacements de choix et si la température et les conditions d'aérage de ceux-ci ne conviennent pas aux tableaux, les banques ne peuvent en être rendues responsables. On ne peut donc leur faire grief du dommage qui peut résulter pour les tableaux de leur séjour dans une atmosphère où ne circule pas l'air " vivant" nécessaire à leur bonne conservation.

La Commission, ainsi éclairée, décide à l'unanimité que les locaux accordés au musée par les banques seront conservés, que les tapisseries et sculptures y resteront jusqu'à nouvel ordre, mais que les tableaux seront ramenés au musée dès que les abris actuellement en construction seront terminés.

Le Conservateur délégué présente à la Commission les photographies de deux tableaux de maîtres primitifs qui figurent au catalogue d'une prochaine vente du Palais des Beaux-Arts. L'un est la Vierge avec l'Enfant, du Maître de la Légende de la Madeleine, l'autre est un tableau mis erronément sous le nom de J.Scorel et qui représente la Vierge entourée d'anges.

.....

La Commission souhaiterait vivement l'acquisition de la première de ces oeuvres, celle du Maître de la Légende de la Madeleine, et exprime ses regrets de ne pouvoir disposer de fonds suffisants pour en faire l'achat. Elle émet le voeu que des possibilités plus grandes lui soient accordées à l'avenir pour lui permettre de retenir autant que possible dans notre pays les oeuvres maîtresses de nos artistes anciens et modernes.

La séance est levée à 16 h.30.

Le Conservateur délégué,

M. Devigne.

M.DEVIGNE.

Le Président ff;

L. Meeus

L.MEEUS

COMMISSION TECHNIQUE CONSULTATIVE DE SCULPTURE.

Procès-verbal de la séance du mercredi 21 janvier 1942, à 15 heures.

Présents: MM.Marcel Laurent,Ernest Wynants,Geo Verbanck;Mlle M.Devigne.

Excusé: M.H.Wauters,président.

- A l'unanimité,la Commission rejette la proposition d'achat d'une oeuvre du sculpteur Oscar Jespers présentée par celui-ci.Il s'agit d'une statue en ébène ayant figuré à la dernière exposition de cet artiste, à la Galerie Dietrich. M.H.Wauters,président de la Commission,a fait connaître,par téléphone,son avis qui est également négatif.

- La Commission examine ensuite une oeuvre de M.Albéric Collin, Gazelle ,ayant fait partie de sa récente exposition au Palais des Beaux-Arts, et vote, à l'unanimité,son acquisition. L'oeuvre qui est présentée en plâtre doit être réalisée en bronze au prix de 40.000 francs; l'artiste sera invité à en faire lui-même la patine afin d'éviter l'effet fâcheux d'une patine commerciale.

-La Commission émet encore un voeu favorable à l'acquisition d'une statuette en bronze,Indécise, présentée par le sculpteur Antoine Vriens,au prix de 4.000 francs. Tout en formulant certaines réserves,la Commission estime qu'il est souhaitable de retenir cette oeuvre qui peut prendre place parmi les productions les plus intéressantes de la génération à laquelle appartient Antoine Vriens,et qui n'est guère représentée jusqu'ici dans nos musées.

La séance est levée à 16 h.30.

Le Conservateur délégué, Le Président ff.

M.Devigne - Henri Wauters

M.DEVIGNE. H.WAUTERS.

COMMISSION TECHNIQUE CONSULTATIVE DE PEINTURE MODERNE.
- -

Procès-verbal de la séance du mercredi 25 février 1942, à 11 h.
-=-

Excusés: M.le Directeur Général Muls, A.Carte, H.Wauters, B on I.Opsomer.

Présents: M.Hulin de Loo, président, H.Daeye, membre, Mlle M.Devigne, conservateur délégué.

M.H.Wauters ne pouvant assister à la séance fait connaître qu'il passera au musée aussi prochainement que possible afin d'examiner l'oeuvre soumise à la Commission. Il s'agit d'un important tableau de Pierre Bonnard: Portrait de Missia Godebska, qui appartient à un collectionneur bruxellois; celui-ci le céderait au prix de deux cent mille francs. Cette peinture conservée longtemps dans une collection privée n'a point passé en vente publique, mais elle est connue et considérée comme l'une des pages capitales de son auteur; le Dictionnaire des Artistes contemporains, d'Edouard Joseph, dit qu'elle est l'une des merveilles de son oeuvre.

P.Bonnard qui est actuellement âgé de 75 ans est l'un des artistes les plus représentatifs de sa génération et ses tableaux font de gros prix. Celui qui est demandé pour le portrait de Missia Godebska n'a rien d'excessif et il est urgent que le musée veille à ne pas laisser dans ses collections des lacunes aussi regrettables que celles causées par l'absence d'oeuvres de Cézanne, Monet, Manet, Renoir et autres, dont il est à présent impossible d'envisager l'acquisition.

Les membres présents de la Commission consultative d'art moderne expriment le voeu très vif que le tableau de Bonnard soit acquis pour notre galerie d'art moderne. M.H.Wauters, venu après la séance, se rallie à ce voeu Il est entendu que le Conservateur délégué demandera au Chef du Département, Monsieur le Secrétaire Général Nyns, de vouloir bien consacrer à cet achat le crédit supplémentaire qui nous a été alloué en décembre 194I et dont l'utilisation a été réservée en vue d'une acquisition exceptionnelle.

Le Conservateur délégué donne communication de la lettre de Monsieur le Directeur Général Muls, en date du 16 octobre 194I, concernant l'achat d'un tableau de Georges Wesche: Bouquet de roses, et donne lecture de la réponse qu'il a faite à cette lettre. M.Hulin de Loo observe à ce propos qu'il peut être dangereux d'attendre que les artistes aient atteint la notoriété avant de choisir dans leur production des oeuvres susceptibles de les représenter au musée, car celui-ci risque ainsi d'en être privé à jamais: les prix deviennent excessifs et l'occasion de faire des achats intéressants est de plus en plus rare. Nombre d'artistes de grand talent sont morts jeunes, tels Evenepoel, Boulenger, Agneessens. Si donc, en principe, l'observation émise par Monsieur le Secrétaire Général Nyns est justifiée, il serait prudent de ne pas en faire une stricte prescription et il est souhaitable qu'une certaine initiative soit laissée à la Commission consultative d'art moderne dans ses propositions concernant les oeuvres d'artistes vivants.

La Commission se transporte ensuite au Palais des Beaux-Arts où elle examine une oeuvre du peintre A.Van Dyck " Jeune fille à la cape noire" qui a figuré à la récente exposition du groupe ORIENTATIONS. Elle appartient à une collection privée, mais l'auteur pourrait obtenir sa cession aux Musées Royaux si ceux-ci étaient disposés à l'acquérir.

Etant donné qu'il s'agit d'une oeuvre des plus intéressante de ce peintre, qui est l'un des meilleurs de la jeune école belge, la Commission exprime, à l'unanimité, le voeu qu'elle soit retenue pour le musée d'art moderne.

La séance est levée à midi.

Le Conservateur délégué,

M.DEVIGNE.

Le Président,

G.HULIN DE LOO.

COMMISSION TECHNIQUE CONSULTATIVE DE PEINTURE ANCIENNE.

Procès-verbal de la séance du mardi 31 mars 1942, à 11 h.

Présents: MM.L.Meeus, président ff., Mgr.le Duc d'Ursel, MM.Hulin de Loo, Bon Descamps, Bon R.Gendebien, P.Bautier, A.Warnant, membres; M.J.Muls, Directeur Général des Beaux-Arts, Mlle M.Devigne, conservateur délégué.

En ouvrant la séance, M.L.Meeus rappelle l'acquisition d'une oeuvre précieuse du Maître de la Légende de la Madeleine, la petite Vierge avec l'Enfant, qui a passé en vente publique au Palais des Beaux-Arts le 24 novembre 1941. Cette acquisition a pu être réalisée grâce à l'intervention de M.le Secrétaire Général Nyns auprès duquel M.L.Meeus et Mlle Devigne ont fait une démarche personnelle afin de lui signaler l'importance de l'oeuvre en cause et son intérêt pour les collections nationales.
M.J.Muls, Directeur Général des Beaux-Arts, a prêté son aide à l'accomplissement rapide des formalités nécessaires à la demande de crédit exceptionnel, et M.Moulart, Directeur Général du Budget, y a fait, sur la recommandation de M.Nyns, un accueil favorable.
L'oeuvre a pu être obtenue au prix relativement modéré de 491.400 francs tous frais compris. En cette circonstance, les interventions du Secrétaire Général du Ministère de l'Instruction Publique, du Directeur Général des Beaux-Arts et du Directeur Général du Budget ont donné au musée la possibilité d'un enrichissement exceptionnel.
M.L.Meeus se fait l'interprète des sentiments de gratitude du musée et de la Commission d'art ancien pour l'appui que ces hautes personnalités leur ont accordé.

La Commission examine un tableau du XVIIe siècle flamand représentant Les Oeuvres de Miséricorde, acquis récemment en vente publique, chez Fiévez, par M.Hulin de Loo, en vue de sa cession au musée. La Commission observe que la composition de cette peinture n'est pas complète, une partie du côté gauche ayant été supprimée. Néanmoins, aussi bien au point de vue artistique qu'au point de vue documentaire, le tableau présente un grand intérêt et peut être attribué à un maître dont la production n'est pas très étendue et qui se situe vraisemblablement dans l'entourage des Francken.
A l'unanimité, la Commission émet un voeu favorable à l'entrée de ce tableau dans nos collections.

Elle examine ensuite les dispositions qui pourraient être prises pour faciliter au musée l'acquisition d'oeuvres passant en vente publique.

Les lettres adressées au musée par Mme Esther Bonnard, de Merbes-Sainte Marie, au sujet de tableaux qui lui appartiennent et qu'elle identifie de façon fantaisiste, sont communiquées à la Commission. Aucune des oeuvres qui font l'objet de cette correspondance ne peut intéresser le musée

La séance est levée à midi.

Le Conservateur délégué,
M.DEVIGNE.

Le Président ff.
L.MEEUS.

COMMISSION TECHNIQUE CONSULTATIVE DE PEINTURE MODERNE.

Procès-verbal de la séance du vendredi 10 avril 1942, à 15 heures.-

Présents: MM.Hulin de Loo, président, J.Muls, Directeur Général des Beaux-Arts, G.Vanzype, H.Wauters, A.Carte, H.Daeye, membres, Mlle M.Devigne, Conservateur délégué.

Excusé: Baron I.Opsomer.

La Commission examine un tableau de Jakob Smits" La Récolte des pommes de terre", présenté au prix de 85.000 fr.par la veuve du peintre. Cette oeuvre importante constituerait un appoint de première valeur à la représentation de l'artiste dans nos collections et le prix demandé n'a rien d'excessif étant donné les enchères obtenues par les oeuvres modernes dans les récentes ventes d'art, étant donné aussi la faveur dont jouissent, à juste titre, les oeuvres de J.Smits. A l'unanimité, deux de ses membres après hésitation s'étant ralliés à l'avis de la majorité, la Commission émet le voeu d'acquérir ce tableau au prix fixé par Mme Smits.

La Commission examine ensuite un portrait d'homme de Liévin De Winne, appartenant à un collectionneur bruxellois. Il s'agit d'une oeuvre de la jeunesse de l'artiste, oeuvre intéressante et sensible, de très bonne qualité. A l'unanimité, son acquisition est votée au prix de 12.500 frs.

La Commission vote l'acceptation du portrait du Comte della Faille de Leverghem, par Watelet, et celui d'un membre de la famille della Faille, fondateur de la collection qui vient d'être offerte aux Musées Royaux des Beaux-Arts. Ce dernier portrait est une répétition par Delfosse d'un tableau de B.De Keyser. Ces portraits seront placés dans la salle consacrée à la collection della Faille de Leverghem ou dans son voisinage.

La Commission accepte aussi le tableau de Mme Alice Frey " Deux Anges " envoyé par le Département.
Elle prend connaissance de la lettre de M.le Directeur Général Muls lui transmettant l'avis de M.le Secrétaire Général Nyns au sujet de sa proposition d'acquérir le tableau du peintre A.Van Dyck: " Jeune fille à la cape noire".
Les membres de la Commission désirent revoir ce tableau et, l'ayant à nouveau examiné, confirment, à l'unanimité, le voeu qu'ils ont émis en leur dernière séance en vue de son acquisition.
Ils examinent aussi une seconde fois l'important tableau du peintre français Pierre Bonnard: " Portrait de Missia Godebska", dont l'acquisition a été votée au cours de la séance précédente et, à l'unanimité, ils confirment ce voeu.
La Commission émet un avis favorable à l'acceptation du portrait de Madame Narichkine par le peintre français J.E.Blanche et offert aux Musées Royaux par Madame Narichkine.

Après avoir examiné le petit dessin attribué à Wiertz et appartenant à Mlle Potvin, fille de l'ancien conservateur du Musée Wiertz, la Commission estime souhaitable que cette petite oeuvre, délicate et soignée, soit acquise pour le Musée Wiertz. Toutefois, son prix ne pourra excéder un millier de francs.
Le conservateur délégué se mettra en rapports à ce sujet avec Mlle Potvin.

A l'unanimité, la Commission exprime un avis favorable à l'acquisition d'un très bon tableau de Jos.Stevens : "Le Protecteur", se trouvant actuellement chez M.Georges Le Roy, à Bruxelles, et offert au prix de cent mille francs.

Le conservateur délégué négociera en vue d'obtenir une réduction du prix proposé: celui-ci devrait être ramené à 75 ou 80.000 francs.

L'esquisse du tableau de G. van de Woestyne " Le baiser de Judas" (appartenant au Musée Royal d'art moderne), offerte en vente par M.de Clerfayt au prix de 6.000 francs, ne présente pas un intérêt suffisant pour nos collections et son acquisition n'est pas à envisager.

M.H.Wauters approuve la manière dont vient de débuter, à l'initiative de la Direction du musée, la série des publications placées sous le patronage de la Commission du Patrimoine et consacrées, en ordre principal, à l'étude des oeuvres appartenant aux collections des Musées Royaux des Beaux-Arts.
MM.Hulin de Loo et J.Muls s'associent à cette approbation.

La séance est levée à 17 heures.

Le Conservateur délégué,

M.DEVIGNE.

Le Président,

G.HULIN DE LOO.

COMMISSION TECHNIQUE CONSULTATIVE DE PEINTURE MODERNE.

Procès-verbal de la séance du mercredi 27 mai 1942, à 15 heures.

Présents: MM.Hulin de Loo,président;Bon I.Opsomer,vice-président; G.Vanzype, H.Daeye,H.Wauters,membres;Mlle Devigne,Conservateur délégué.

Excusés: MM.J.Muls,Directeur Général des Beaux-Arts, Anto Carte.

La Commission accepte, à l'unanimité et dans un vif sentiment de gratitude envers la testatrice,le tableau de Jakob Smits,Kobe ,que Mme V.Hageman-Humblé a légué au Musée Royal d'art moderne.
Elle accepte aussi un dessin de Wiertz,offert en don par Mlle Potvin,et qui est l'une des études pour le grand tableau="Les Grecs et les Troyens se disputant le corps de Patrocle".

La Commission examine ensuite les tableaux présentés par M.Léon De Smet et vote par trois voix contre trois(la voix du président déterminant la majorité) l'acquisition de la toile intitulée :L'Heure du thé. Toutefois,le prix de ce tableau devrait être ramené de 8.000 à 6.000 francs.

M.Georges Le Roy qui a proposé en vente un tableau de Joseph Stevens:Le Protecteur ,sera prié de déposer ce tableau au musée,certains membres de la Commission désirant le revoir et l'examiner au cours d'une prochaine réunion.

Le peintre De Kat ayant sollicité l'acquisition d'une de ses oeuvres les plus récentes,Mlle Devigne attire l'attention de la Commission sur le très bon portrait de l'artiste par lui-même,qui a figuré l'an dernier dans un salon organisé à Tournai.Il est décidé que le conservateur délégué demandera à M.le Directeur Général Muls s'il ne serait pas disposé à acquérir cette toile et à la soumettre à la Commission.

La séance est levée à 16 h.30.

Le Conservateur délégué,

M.Devigne

M.DEVIGNE.

Le Président,

Hulin de Loo

G.HULIN DE LOO.

COMMISSION TECHNIQUE CONSULTATIVE DE SCULPTURE.

Procès-verbal de la séance du mercredi 15 juillet 1942, à 15 H.

Présents: MM.Henri Wauters, président ff., Victor Rousseau, Marcel Laurent, Geo Verbanck, Ernest Wynants, membres; Mlle Marguerite Devigne, conservateur délégué.

Excusé: M.J.Muls.

La Commission émet un voeu favorable à l'acceptation du legs fait par Mme Joséphine Berardi, Veuve de M.Théodore de Zualart, de son buste en marbre sculpté par Van der Stappen. Elle vote aussi l'acceptation d'une figure en marbre " Le Printemps", de Paul Dubois, léguée par M.Franz Hoosemans.

Il ne peut être pris de décision au sujet du médaillon en bronze représentant " La Famille Van Gelder", de Julien Dillens, présenté par M.G.Van Gelder qui n'en a fait parvenir qu'une photographie insuffisante. Le vendeur sera invité à envoyer l'original.

Le buste en marbre de Mme de Tallenay, par Jef Lambeaux, présenté par Mlle Olga Van Brussel , et le groupe" Ug o l i n " , en bronze, également par Jef Lambeaux, présenté par Mme Veuve V. Stevens, à Bruxelles, ne peuvent intéresser les collections du Musée.

La Commission vote à l'unanimité l'acquisition de deux marbres de Laurent Delvaux, présentés par Mlle Fiévet: " Hercule au repos" et " Amour endormi". Le prix de ces oeuvres est fixé à cinquante mille francs. Des négociations seront entamées pour obtenir une légère réduction de ce prix.

La Commission examine les photographies d'oeuvres envoyées par M.Léandre Grandmoulin et considère qu'il n'y a pas lieu de faire l'acquisition de la " Femme marchant"(L'Expansion), fragment du Monument Lambermont à Anvers, dont le Musée possède déjà l'une des figures (Femme accroupie).

Les photographies communiquées par M.Jean Canneel sont également examinées. La Commission émet l'avis qu'aucune des oeuvres qui lui sont proposées par l'artiste n'est à retenir pour les musées, mais le conservateur délégué signalera cet ensemble à Monsieur le Directeur Général des Beaux-Arts en lui demandant s'il lui serait possible de faire une acquisition à cet artiste, de préférence la figure en terre cuite intitulée " Jeune fille assise".

La séance est levée à 16 h.30.

Le Conservateur délégué,

M.DEVIGNE.

Le Président ff.,

H.WAUTERS.

COMMISSION TECHNIQUE CONSULTATIVE DE PEINTURE MODERNE.

Procès-verbal de la séance du jeudi 16 juillet 1942, à 15 h.

Présents: MM.Hulin de Loo, président, Bon I.Opsomer, vice-président, H.Wauters, H.Daeye, G.Vanzype, A.Carte, C.Permeke, Jos.Albert, Ph.Cockx, membres; M.J.Muls, Directeur Général des Beaux-Arts; Mlle M.Devigne, conservateur délégué.

La Commission vote à l'unanimité l'acceptation du portrait de J.Destrée par le Bon I.Opsomer, offert aux Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique par Mme Louise Sand, en exécution des volontés exprimées par feu sa soeur, Mme J.Destrée.

La Commission examine ensuite un tableau de Jakob Smits" Matin ", présenté par M.Bender, d'Anvers, au prix de 35.000 francs. A l'exception de M.Permeke, qui émet un avis négatif, la Commission vote à l'unanimité l'acquisition de cette oeuvre.

A l'unanimité encore, elle émet un vote très favorable à l'acquisition du tableau de Jos.Stevens " La Protection ", offert en vente par M.G.Le Roy au prix de cent mille francs, prix ramené, après négociations, à 85.000 francs.

Un pamphlet de Wiertz, document assez rare et pouvant présenter un certain intérêt pour les collections du Musée Wiertz, est offert en don par M. Gessler, de Louvain. La Commission vote l'acceptation de ce don.

Des portraits attribués à Wiertz sont signalés par M.Wala, habitant Les Dions (Winenne), qui désire les vendre et en a envoyé des photographies; celles-ci ne permettant pas d'apprécier la qualité de ces oeuvres, il sera proposé au vendeur de faire parvenir au Musée les toiles en question.

La séance est levée à 16 h.30.

Le Président,

Hulin de Loo

G.HULIN DE LOO.

Le Conservateur délégué,

M.Devigne

M.DEVIGNE.

COMMISSION TECHNIQUE CONSULTATIVE DE PEINTURE ANCIENNE.

Procès-verbal de la séance du samedi 25 juillet 1942, à 10 h.

Présents: MM.L.Meeus;président ff.,Hulin de Loo, Bon Descamps,P.Bautier, membres; M.J.Muls,Directeur Général des Beaux-Arts, Mlle M. Devigne,conservateur délégué.

Excusés: MM.A.Warnant,F.Baes, Bon R.Gendebien,Mgr.le Duc d'Ursel.

Lecture est donnée à la Commission de la lettre par laquelle M.Warnant s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.
La Commission examine le portrait du Pape Clément IX Rospigliosi,attribué à Carlo Maratte(Maratta),acquis en vente publique au Palais des Beaux-Arts par le Bon Descamps.
Avant cette vente, un groupe de membres de la Commission: MM.L.Meeus,P.Bautier,A.Warnant,Bon Descamps, Mlle Devigne, avaient conféré au sujet des oeuvres qui s'y trouvaient et pouvaient intéresser les musées.L'accord s'était fait sur l'acquisition éventuelle, à prix modéré, du portrait de Clément IX.Le Bon Descamps a bien voulu faire cet achat à ses frais, dans l'intention de céder le tableau au musée si celui-ci obtenait l'autorisation de l'acquérir. Le tableau est examiné à nouveau et comparé à des reproductions d'autres portraits du même personnage, plus particulièrement celui de la Galerie Rospigliosi, à Rome, dont il est une variante. Il est de très bonne qualité.C'est un portrait de l'époque,exécuté dans l'atelier de Maratta et peut-être même est-il de la main de celui-ci.Il a été obtenu au prix modique de 14.040 francs, tous frais compris.
Le voeu précédemment émis en faveur de son entrée dans les collections du musée est confirmé à l'unanimité.
La Commission délibère ensuite sur un tableau flamand du XVe siècle figurant la Messe de Saint-Grégoire et présenté par M.Roland Poupé, à Bruxelles.
Deux versions du même sujet étaient connues jusqu'ici: celle de l'ancienne collection Weber, à Hambourg, vendue à Berlin en 1912, et celle de la collection Moreira, à Lisbonne.Le troisième exemplaire qui vient d'être révélé est supérieur aux deux autres.
Avant d'être soumis à la Commission,il a été examiné chez son possesseur actuel par le Bon Descamps, qui en a signalé l'existence et le haut intérêt au conservateur délégué et à des membres de la Commission.Il a été examiné aussi par MM.A.Warnant,Hulin de Loo,Bon R.Gendebien et Mlle Devigne.C'est à leur demande que M.Poupé, qui était déjà,paraît-il, en rapports avec des amateurs étrangers, soumet le tableau à la Commission; celle-ci, à l'unanimité, considère que cette acquisition est hautement souhaitable et exprime le voeu de pouvoir faire entrer dans les collections du musée cette oeuvre précieuse dont M.Hulin de Loo estime que l'attribution au Maître de Flémalle est probable. Toutefois, étant donné le prix élevé que le vendeur en demande,- il a été question de plus d'un million,- le tableau sera soumis à un nouvel examen réalisé avec tous les moyens scientifiques dont il peut être fait usage en pareil cas.Il est décidé que, cette étude achevée,une délégation composée de MM.L.Meeus,Hulin de Loo et Mlle Devigne demandera audience à Monsieur le Secrétaire Général Nyns pour lui exposer l'importance considérable que présenterait une acquisition comblant l'une des plus regrettables lacunes de nos collections en y faisant entrer une oeuvre d'un de nos grands Primitifs contemporain des Van Eyck.La délégation sollicitera l'intervention de M.Nyns en vue de l'obtention des crédits nécessaires pour cet achat exceptionnel.

M.L.Meeus, d'accord avec la Commission, prie M.Warnant de vouloir bien entrer en pourparlers avec le vendeur en vue d'en obtenir une réduction de prix.M.Warnant accepte cette mission.

Le Bon Descamps exprime le regret que les membres de la Commission ne soient pas plus nombreux lorsqu'il s'agit de prendre des décisions importantes.Le Président et les autres membres présents marquent leur accord sur cette observation.

La Commission vote ensuite,à l'unanimité,l'acceptation d'un dessin représentant un groupe d'hommes et de chevaux,attribué à Laurent Delvaux et offert en don par M.Minnaert. A l'unanimité aussi,elle déclare que deux tableaux présentés par M.Poncelet, de Bruxelles,et dont l'un est attribué à Erasme Quellin, n'offrent aucun intérêt pour les collections du musée.

La séance est levée à

Le Conservateur délégué, Le Président ff.

M.DEVIGNE. L. MEEUS.

COMMISSION TECHNIQUE CONSULTATIVE DE PEINTURE ANCIENNE.

Procès-verbal de la séance du jeudi 8 octobre 1942, à 15 heures.

Présents: M.Laurent Meeus,président ff.,Mgr.le duc d'Ursel,MM.Hulin de Loo,Bon Descamps, Firmin Baes, Pierre Bautier, Albert Warnant, membres;
M.Jozef Muls,Directeur Général des Beaux-Arts,
Mlle M.Devigne,conservateur délégué.

En ouvrant la séance, M.Laurent Meeus adresse ses remercîments à M.Warnant qui a négocié avec M.Poupé l'acquisition du Primitif flamand (peut-être Maître de Flémalle) représentant La Messe de Saint-Grégoire et a obtenu une sensible réduction du prix qui était demandé pour cette oeuvre importante. Tous les membres de la Commission s'associent à ces remercîments et y applaudissent.

La Commission examine ensuite une nature morte du peintre anversois Osias Beert (mort en 1625) ,présentée au prix de deux cent mille francs par M.de Heuvel, antiquaire à Bruxelles. A l'unanimité, la Commission émet un voeu favorable à l'acquisition de ce tableau d'une haute et rare qualité.
M.de Heuvel, qui possédait le pendant de cette nature morte, moins intéressant et moins bien conservé que celle-ci, souhaitait vendre en même temps ces deux oeuvres d'un même artiste. Il a consenti à les dissocier en faveur de nos musées et paraît peu disposé à admettre une diminution du prix qu'il a fixé. Toutefois, des négociations seront entreprises pour obtenir une réduction du chiffre proposé.
Certains membres de la Commission estiment que le fond du tableau devrait être nettoyé. M.Hulin de Loo fait observer que chaque fois qu'un tableau subit une opération de ce genre, il doit être déverni et que ceci lui enlève toujours quelque glacis. Après échanges de vues sur cette question, la majorité des membres se déclarent opposés au nettoyage et certains de ceux qui l'avaient d'abord préconisé admettent qu'il est préférable d'y renoncer.

Un portrait de femme (Ecole hollandaise, XVIIe siècle) et un petit tableau attribué à Aert van der Neer, présentés par M.Paul Haesaerts, sont déclarés, à l'unanimité, de qualité insuffisante pour intéresser le Musée.

En fin de séance, M.Warnant demande si les tableaux de Bruges qui sont déposés à Lavaux-Sainte-Anne s'y trouvent dans de bonnes conditions atmosphériques et si l'humidité n'y est pas à craindre.M.Muls répond que les précautions nécessaires ont été prises et qu'au surplus, c'est par ordre de l'autorité occupante que ce dépôt a été constitué.On y a mis non seulement les tableaux de Bruges, mais aussi les archives de cette ville et la majorité des tableaux importants du Musée Royal de Beaux-Arts d'Anvers. Cependant, quelques-unes des oeuvres les plus précieuses de ce musée, et notamment celles qui constituent la collection Van Ertborn, se trouvent en sécurité dans d'autres abris.

...

A une question de M.P.Bautier qui demande pourquoi les tableaux d'Anvers ont été déplacés, alors que ceux de Bruxelles demeurent dans nos galeries et dans nos abris, il est répondu que les villes de Gand et de Bruxelles ne sont pas considérées comme se trouvant sur la ligne de feu, tandis que Bruges et Anvers s'y trouvent.

La Séance est levée à 16 h.30.

Le Conservateur délégué,

M.DEVIGNE.

Le Président ff.

L.MEEUS.

COMMISSION TECHNIQUE CONSULTATIVE DE PEINTURE MODERNE.

Procès-verbal de la séance du jeudi 29 octobre 1942, à 11 h.

Présents: MM. Hulin de Loo, président,
Hippolyte Daeye, Constant Permeke, Henri Wauters, Philibert Cockx, membres,
Mlle Marguerite Devigne, conservateur délégué.

Excusés: MM. Jozef Muls et Jos. Albert.

La Commission vote à l'unanimité l'acceptation du portrait de Madame Joseph Wieniawski, par Jacques de Lalaing, offert en don par Mlle Wieniawski, et celle des portraits de Madame Mommen, par Théo Van Rysselberghe, et de M. Mommen, par Poncelet, légués par Madame Etna, Veuve Mommen.

Elle émet à l'unanimité un voeu favorable à l'acquisition du portrait dessiné au crayon de l'écrivain et philosophe Edouard Schuré, par Henri Evenepoel, offert au prix de trois mille francs par M. Ernest Closson.

Après examen et discussion, elle émet un vote négatif au sujet d'un tableau de fleurs du peintre Niekerk, présenté au prix de six mille francs par M. Emmanuel de Bom.

L'examen de deux tableaux du peintre De Kat, envoyés par le Département, est remis à une réunion ultérieure.

La séance est levée à 12 h.15.

Le Conservateur délégué, Le Président,

M. Devigne — Hulin de Loo

M.DEVIGNE. HULIN DE LOO.

COMITE DE PATRONAGE ET COMMISSIONS TECHNIQUES CONSULTATIVES
DE PEINTURE ANCIENNE ET DE SCULPTURE.

Procès-verbal de la séance du jeudi 7 janvier 1943, à 11 heures.

Présents: M.le Président Bon Joly, Mgr.le Duc d'Ursel, MM.Hulin de Loo, Comte della Faille de Leverghem, Laurent Meeus, Comte Adrien van der Burch, Bon R.Vaxelaire, Bon Firmin van den Bosch, Bon Descamps, Bon Coppée, Bon Robert Gendebien, Henri Wauters, Albert Warnant, Franz Thys, Pierre Bautier, Ernest Wynants, M.Jozef Muls, Directeur Général des Beaux-Arts, Mlle Marg.Devigne, Conservateur délégué.

Se sont excusés: MM.Marcel Laurent, Victor Rousseau, Adolphe Stoclet.

Le Comité de Patronage et les Commissions prennent connaissance de toutes les pièces, aussi bien anciennes que récentes, du dossier des tapisseries de l'histoire de Remus et Romulus qui se trouvent au Musée Royal d'Art ancien depuis 1896 et que les Musées Royaux d'Art et d'Histoire souhaitent obtenir pour la décoration de leurs locaux. Il est donné lecture de la correspondance qui s'est échangée à ce sujet entre M.Lavachery, conservateur en chef des Musées Royaux d'Art et d'Histoire, et le conservateur délégué des Musées Royaux des Beaux-Arts.

Le Comité de Patronage et les Commissions, après avoir délibéré, expriment à l'unanimité le voeu que ces tentures, constituant pour le hall de sculpture un décor nécessaire et irremplaçable, demeurent aux Musées Royaux des Beaux-Arts qui en assument la conservation depuis près de cinquante ans.

La question soulevée par M.Lavachery a déjà été examinée précédemment et, à plusieurs reprises, des décisions ministérielles ont confirmé le dépôt des tapisseries aux Musées Royaux des Beaux-Arts. A l'unanimité, les Commissions expriment le regret que le nouveau conservateur en chef des Musées Royaux d'Art et d'Histoire ait cru devoir, dans les circonstances actuelles, susciter une discussion à ce sujet entre les deux grands musées nationaux. Il est décidé qu'une délégation demandera audience à Monsieur le Secrétaire Général Nyns pour l'entretenir de cette affaire. M.Muls déclare que les dispositions de M.le Secrétaire Général ont pu être influencées par un rapport dont il est l'auteur et qu'il a rédigé sans être suffisamment informé. Il propose que les commissions lui laissent le soin de faire un nouveau rapport, basé sur tous les éléments du dossier, et qu'elles renoncent à l'envoi de la délégation qui devait comprendre:

M.le Président Bon Joly, Mgr.le Duc d'Ursel, MM.le Comte della Faille de Leverghem, Laurent Meeus, Bon Descamps, Henri Wauters, Albert Warnant et Mlle Marg.Devigne.
Toutefois, cette délégation examinera les tapisseries et se réunira prochainement à cet effet.

La séance est levée à 12 h.15.

Le Conservateur délégué,

M.DEVIGNE.

Le Président,

Bon Joly.

Séance extraordinaire des Commissions techniques consultatives de peinture ancienne et de peinture moderne, le mardi 2 février 1943, à 11 heures.

Procès-verbal.

Présents: M.Laurent Meeus, président ff.
Mgr.le duc d'Ursel, MM.Albert Warnant, Bon Descamps, Pierre Bautier, Hippolyte Daeye, Bon Opsomer, Henri Wauters, Jos.Albert, Philibert Cockx.
Mlle M.Devigne, conservateur délégué.

Excusés: MM.Hulin de Loo, Bon R.Gendebien, Anto Carte, Firmin Baes.

Il est fait rapport à la Commission des dispositions prises par l'autorité occupante pour l'installation d'un poste de D.C.A. sur la tour du Musée d'art ancien. Des démarches instantes ont été faites afin d'éviter que les bâtiments des musées ne deviennent un objectif militaire pour les avions alliés survolant la ville. Le Dr.Rosemann est venu visiter nos abris, a examiné la tour et a promis de faire valoir le point de vue des musées auprès de l'autorité militaire. Toutefois, par lettre du 25 janvier, il faisait connaître à la Direction des musées que ses négociations étaient restées sans suite et qu'il était nécessaire d'admettre sur nos bâtiments l'installation d'un poste de défense antiaérienne.
Comme suite à cette information et le poste de D.C.A. étant sur le point d'être mis en état de fonctionner, le conservateur délégué en a référé à Monsieur le Secrétaire Général Nyns qui a été d'avis que la fermeture du Musée s'imposait. M.Muls, Directeur Général des Beaux-Arts, consulté à son tour a été du même avis. Par conséquent, le Musée d'art ancien a été fermé le 18 janvier et tous les tableaux ont été descendus et déposés dans les abris.
En outre, le Musée a fait appel au commandant du corps des pompiers pour connaître dans quelle mesure celui-ci pourrait intervenir en cas de sinistre.
Le major Morant nous a répondu que le Musée devait absolument disposer d'engins de défense lui permettant de combattre lui-même un début d'incendie sans devoir attendre l'intervention des pompiers, dont la présence en cas de bombardement pourrait être réclamée ailleurs: la sauvegarde des vies humaines passant avant celle des édifices et des collections d'art.
Or, toutes les canalisations des musées étant privées d'eau, la question se pose de savoir s'il faut rétablir leur alimentation. C'est ce que conseillent vivement le major Morant et l'inspecteur qui a été commis par le Ministère des Travaux Publics à l'examen de nos locaux.
Les Commissions réunies examinent le point de vue très différent de la Bibliothèque Royale et des Archives Générales du Royaume d'une part, des Musées d'art part. Après un débat assez long, il est décidé qu'en tout cas, la Bibliothèque Royale et les Archives doivent être préservées des dégâts que l'eau pourrait causer à leurs collections en cas de rupture de canalisation.
La Commission d'art ancien émet, à l'unanimité, l'avis que la fermeture du Musée d'art ancien ne doit pas être maintenue, le danger d'exposition dans les salles ne s'étant pas aggravé par suite de la présence du poste antiaérien et qu'il y a lieu de rouvrir au plus tôt, sinon le Musée Ancien, tout au moins une partie de ses salles.
La séance est levée à midi.

Le Président ff.

Le Conservateur délégué,

M.DEVIGNE.

L.MEEUS.

MUSÉES ROYAUX DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE

BRUXELLES, LE .....
9, RUE DU MUSÉE

Se sont réunis au Musée Royal d'art ancien, le mardi 16 février 1943, à 11 heures:

Mgr. le Duc d'Ursel,
MM. le Président Baron Joly
Laurent Meeus
Baron Descamps
Comte della Faille de Leverghem,
Henri Wauters
Albert Warnant,

mandatés par le Comité de Patronage et les Commissions techniques consultatives d'art ancien et d'art moderne à l'effet de procéder à l'examen des tapisseries de l'histoire de Remus et Romulus. Ces tapisseries ont été trouvées en très bon état de conservation et n'ont pas souffert de leur séjour dans la darse où elles sont abritées.

M. le Directeur Général Muls assistait à cette réunion, après laquelle les tapisseries ont été roulées à nouveau. Elles ont été reportées dans la darse le mercredi 17 février, dans la matinée.

Le Conservateur délégué,

M. DEVIGNE.

COMMISSION TECHNIQUE CONSULTATIVE DE PEINTURE MODERNE.

Procès-verbal de la séance du vendredi 19 février 1943, à 11 h.

Présents: MM.Hulin de Loo, président; Bon I.Opsomer, vice-président, Henri Wauters, Jos.Albert, Philibert Cockx, Anto Carte, membres;
M.J.Muls, Directeur Général des Beaux-Arts,
Mlle M.Devigne, conservateur délégué.

La Commission examine plusieurs tableaux envoyés par le Département et vote l'acceptation des oeuvres suivantes:
A.De Kat: 1) Portrait de l'artiste,
2) Jeune fille vêtue de noir avec col de dentelle.
J.J.Gailliard: Rue des Trois-Têtes, à Bruxelles,
Jan Brusselmans: Winterzicht.

Elle estime ne pouvoir retenir les autres tableaux envoyés par le Département:
Counhaye: Portrait de ma femme,
H.Courtens: Nature morte.

Le Bon Opsomer émet, toutefois, un voeu favorable à l'acceptation de cette dernière oeuvre et désire que ce vote soit acté dans le procès-verbal de la séance.

La Commission émet un avis favorable à l'acceptation d'une aquarelle de Mergaert: " Portrait de Madame Dufort, enfant", offerte au Musée par le Dr.Dufort, en exécution des dernières volontés de sa femme.

Le tableau de La Touche: " Port de Gênes", présenté par le Général Goffinet, n'est pas suffisamment caractéristique de l'art de cet artiste et ne peut intéresser nos collections.

La Commission examine ensuite le tableau de M.Emile Vloors"Les deux soeurs", présenté à l'intervention de M.le Directeur Général Muls, et vote à l'unanimité son acquisition.Toutefois, le prix demandé par l'artiste, quatre-vingt-cinq mille francs(85.000), est discuté. La Commission, par cinq voix, marque son accord sur ce prix; deux des membres estiment ne pouvoir se rallier à cet avis et proposent une diminution de vingt mille francs(20.000); le dernier membre présent propose d'arrêter le chiffre d'achat à soixante-quinze mille francs (75.000). M.Muls déclare qu'il traitera lui-même cette affaire.

La séance est levée à 12 h.15.

Le Conservateur délégué,

M.Devigne

M.DEVIGNE.

Le Président,

Hulin de Loo

Hulin de Loo.

COMMISSION TECHNIQUE CONSULTATIVE DE PEINTURE MODERNE.

Procès-verbal de la réunion du lundi 1er mars 1943, à 15 h.,
au Palais des Beaux-Arts.

- -

Présents: MM.J.Opsomer, vice-président,
Philibert Cockx, Gustave Vanzype, Henri Wauters, Hippolyte Daeye, Constant Permeke, membres;
Mlle M.Devigne, conservateur délégué.

Excusés: MM.Hulin de Loo,
J.Muls,
Jos.Albert.

La Commission s'est réunie au Palais des Beaux-Arts pour y examiner le tableau de Pantazis: " L'enfant à la bulle de savon", qui devait passer en vente publique le lendemain.
MM.Hulin de Loo, président, Joz.Muls, Directeur Général des Beaux-Arts, et Jos.Albert ont fait connaître par écrit ou par téléphone leur avis qui est favorable à cette acquisition.
A l'unanimité, les membres présents votent l'achat de cette oeuvre au prix de quarante mille(40.000) francs. Sur rapport du conservateur délégué, M.le Secrétaire Général Nyns l'a autorisé à disposer d'une somme de soixante mille(60.000) francs. Le tableau a été vendu soixante-dix mille francs(70.000).

Une oeuvre très importante de F.J.Navez: "Portrait de Mme Lejeune, née Marie-Jeanne-Joséphine de Lathuy", devant passer en vente publique, le 29 mars, la Commission consultée par écrit a émis, à l'unanimité, un voeu favorable à son acquisition.
Sur rapport du conservateur délégué, M.le Secrétaire Général Nyns l'a autorisé à disposer d'une somme de cent vingt-cinq mille(125.000) francs. Le tableau a été vendu cent trente-cinq mille(135.000) francs.

Le Conservateur délégué,

M.Devigne.

Le Président,

Hulin de Loo.

COMMISSION TECHNIQUE CONSULTATIVE DE SCULPTURE.

Procès-verbal de la séance du mercredi 3 mars 1943, à 15 heures.

Présents: MM. Henri Wauters, président ff., Victor Rousseau; Henry van de Velde; Marcel Laurent; Ernest Wynants; Geo Verbanck, Melle membres;
Marguerite Devigne, conservateur délégué.

La Commission examine une statuette en bronze de Constant Montald (figure de femme, debout) présentée au prix de 2.500 francs par Melle Paul, secrétaire des Musées Royaux d'Art et d'Histoire, et à l'unanimité estime que cette oeuvre n'offre pas un intérêt suffisant pour nos collections.

A l'unanimité encore, la Commission vote l'acceptation du buste en marbre de Mme Georgette Dudart, oeuvre du sculpteur Egide Rombaux qui l'a légué au Musée.

Un voeu unanime est ensuite émis pour l'acquisition du buste en bronze de Constant Permeke, par Henri Puvrez.

Mme de Carnières (veuve de Rik Wouters) est disposée à permettre au Musée de faire reproduire en bronze la statue, grandeur nature, de Mme Georges Giroux, par Rik Wouters. Les frais de confection du moule et de la fonte s'élèveraient approximativement à 40.000 frs.
La Commission estime que l'oeuvre en cause n'augmenterait pas de façon suffisamment intéressante la représentation de l'artiste dans nos musées et décline l'offre qui lui est faite.

Le sculpteur Darville, rentré de captivité, demande si le musée serait disposé à acquérir une de ses oeuvres, comme il en a manifesté l'intention en 1940. La Commission souhaite que l'artiste lui envoie des photographies de ses oeuvres récentes.

Il est question ensuite du Monument Albert Ier par le sculpteur Herman Courtens. Les membres de la Commission ont vu dans l'atelier de celui-ci une maquette de la statue équestre du roi. Plusieurs observations ont été soumises à l'artiste par l'entremise du Fonds Bibliothèque Albert Ier. Certains membres voudraient savoir si ces observations ont eu quelque résultat, et s'il n'y aurait pas lieu de voir des maquettes plus récentes. Après délibération, la Commission estime qu'elle ne peut intervenir que sur invitation du Fonds Bibliothèque Albert Ier, comme ce fut le cas lors de sa visite à l'atelier d'Herman Courtens.

A l'unanimité, elle vote l'acquisition d'un buste en plâtre, - portrait de jeune homme,- par Bertels, présenté au prix de 10.000 francs par M.G. Dansaert. Toutefois le prix pourrait en être diminué, et il y aura lieu de négocier dans ce but avec le vendeur.

La Commission voudrait pouvoir examiner les oeuvres nouvelles de M. Ernest Wynants et prie celui-ci de lui en envoyer des photographies.

Melle Devigne signale à la Commission la situation périlleuse du grand haut-relief de Jef Lambeaux, qui se trouve dans le pard du Cinquantenaire. Il n'est pas à l'abri des bombes ni des shrapnells, et comme il est impossible au personnel des Musées royaux d'art et d'histoire d'en assumer la garde de façon permanente, cette oeuvre importante de notre sculpture du XIXe siècle est, en somme, laissée à l'abandon. Elle pourrait souffrir au cours d'opérations de guerre ou être endommagée par des éléments irresponsables, pouvant facilement pénétrer dans le local où elle se trouve et la détériorer. Il est désirable au plus haut point que ce haut-relief, dont la place est normalement auprès de nos collections d'art moderne, soit transporté dans nos locaux aussi prochainement que possible.
La Commission, à l'unanimité, approuve cette proposition pour la réalisation de laquelle l'accord du Chef du Département sera demandé.

La séance est levée à 17 heures.

Le Conservateur délégué,

M. Devigne

Marguerite DEVIGNE

Le Président ff.,

Henri Wauters

Henri WAUTERS.

COMMISSION TECHNIQUE CONSULTATIVE DE PEINTURE MODERNE.

Procès-verbal de la séance du jeudi 15 avril 1943, à 15 heures.

Présents: MM.Hulin de Loo, président, B^on^ Is.Opsomer, vice-président, Gustave Vanzype, Hippolyte Daeye, Constant Permeke, Philibert Cockx, Jos.Albert, Anto Carte, membres;
Mlle Marg.Devigne, conservateur délégué.

Excusés: MM.Jozef Muls,
Henri Wauters.

Des oeuvres du peintre Henri Le Roux, présentées par sa veuve selon le choix préalable fait par M.Hulin de Loo, sont soumises à la Commission. Celle-ci vote l'acquisition de l'un de ces tableaux, " Intérieur ", offert au prix de six mille cinq cents francs. Une acquisition moins importante ayant été faite par le Département des Beaux-Arts à la récente rétrospective de cet artiste, il sera proposé à Madame Henri Le Roux d'échanger le tableau ayant fait l'objet de cet achat contre celui que choisit la Commission.

A l'unanimité est votée l'acceptation d'un grand tableau du Bon Franz Courtens," Derniers Rayons", légué au Musée moderne par Madame Nestor Catteau.

La Commission examine ensuite deux paysages du peintre Pierre Abattucci et estime ne pouvoir retenir aucune de ces toiles pour nos collections.

La séance est levée à 16 heures.

Le Conservateur délégué,

M.DEVIGNE.

Le Président,

HULIN DE LOO.

COMMISSION TECHNIQUE CONSULTATIVE DE PEINTURE ANCIENNE.

Procès-verbal de la séance du vendredi I8 juin I943,à I5 heures.

Présents:M.Laurent Meeus,président ff.,
Mgr.le Duc d'Ursel,MM.Albert Warnant,Bon Descamps,Bon Robert Gendebien,Hulin de Loo,Firmin Baes,Pierre Bautier,membres,
Mlle.Marguerite Devigne,Conservateur délégué.

La Commission examine un tableau de fleurs,de l'école hollandaise,signé Josepho et daté I66I. Ce tableau est présenté par la Firme Leger,à Bruxelles,au prix de 35.000francs.
A l'unanimité,son acquisition est votée,sous réserve d'obtenir,si possible, une légère réduction du prix demandé.

Un tableau de l'école flamande,XVIIe siècle,présenté par M.Georges Smets, qui en demande 25.000francs,est ensuite examiné et son acquisition est votée au prix demandé par le vendeur.

Un petit paysage,lointaine imitation de Jean Brueghel de Velours,présenté par M.Bume,au prix approximatif de 30.000francs,ne peut intéresser nos collections.

La séance est levée à I6 heures.

Le Conservateur délégué,

M.Devigne.

M.DEVIGNE.

Le Président ff.,

L. Meeus

L.MEEUS.

COMMISSION TECHNIQUE CONSULTATIVE DE PEINTURE MODERNE.

Procès-verbal de la séance du mardi 22 juin 1943, à 15 heures.

Présents: MM.Hulin de Loo,président;
Bon I.Opsomer, vice-président;
Henri Wauters,Gustave Vanzype, Philibert Cockx,Jos.Albert ,
Hippolyte Daeye, membres;
Mademoiselle Marguerite Devigne,conservateur délégué.

La Commission examine un tableau du Bon Frans Courtens "La Dame en bleu", présenté par la Baronne Courtens au prix de cent mille francs. A l'unanimité la Commission émet un voeu favorable à l'acquisition de cette oeuvre.

Quant au tableau de J.D.Stevens, présenté par la Galerie Fiévez à l'intervention de M.Hulin de Loo, la Commission estime qu'il ne peut intéresser nos musées.

Elle prend ensuite connaissance de la lettre du peintre Vanderlick qui, se réclamant de MM.Muls, Hippolyte Daeye et Gustave De Smet, demande à pouvoir présenter certaines de ses oeuvres en vue de leur acquisition pour nos collections. La Commission confirme, à l'unanimité, la décision qu'elle a prise précédemment de n'examiner que les oeuvres des artistes invités par ses soins.

La séance est levée à 16 heures.

Le Conservateur délégué, LePrésident,

M.Devigne Hulin de Loo

M.DEVIGNE. HULIN DE LOO.

COMMISSION TECHNIQUE CONSULTATIVE DE PEINTURE MODERNE.

Procès-verbal de la séance du vendredi 6 août 1943, à 15 heures.

Présents: M.Hulin de Loo, président;
M.Baron I.Opsomer, vice-président;
MM.Hippolyte Daeye, G.Vanzype, Jos.Albert, Henri Wauters, Philibert Cockx, membres;
M.J.Muls, directeur général des Beaux-Arts;
Mademoiselle Devigne, conservateur délégué.
Excusé: M.Anto Carte.

La Commission examine un tableau de Léon Navez, "Intérieur", envoyé par le Département et vote, à l'unanimité, son acceptation.

Elle émet aussi à l'unanimité un voeu favorable à l'acquisition du "Portrait de Gaëtan de Somzée à cheval" par Emile Wauters. Ce tableau a été acquis en vente publique à la Galerie Fiévez par M.Henri Wauters qui consentirait à le céder au musée au prix coûtant, soit 48.401 francs, tous frais compris.

A l'unanimité encore et en exprimant sa gratitude envers la donatrice, la Commission vote l'acceptation d'une esquisse de Louis Delbeke pour la décoration des Halles d'Ypres, offerte par Madame Paul de Mot, en mémoire de son mari, secrétaire fondateur de la Société des Amis des Musées.

La séance est levée à 16 h.15.

Le Conservateur délégué,

M. DEVIGNE.

Le Président,

HULIN DE LOO.

COMMISSION TECHNIQUE CONSULTATIVE DE PEINTURE MODERNE.

Procès-verbal de la séance du jeudi 23 septembre 1943, à 15 heures.

Présents: M.Hulin de Loo, président;
Baron I.Opsomer, vice-président;
MM.Henri Wauters, G.Vanzype, Anto Carte, Hippolyte Daeye, Philibert Cockx, Jos.Albert, Constant Permeke, membres;
Mademoiselle M.Devigne, conservateur délégué.
Excusé: M.Jozef Muls.

La Commission examine un portrait de femme, attribué à Wiertz et présenté, au prix de soixante mille francs, par Madame Hulleu, de Bruxelles. Après délibération, la Commission estime ne pouvoir proposer l'acquisition de cette oeuvre.

Mademoiselle Devigne signale l'inauguration de l'exposition du peintre Wolvens et demande si l'acquisition d'une oeuvre de cet artiste, parvenu à la maturité de son talent, ne pourrait être envisagée. M.Henri Wauters marque son accord sur cette proposition qu'il était disposé à faire lui-même. M.Hulin de Loo, qui a déjà visité l'exposition, en souligne l'intérêt et annonce qu'une des toiles importantes qui s'y trouvent vient d'être acquise par l'Etat et sera présentée au Musée. La Commission est favorable à cet achat et formulera son avis dès que le tableau lui sera soumis.

La séance est levée à 16 heures.

Le Conservateur délégué, Le Président,

M.DEVIGNE. HULIN DE LOO.

COMMISSION TECHNIQUE CONSULTATIVE DE PEINTURE MODERNE.

Procès-verbal de la séance du mardi 30 novembre I943.

Présents: M.Hulin de Loo, président;
Baron I.Opsomer, vice-président;
MM.H.Daeye, H.Wauters, Jos.Albert, Phil.Cockx, Anto Carte, G.Vanzype, membres;
M.Joseph Muls, Directeur Général des Beaux-Arts; Melle Marguerite Devigne, conservateur délégué.

La Commission émet un voeu favorable à l'acquisition du tableau d'Edgard Tytgat, Tentation, présenté au prix de 22.000 francs.

Elle vote aussi, à l'unanimité, l'acquisition du portrait d'une dame espagnole, par Portaels, présenté par M.G.Remy.
Se basant sur une police d'assurance datant d'un certain nombre d'années, le vendeur croit pouvoir fixer à 50.000 francs la valeur de ce portrait. La Commission exprime le vif désir de retenir cette oeuvre pour nos collections. M.Hulin de Loo fait observer que depuis longtemps les prix demandés pour des tableaux de Portaels n'ont pas augmenté, toutefois étant donné l'intérêt du portrait en cause, il y a lieu de faire un effort pour l'acquérir. La Commission décide que le musée pourrait pousser son offre jusqu'à 40.000 francs.

Une marine du peintre Willy Finch, signée et datée I880, présentée par M. van der Does au prix de 25.000 francs n'offre pas un intérêt suffisant pour nos collections. Il en est de même pour un paysage attribué à Jongkind, soumis au prix de I00.000 francs par Mme Jeanne Lynen-Pécher, et pour un portrait d'ecclésiastique, par F.-J.Navez, dont le vendeur, M.Verhoustraete, de Wilryck, voudrait obtenir 35.000 francs. Ce dernier vendeur présente aussi un paysage de Quinaux, dont il demande 25.000 francs.
La Commission estime que ce dernier tableau est intéressant et pourrait être acquis si M.Verhoustraete en réduisait le prix à 20.000 francs.

Le tableau de Marcel Stobbaerts, L'Enfant à la poupée, envoyé par le Département, fait l'objet d'un échange de vues au terme duquel la Commission décide, à l'unanimité, que cette oeuvre n'est pas souhaitable pour nos musées. En revanche, c'est avec satisfaction qu'est accueilli l'envoi du tableau de Wolvens: Dimanche, acquis aussi par le Département.

Deux tableaux, La Libellule, d'Isidore Verheyden, et La Visite (les Bibelots), de Gustave De Jonghe, ont été achetés en vente publique, au Palais des Beaux-Arts, par M.Hulin de Loo, avec l'accord de M.le Secrétaire Général Nyns. M.Hulin de Loo expose par quelle suite de circonstances il a été amené à faire ces acquisitions, sans qu'il fût possible de réunir préalablement la Commission. Ces circonstances se reproduisent fréquemment: entre le moment où le catalogue parvient aux amateurs et celui où la vente a lieu, le délai est souvent trop court pour que la Commission puisse être avertie et se réunisse, et qu'ensuite, les autorisations nécessaires soient demandées au Chef du Département. Il en résulte que le Musée

manque l'occasion d'enrichir ses collections d'oeuvres qui, étant entrées dans le commerce, seront par la suite d'un prix inabordable pour lui ou, encore, seront vendues à l'étranger. Pour obvier à de telles difficultés, il est souhaitable que la Commission désigne deux ou trois de ses membres qui seront chargés du soin des acquisitions en vente publique.
Après avoir écouté la communication et la proposition de M.Hulin de Loo, la Commission délibère et conclut en disant que la constitution d'une délégation telle que l'envisage M.Hulin de Loo n'est pas opportune et que tous les membres ont à se prononcer sur les acquisitions à faire. Toutefois, dans le cas présent, la Commission ratifie, mais à titre exceptionnel, les acquisitions faites par son président.

La séance est levée à I6h.I5.

Le Conservateur délégué,

M. Devigne

MARGUERITE DEVIGNE.

Le Président,

Hulin de Loo

HULIN DE LOO.

COMMISSION TECHNIQUE CONSULTATIVE DE PEINTURE ANCIENNE.

Procès-verbal de la séance du mercredi 26 janvier 1944,à 15 heures.

Présents: M.Laurent MEEUS,Président F.F.
Mgr.Le Duc d'Ursel,membre.
MM.Hulin de Loo,Baron Descamps, Pierre Bautier, membres.
Mademoiselle M.Devigne,Conservateur délégué.

Excusés: Baron Gendebien,M.A.Warnant.

La Commission examine le catalogue de la vente publique qui aura lieu au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles,le 31 janvier.Elle y note un tableau de JORDAENS:La Présentation au Temple,qui a fait partie de l'ancienne collection Ch.Léon Cardon.Cette oeuvre est intéressante, mais n'ajouterait rien à la représentation de l'artiste dans nos collections.

M.Hulin de Loo attire l'attention de la Commission sur le petit tableau de Cornélis Engelbrechts qui figure dans cette même vente.Il s'agit d'un maître rare,dont les oeuvres ne se rencontrent presque jamais en vente publique.M.Hulin de Loo estime que le musée devrait tenter d'acquérir ce tableau, qui comblerait une lacune importante dans nos collections.La Commission croit pouvoir consacrer trois cent mille francs à cet achat et il est décidé que l'autorisation sera demandée à Monsieur le Secrétaire Général Nyns,d'utiliser ainsi ce crédit prélevé sur le budget ordinaire des musées.

La Commission examine ensuite la photographie d'un paysage proche de Rubens,attribué à Van Uden,et appartenant à Monsieur le Président Baron JOLY.L'acquisition de ce paysage serait très souhaitable; et est votée au prix approximatif de cent mille francs,si toutefois son possesseur consent à s'en dessaisir.

La séance est levée à 16 heures.

Le Conservateur délégué — Le Président F.F.

M.DEVIGNE. — L.MEEUS

COMMISSION TECHNIQUE CONSULTATIVE DE PEINTURE MODERNE.

Procès-verbal de la séance du jeudi 27 janvier I944,au Palais des Beaux-Arts.

Présents: M.Hulin de Loo,président;
Baron I.Opsomer,vice-président;
MM.Jos.Albert,H.Wauters,Phil.Cockx,Anto Carte,H.Daeye,membres;
Melle.Marguerite Devigne,Conservateur délégué.

La Commission visite l'exposition des dessins de Constant Permeke et arrête son choix sur un grand nu,debout,de dos(N° I2I),que l'artiste s'est réservé. Il est entendu que Melle.Devigne se mettra en rapports avec Constant Permeke pour lui demander de se dessaisir de cette oeuvre et de la céder au Musée,sous réserve de l'accord de M.le Secrétaire Général Nyns,au prix qu'il avait fixé lui-même pour un achat éventuel destiné à nos collections,soit 25.000 francs.

M.Hulin de Loo attire ensuite l'attention de la Commission sur un tableau faisant partie d'une vente qui doit avoir lieu prochainement au Palais des Beaux-Arts. Il s'agit d'une oeuvre de Guillaume Vogels: Rue à Nieuport. Comme le Musée est autorisé à acquérir un tableau ancien à cette vente,M.Hulin de Loo croit que si cette oeuvre ancienne nous échappait,il y aurait lieu de consacrer immédiatement une partie du crédit qui nous est accordé à l'acquisition de ce Vogels. A l'unanimité,la Commission se rallie à cette proposition,à condition toutefois que le prix du tableau en cause soit inférieur à I00.000 francs.

La séance est levée à I2h.I5.

Le Conservateur délégué,

MARGUERITE DEVIGNE.

Le Président,

HULIN DE LOO.

COMMISSION TECHNIQUE CONSULTATIVE DE PEINTURE MODERNE.

Procès-verbal de la séance du vendredi 17 mars 1944

Présents: M. Hulin de Loo, président;
Baron I. Opsomer, vice-président;
MM. H. Daeye; H. Wauters, Anto Carte, Jos. Albert, G.Vanzype, membres;
Melle Marguerite Devigne, conservateur délégué.

La Commission vote à l'unanimité l'acquisition de deux petites esquisses de Louis Delbeke pour la décoration des Halles d'Ypres, présentées par Melle Serrure au prix de trois mille francs les deux.

Elle examine ensuite un tableau de Gustave Moreau: La Mort de Sapho, présenté par Mme Edouard Willems au prix de deux cent vingt-cinq mille francs. Ce tableau n'offre pas un intérêt suffisant pour nos collections.

L'acceptation du portrait de M. de Pachtere, par Edouard Agneessens, légué à l'Etat pour le Musée de Bruxelles par Mme de Pachtere, à la suite de l'exposition Agneessens qui a eu lieu au Musée Moderne en 1942, est votée à l'unanimité et dans un vif sentiment de gratitude envers la testatrice. La Commission émet le voeu que des remerciements soient adressés à Melle Méaux, nièce de Mme de Pachtere, qui est intervenue auprès de celle-ci pour l'attribution de ce portrait à nos musées.

La Commission émet ensuite un avis favorable à l'acquisition d'une étude académique attribuée à Géricault et présentée, au prix de cent cinquante mille francs, par M. Alfred Bastien; toutefois, il y a lieu de ramener à cent mille francs le prix de cette oeuvre et de négocier sur cette base avec le vendeur.

La séance est levée à 16 heures.

Le Conservateur délégué,

M. Devigne

Marguerite DEVIGNE

Le Président,

Hulin de Loo

HULIN DE LOO.

COMMISSION TECHNIQUE CONSULTATIVE DE PEINTURE MODERNE.

Procès-verbal de la séance du samedi 8 juillet 1944,à 11 heures.

Présents : MM.Hulin de Loo,président
Hippolyte Daeye
Henri Wauters
Jos Albert
Philibert Cockx
Melle Marguerite Devigne,Conservateur délégué

Excusés : MM.J.Muls
Anto Carte

La Commission vote à l'unanimité l'acquisition du tableau de Louis DUBOIS, "La roulette",acheté en vente publique par M.Hulin de Loo au prix de 14.000 frs,plus les frais.

Elle examine ensuite trois tableaux acquis et envoyés par le Département : Léon DEVOS,"Portrait de jeune fille",Dolf van ROY,"Intérieur(Musée Carnavalet)et Floris JESPERS"Hooioogst"Après délibération,la Commission décide de retenir les oeuvres de Dolf van ROY et de Floris JESPERS.Quant au "Portrait de jeune fille" de Léon DEVOS,il ne constituerait pas un apport appréciable à la représentation de l'artiste dans les collections du Musée Moderne.

La Commission estime ne pouvoir davantage retenir aucun des trois tableaux présentés par M.Jules-Marie CANNEEL.Elle émet encore un vote négatif au sujet d'un portrait d'homme (le sculpteur Moine ?),attribué à DELACROIX et présenté par Mme Alia PARVARI au prix de 100.000 frs.

Le tableau du peintre Jef DE PAUW,"Fillette à la fenêtre",envoyé à l'intervention du Département,ne peut intéresser nos collections,non plus que le "Portrait de fillette" de Mme Irène HAMERLINCK.

La séance est levée à midi.

Le Conservateur délégué

M. Devigne.

MARGUERITE DEVIGNE

Le Président

Hulin de Loo

HULIN DE LOO

COMMISSION DE PEINTURE MODERNE.

Séance du 28 novembre I944, à I4 h. 45.

La Commission examine un tableau d'Hypolyte SEBRON "La rade d'Amsterdam", présenté par Mr Albert Moens au prix de 50.000 francs. Mr Henri Wauters déclare ne pouvoir se prononcer au sujet de l'acquisition de ce tableau sans avoir revu l'oeuvre du même artiste (Intérieur de l'église Saint-Jacques, à Anvers) qui se trouve en dépôt au Musée d'Anderlecht depuis une vingtaine d'années. Mr Hulin de Loo déclare que la rade d'Amsterdam est un très bon tableau, mais il est d'accord pour réclamer à Anderlecht celui qui appartient au musée, afin de pouvoir comparer ces deux oeuvres. La Commission demande s'il n'existe pas au moins une photographie du tableau mis en dépôt. Cette photographie n'a pas été faite. La Commission proteste contre cet oubli et émet le voeu d'être consultée à l'avenir pour la sortie des tableaux.

-Une aquarelle de Louis TITZ et une esquisse de J.P. LAURENS, retrouvées dans les réserves des Musées royaux d'Art et d'Histoire et que ceux-ci seraient disposés à céder aux Musées royaux des Beaux-Arts, sont sans intérêt pour nos collections.

-A l'unanimité, la Commission vote ensuite l'acquisition de deux oeuvres de Charles DEHOY, présentées par le Dr MARLOW : un tableau, Nature morte, et une aquarelle, Fleurs.

Melle Devigne signale le retour du petit tableau de GALLAIT : L'oubli des douleurs (cat. n° 426), déposé avant la guerre dans un local ministériel et retrouvé, après la libération, sur un tas de décombres, rue Ducale. Elle signale aussi, la découverte, par l'Office de Séquestre, du petit tableau de Henri De Braekeleer, "Une salle de la Maison Plantin à Anvers (n° I9I) en dépôt, avant la guerre, au Ministère des Sciences et des Arts, et annonce la disparition du tableau de BOUDIN : L'Escaut (tournant d'Austruweel), déposé dans des locaux officiels avant la guerre et dont le cadre seul a été retrouvé.

La Commission constate ces faits et adressera une note au Ministre pour qu'à l'avenir il lui soit donné connaissance, au moins une fois par an, de l'emplacement et de l'état de tous les dépôts faits par les musées dans des locaux officiels.

- La séance est levée à I6 heures.

Le Conservateur,
M. Devigne.
8/1/45.

Séance plénière du 6 octobre I944.

A la demande des Commissions réunies, Melle Devigne fait un rapport sur l'activité des musées pendant l'occupation. Les Commissions la félicitent de la manière dont elle a rempli les devoirs de sa charge durant cette période difficile et formulent, en faveur de son maintien en fonction, un voeu qui sera transmis par leurs soins au Ministre.

Séance de la Commission d'examen des plans d'extension des musées, I5 décembre I944.

La lettre envoyée au Président du Fonds Bibliothèque Albert Ier tient lieu de procès-verbal et a été rédigée avec l'accord de la Commission.

Séances de la Commission de sculpture (I9 juillet I944.) et du Comité de Patronage (3I mars I942.)

Je ne dispose pas des éléments nécessaires à l'établissement des procès-verbaux de ces séances.

Le Conservateur.

M. DEVIGNE.

M. Devigne.

8/1/45.

COMMISSION TECHNIQUE CONSULTATIVE DE PEINTURE MODERNE

Séance du jeudi 8 février I945, à I4 h.30

PRESENTS: Mr. Hulin de Loo, Président; MM. Jos. Albert, Anto Carte, Philibert Cockx, Hyp. Daeye, Henri Wauters, membres; Arthur Laes, Conservateur délégué.

Se sont excusés: le Baron Opsomer, vice-président et Mr. Ochs, empêchés.

Le procès-verbal de la séance du 28 novembre I944 est lu et approuvé.

M. Laes rappelle que s'il n'existe pas de photographie de notre tableau de Hyp. Sebron, l'Intérieur de l'Eglise Saint Jacques (anvers) qui fut mis en dépôt au Musée d'Anderlecht, en I922, donc avant la réorganisation du Musée Moderne, c'est que, à cette époque, les Musées ne disposaient pas de crédits pour pouvoir prendre les photographies de nos tableaux, malgré les demandes nombreuses qui avaient été faites; le tableau de Sebron fut confié au Musée d'Anderlecht, d'accord avec la Commission (voir procès-verbal du 27-3-22).

M. Laes fait savoir qu'il a fait reprendre à l'Office des Séquestres le tableau de H. De Braekeleer, une salle de la Maison Plantin à Anvers, et aux Brussels leave Hostels, rue de Trèves, le tableau de Gustave De Smet, Figure de femme. La Salle de la Maison Plantin ne fut pas considérée comme une oeuvre authentique. Le dépôt de ce tableau, en I924 (après la réouverture du Musée moderne) au Ministère des Sciences et des Arts (Direction Générale des Beaux-Arts) fut opéré avec l'assentiment de la Commission (voir procès-verbal du I mars I924); l'achat dans des conditions favorables du tableau figure de femme, de G. De Smet, fut effectué en

I934 à la condition que cette oeuvre ne fut pas placée immédiatement dans nos galeries, c'est pourquoi elle fut déposée provisoirement au Ministère des Affaires Economiques, la même année.

Enfin, quant au désir exprimé par la Commission qu'il nous soit donné connaissance,au moins une fois par an, de l'emplacement et de l'état de tous les dépôts fait par le Musée dans des locaux officiels, Mr. Laes signale que ce désir a été formulé plus d'une fois par la conservation; celle-ci a demandé de pouvoir aller examiner,même nos tableaux confiés à des Musées de Province; le Département n'a pas accueilli ces suggestions.

Mr Laes signale encore que le Département a approuvé l'achat de deux tableaux de Ch. Dehoy, Nature morte à la statuette et fleurs (aquarelle) présentés en vente par le Dr Marlow, aux prix respectifs de I5.000 et 6.000 francs.

La Commission examine les oeuvres qui lui sont soumises.

Après comparaison avec notre tableau de Sebron, Intérieur de l'Eglise St Jacques à Anvers, le tableau du même auteur, La Rade d'Amsterdam,présenté en vente au prix de 50.000 fr., par Mr. Albert Moens, ne recueille pas un vote favorable.

La Commission émet également un avis défavorable à l'acceptation des tableaux de Jean Govaerts, Amies et Chemin au printemps, dont l'un d'eux était offert en don par Mme Hubert Le Hardy de Beaulieu.

La Commission prend connaissance d'une correspondance échangée avec Maître André Provis, signalant un legs de Mme Odeyn de Jarosynski en faveur du Musée de Bruxelles ou de Pologne, legs comportant des tableaux (les principaux sont de la main de son mari:Oddy de Jarosynski), des gravures et aquarelles dispersés à Berchem Ste Agathe, Diest, Auderghem. Maître André Provis a été prié par les héritiers, ses clients, d'adresser aux Musées Royaux des Beaux-Arts une requête aux fins d'obtenir qu'il n'acceptent pas ce legs qui leur est fait, alléguant notamment que "aux dires de l'expert

qui en a fait l'expertise, ces oeuvres n'ont aucune valeur artistique et ne peuvent intéresser les Musées". Avant d'émettre un avis, la Commission charge le Conservateur délégué d'aller voir certainss de ces oeuvres, celles qui se trouvent à Berchem, Un Marché turc ou marocain, une Marine, peints par Oddy Jarosynski.

La Commission se rend ensuite à la galerie Giroux pour examiner les oeuvres qui passeront en vente samedi IO février. Elle émet un avis favorable à l'achat du tableau de Félicien Rops, Plage animée de Zélande, nº I27 du catalogue; elle fixe le prix d'adjudication à 25.000 fr. (c'est-à-dire moins les frais de vente I8% et les droits de suite 4% à partir de 20.000 fr.) MM. Ph. Cockx, Albert et le Conservateur délégué assistent à la vente.

La séance est levée à 3 I/2 h.

Le Président,

Le Conservateur délégué, Secrétaire,

COMMISSION DE PEINTURE MODERNE.

Séance du 4 octobre 1945.

PRESENT: M. Hulin de Loo, Président, le Baron Opsomer, Vice-président, MM. Josse Albert, Daeye, Dupierreux, membres; Lucien Christophe, délégué du Ministre; M. Leo van Puyvelde, Conservateur en chef

EXCUSES: MM. Henri Wauters, J. Ochs

LEGS HENRI LAFONTAINE

M. Henri Lafontaine, en son vivant sénateur, lègue aux Musées Royaux des Beaux-Arts: un dessin attribué à Hans Sebald Beham, un tableau de Lemayene, "Cour de Ferme", deux tableaux d'un peintre hongrois Erdelye, un "Paysage" de Merkaert, "Les Rois Mages", de Courtens, une petite étude de Meunier "Deux hommes sur un échaffaudage".

Ce legs est subordonné à l'achat du tableau de Knopff, "En écoutant du Schumann", ainsi qu'à l'achat de trois tableaux de Communal, de tableaux de René Janssens, de Robbe, de Vestier.

La Commission émet un avis défavorable à l'acceptation de ce legs mais estime qu'il serait utile d'acheter, pour sa valeur intrinsèque, le tableau de Knopff, à la vente publique,où il passera.

LEGS DE LA BARONNE LEMONNIER

Ce legs consiste en:

Alfred Stevens, "l'Attente", Courbet, "Le Mare aux Chevreuils", Courtens, "Sous-bois", Courbet,"Tête d'homme" (dessin), Cazals, "Buste de Verlaine" (dessin)

La Commission émet un avis favorable à l'acceptation de ce legs de valeur

DON DU TABLEAU D'ALFRED VERWEE, "l'Etalon Brun"

Ce don est fait par Mme et Mr Laigneil, de Bruxelles, en souvenir de la libération et de la victoire et du retour de MM. van Puyvelde et Laes à la direction de nos Musées. Un avis favorable est émis.

DON DE Mr. RAGONDET, cinq dessins attribués à Wiertz

La Commission émet un avis favorable à l'acceptation de ce don et exprime le désir de voir garder ces dessins en portefeuille

DON DE Mme DEVIS-MARLIER, Alfred Cluysenaer, "Portrait d'Emile Sacré"

Avis favorable.

DON DE Mme HERION, "Portrait de l'artiste", de Jean Herion

Avis favorable

DON DE Mme MOCKEL, "Portrait du Baron Behr" par Wiertz

Avis favorable

La Commission émet un avis défavorable à l'acceptation du tableau de Jean Milo, "Groupe de famille", proposé pour la somme de 20.000 fr. et à l'entrée au Musée des deux tableaux de Frechkop, "Le Prolétaire russe" proposé pour la somme de 35.000 fr. et la "Bulle de savon", proposé pour la somme de 25.000 f: Quant au tableau proposé par Mr Crommelynck, "Le Berger", tableau qui ne nous a pas été soumis, la Commission estime qu'il y aurait lieu d'inviter l'artiste à nous soumettre deux tableaux.

Le Baron de Cartier de Marchienne demande qu'un tableau d'un artiste anglais, Victor Hume Moody, habitant Lorne Lodge, Malvern, Worcsh, représentant un "Portrait d'un soldat belge", soit acquis par nos Musées. Sur le vu de la photographie, la Commission émet un avis défavorable.

DON DE Mme JAROZYNSKI, née Virgina ODEYN

Mme Jarozynski offre en don divers tableaux de son mari, peintre polonais, né en 1819. La Commission avait chargé M. Laes, conservateur délégué, d'examiner ces tableaux. M. Laes a fait un rapport dont il résulte que ces tableaux

sont sans valeur, et la Commission décide de ne pas donner suite à l'offre de Mme Jarozynski.

La Commission se rend ensuite à la Galerie Giroux pour examiner le tableau de Knopff, "En écoutant du Schumann". Elle décide que ce tableau pourrait être acheté pour nos Musées, pour une somme qui ne dépasserait pas IIO.000 fr. non inclus les 20% de frais et les droits de suite.

Lu et approuvé à la séance du 29 octobre I945

Le Conservateur en chef,

Le Président,

Baron du Sod

COMMISSION TECHNIQUE CONSULTATIVE DE PEINTURE MODERNE

Séance du 29 octobre I945,
à 2 I/2 h.

PRESENTS: M. Hulin de Loo, Président
Le Baron I. Opsomer, vice-président

MM. Henri Wauters, Gustave van Zype, Jacques Ochs, Hyppolite Daeye, Josse Albert, Philibert Cockx, membres;

M. Leo van Puyvelde, Conservateur en chef

Se sont fait excuser: MM. Richard Dupierreux et Constant Permeke.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

EXPOSITIONS A L'ETRANGER

M. le Président ouvre une discussion sur la lettre adressée le I9 octobre par M. le Ministre de l'Instruction Publique au Conservateur en chef. Celui-ci lit cette lettre, par laquelle M. le Ministre demande le prêt de I9 tableaux pour les expositions qu'il désire organiser à Amsterdam, Paris, Bâle, Berne et probablement à Copenhague et Londres. Divers membres trouvent que la représentation de l'art belge est incomplète et que l'envoi d'autant d'oeuvres dégarnirait les Musées. On décide d'écrire à M. le Ministre qu'il y a lieu d'encourager les expositions d'art belge à l'étranger, d'exprimer le voeu de voir élargir le programme quant au choix des artistes en vue de mieux représenter l'art belge dans son entiéreté, et de se déclarer d'accord pour prêter à l'Exposition d'Amsterdam, qui s'ouvrira à la Noël, les oeuvres suivantes:

CONSTANT PERMEKE: "Les Fiancés", "Printemps", "Grand Nu",

FRITZ VAN DEN BERGHE: "Dimanche", insuffisamment représentatif pour l'art de l'artiste

GUSTAVE DE SMET: "Béatrice", "Le Jeune fille en bleu",

JAMES ENSOR: "Les Squelettes se disputant un pendu", "La Raie"

Jakob SMITS: "Le Symbole de la Campine", "Mater Amabilis", "La Récolte des Pommes de terre"

HENRI EVENEPOEL: "Henriette au grand chapeau", "Enfant jouant par terre" "Evenepoel devant son Chevalet"

Quant au prêt pour les autres expositions prévues, la Commission fera savoir au Ministre qu'elle ne peut s'engager: le Musée ne peut pas être dégarni pendant une période indéterminée.

DON DE LA BARONNE STEENS

La Commission examine les oeuvres que la Baronne Steens offre en mémoire de son fils, le Baron Steens:

CERMAK, "Samson renversant les colonnes du temple de Gaza", esquisse, monogrammée et datée 1853;

LAZLO, "Portrait de la Princesse Sabine de Hohenlohe"

DUBOIS, "Les Noeuds roses"

OYENS, "Intérieur d'atelier"

Jean DEGREEF, "Les Bûcherons"

WAUTERS, "Deux études"

Baron FREDERIC, "Paysage urbain"

LEMMEN, "Jeune fille"

Baron Franz COURTENS, "Paysage"

THEVENET, "Intérieur"

Elle émet un avis favorable à l'acceptation de ces oeuvres.

PROTESTATION

M. Wauters demande au Président d'écrire à M. le Ministre de l'Instruction Publique une lettre de protestation contre le fait que les membres de la Commission consultative de Peinture moderne n'aient pas été invités à l'inauguration de l'Exposition de "l'Adoration de l'Agneau", au Musée.

Lu et approuvé à la séance du 29 janvier 1946

Le Président,

Le Conservateur en chef,

COMMISSION TECHNIQUE CONSULTATIVE DE PEINTURE MODERNE

Séance du 3 décembre 1945.

PRESENTS: Baron Opsomer, vice-président,
MM. Wauters, Anto Carte, Daeye, Cockx, membres
M. Christophe, délégué
M. Leo van Puyvelde, Conservateur en chef.
Se SONT EXCUSES: MM. Hulin de Loo, Président, C. Permeke, membre

La Commission s'est réunie à l'exposition de M. Jacques Ochs, au Palais des Beaux-Arts. Elle a jugé qu'il serait utile de voir représenter cet artiste par une meilleure oeuvre, choisie dans l'importante exposition ouverte en ce moment. Le choix s'est porté à l'unanimité sur "Le Cirque", à acquérir pour la somme de 40.000 fr.

On examine trois tableaux de Camille Wauters offerts en vente par M.J. Liétard: Village d'Egypte, (25.000 fr.) Crépuscule brillant (25.000 fr.), Neige en Ardenne (20.000 fr.). La Commission à l'unanimité juge qu'il n'est pas désirable de voir représenter Camille Wauters dans nos collections.

Approuvé à la séance du 29 janvier 1946.

Le Président,

Le Conservateur en chef,

COMMISSION TECHNIQUE CONSULTATIVE DE PEINTURE ANCIENNE

Séance du II janvier 1946.

PRESENTS: Comte Carton de Wiart, Président
MM. Laurent Meeus, Baron Descamps, P. Bautier, A. Warnant, Baron Gendebien, duc d'Ursel, membres

Se sont fait excuser: le Baron de Cartier de Marchienne, le Baron Vaxelaire

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

SALLE DELLA FAILLE

Les membres de la Commission visitent d'abord la salle della Faille de Leverghem. Ils se déclarent satisfaits de la présentation des oeuvres composant la donation della Faille de Leverghem, mais ils expriment le désir que la Direction des Musées s'enquière des désirs que pourrait avoir exprimés le donateur au sujet du placement de ces oeuvres.

La Commission émet le souhait de voir inaugurer cette salle le II décembre, anniversaire de la mort du Comte della Faille de Leverghem.

M. Bautier demande à voir présenter dans des salles les tableaux acquis dans les dernières années. Le Conservateur en chef fait remarquer que, depuis quelque temps, tous ces tableaux sont exposés sur chevalet dans une même salle avec une fiche "acquisition récente".

MAITRE INCONNU, PORTRAIT DE PHILIPPE LE BEAU

Les membres insistent pour que le legs de Mme Albert Joly, "Portrait de Philippe le Beau" soit exposé également et dès maintenant. Le Conservateur en chef se rallie à cet avis, mais fait observer que l'acceptation de ce legs n'a pas encore été approuvée par le Ministre quoiqu'elle ait été demandée à la suite de la dernière séance, à la date du I7 novembre I945.

RIBERA, SAINT PIERRE

La Commission examine le tableau de Ribera, "Saint-Pierre", qui est légué à nos Musées par la Baronne Lemonnier. Elle approuve, à l'unanimité, l'entrée de cette belle oeuvre dans nos collections.

METSYS, Pietà

Le Conservateur en chef annonce qu'il a vu et examiné, à Londres, un très beau tableau de Metsys appartenant à M. Matthiessen. Il en fait valoir l'importance et demande l'avis de la Commission sur l'acquisition éventuelle de cette oeuvre. Celle-ci est d'accord pour examiner le tableau et en demander le prix. Le Conservateur en chef se mettra en rapport avec le propriétaire.

Lu et approuvé à la séance du 9 février 1946.

Le Conservateur en chef,

Le Président,

COMMISSION TECHNIQUE CONSULTATIVE DE PEINTURE MODERNE

Séance du 29 janvier 1946

Présents: Baron Opsomer,Vice-Président ,ff de Président,
MM.Wauters,Anto Carte,J.Ochs, H.Daeye,Ph.Cockx,membres
M.Leo van Puyvelde,Conservateur en chef.

A l'ouverture de la séance ,M.Opsomer rend un hommage émouvant à la mémoire de M.Hulin de Loo,Président,qui vient de disparaître.Il fait l'éloge du savant connaisseur et de l'excellent collectionneur.

Le compte rendu de la séance précédente est lu et approuvé

Wappers

Melle Eugénie De Keyzer offre en vente un tableau de Wappers, **Sujet** allégorique,signé et daté I845(95x 77 cm) Elle y joint l'esquisse de ce tableau. La Commission juge que ce tableau n'améliorerait pas la représentation de Wappers au Musée d'Art moderne.

Jef de Pauw

La Commission examine ensuite trois tableaux de Jef De Pauw ,soumis à nos Musées par M.le Ministre.Elle décide que le tableau de cet artiste,"Intérieur",peut être acheté pour la somme demandée: I7.000 frs.

Creten George

La Commission se rend à la Galerie Giroux où est ouverte une exposition rétrospective du peintre CRETEN George. Elle juge qu'un tableau "Les deux soeurs" de cet artiste mériterait d'entrer au Musée d'Art moderne. L'artiste exige 80.000 frs pour ce tableau. La Commission estime qu

la somme de 50.000 frs serait suffisante.

Le Présent provès-verbal est lu et approuvé à la séance du 22 mai 1946

Le Président

Le Conservateur en chef,

COMMISSION TECHNIQUE CONSULTATIVE

DE PEINTURE ANCIENNE

Séance du 9 février 1946

172

PRESENTS: Comte Carton de Wiart, président; le duc d'Ursel, le Baron Descamps, Baron Gendebien, M. P. Bautier, M.A. Warnant, membres M. Christophe, délégué du Ministre, M. van Puyvelde, Conservateur en Chef

Se sont excusés: M. Meeus, le Baron de Cartier de Marchienne.

Après la lecture et l'approbation du procès-verbal de la séance précédente, M. le Président rend un émouvant hommage à la mémoire de M. Hulin de Loo, qu'un brutal accident nous a ravi; il fait valoir ses mérites de savant et l'apport qu'il a particulièrement fait aux travaux de la Commission. Cette allocution est écoutée par l'assemblée debout

Il est décidé d'écrire une lettre de condoléance à la soeur du regretté membre.

EXPOSITION D'AMSTERDAM

M. le Président donne connaissance du désir de M. le Ministre de voir envoyer à une grande exposition d'art belge à Amsterdam une série des meilleure tableaux anciens du Musée d'Art ancien.

M. van Puyvelde donne connaissance, à la demande de M. le Président, de la liste des oeuvres demandées et fait valoir l'importance de la contre partie: les chefs d'oeuvre que le gouvernement hollandais exposerait, en même temps, au Palais des Beaux-Arts à Bruxelles.

M. Warnant expose ses vues à ce sujet. Il croit qu'en principe il est du devoir de la Commission de s'opposer à l'envoi à l'Etranger de tableaux importants de nos musées; il insiste aussi pour qu'on obtienne, dans le cas où le prêt serait accordé, afin que l'exposition des chefs d'oeuvre hollandais se fasse non au Palais des Beaux-Arts mais à notre Musée: l'échange se ferait de musée d'Etat à musée d'Etat et l'exposition hollandaise constituerait une compensation pour le vide qui se pro-

duirait dans notre musée.

Le Baron Descamps demande que la Commission exprime une protestation contre le fait qu'elle n'ait pas été prévenue du projet avant que tout ne soit décidé et organisé. Il insiste aussi sur le danger que courent les tableaux, particulièrement ceux qui sont peints sur bois, lorsqu'ils sont placés dans une nouvelle atmosphère.

M. le Président revient sur la question de principe: nous devons conserver ici nos oeuvres, qui constituent une attraction pour nos Musées. Et, si nous devons céder, du moins il faudrait organiser l'exposition hollandais dans nos locaux.

Le Duc d'Ursel parle également du danger que peuvent courir les tableaux anciens à l'occasion de voyages: ~~jamais ils ne reviennent anciens à l'occasion de voyages~~: jamais ils ne reviennent en meilleur état, souvent ils sont endommagés.

Le Baron Gendebien et le Conservateur en chef font valoir l'utilité, en cette occurrence, de faire de la propagande pour notre pays avec le meilleur de notre art, immédiatement après la guerre et à un moment où l'on ne peut guère se déplacer.

Divers membres insistent encore sur la nécessité d'une contrepartie: il semble impossible de dégarnir notre Musée, qui le premier a été ouvert au complet: l'exposition des chefs d'oeuvre pourrait aisément se faire dans la grande galerie, où s'est tenue l'exposition des esquisses de Rubens; cette galerie se prête à une bonne exposition; elle est bien éclairée; l'exposition hollandaise compplèterait les vides; et elle constituerait une attraction pour notre Musée; elle attirerait le public pendant deux mois et demi.

Mr. le Président résumment le débat, propose l'envoi d'une lettre à M. le Ministre dans laquelle il serait dit que la Commission regrette profondément de ne pas avoir été consultée au sujet de l'envoi des

plus importantes oeuvres d'art ancien à l'exposition d'Amsterdam, avant que le principe de l'organisation ne soit arrêté et avant que les pourparlers ne soient définitifs. Elle s'oppose à l'envoi à cette exposition des trois tableaux suivants: les deux panneaux du "Jugement d'Othon" de Thierry Bouts et la "Pietà" de Petrus Christus.

BOSCH, L'Adoration des Mages

Le Conservateur en chef propose à la Commission l'acquisition pour les Musées de l'Etat de l'oeuvre de Bosch, L'Adoration des Mages, appartenant à l'église d'Anderlecht, qui a été conservé pendant la guerre dans nos abris, et qu'il présente à la Commission. Il exprime son opinion qu'il s'agit là, quoiqu'on en ait dit, d'une oeuvre certaine de Bosch, du début de sa carrière. Il montre les photographies que l'atelier de notre Musée a fait aux rayons X, aux rayons ultra-violets et aux rayons infra-rouges. Il explique que le tableau a souffert d'une restauration récente à l'occasion de laquelle on a repeint une partie, mais que sous les parties repeintes on retrouvera la peinture originale à peu près intacte.

L'état du tableau est discuté par le Baron Descamps, M. Warnant, M. Bautier, qui croient le tableau trop abimé et pas suffisamment important.

Finalement le Conservateur en chef est autorisé à entourer les pourparlers avec la fabrique d'église, mais il ne pourra offrir plus de 500.000 frs, en faisant valoir les grands risques que l'on court en faisant remettre en état le tableau.

Le Conservateur en chef. Le Président

Paul Pierey M. Warnant

Compte rendu de la Séance de la Commission Consultative et technique

de Peinture ancienne

---

9 février 1946.

étaient présents: le Comte Carton de Wiart, Président
le duc d'Ursel,
Baron Descamps,
Baron Gendebien,
MM. Warnant, Bautier, Christophe et van Puyvelde.

Se sont excusés: Le Baron de Cartier de Marchienne, M. Laurent Meeus

Le procès-verbal de la séance précédente est lu par le Conservateur en chef et est approuvé.

M. le Président rend un émouvant hommage à la mémoire de M. Hulin de Loo, tué dans un accident de roulage. Il fait longuement valoir ses mérites et rappelle son dévouement pour les Musées. Il propose d'écrire une lettre de condoléances à Melle Hulin de Loo, la soeur du défunt

POSITION DES OEUVRES D'ART DE NOS MUSEES EN HOLLANDE

M. le Président fait savoir que les principales oeuvres de nos primitifs et de notre école du XVIIe siècle ont été désignées par le Ministre, M. Buisseret, pour figurer pendant deux mois à une exposition d'art flamand à Amsterdam et à Rotterdam mais croit devoir s'élever contre cette manière de faire: non seulement il faut éviter les nombreux déplacements de nos oeuvres d'art, -déplacements qui constituent toujours un danger.- mais il convient aussi de ne pas démunir nos salles.

M. Warnant se joint aux regrets qu'exprime M. le Président : pourquoi l'Exposition des chefs-d'oeuvre hollandais ne s'est-elle pas faite aux Musées de l'Etat; cela aurait constitué une grande attraction pour les Musées mêmes qui, de plus

en plus sont désertés à la suite des expositions ~~organisées~~ du Palais des Beaux-Arts.

Le Baron Descamps proteste contre le fait que nos oeuvres d'art sont ainsi déplacées sans que la direction des Musées ou la Commission ne soient consultées. Il insiste sur les dangers de l'envoi des tableaux anciens à l'Etranger. La Commission décide d'exprimer au Ministre ses regrets de ne pas avoir été consultée au sujet de ce prêt important de nos tableaux à des expositions à l'Etranger.

Elle exprimera ses plus expresses réserves au sujet de l'envoi de deux grands panneaux de Thiery Bouts, "La Justice d'Othon" , du triptyque de Metsys, "La Légende de Ste Anne", et du Petrus Christus, "Pietà" . Elle exprimera également ses regrets que les grandes expositions s'organisent au Palais des Beaux-Arts et non pas dans les Musées de l'Etat.

ROME BOSCH, "Adoration des Mages"

Ce tableau est offert en vente par l'Eglise St Pierre d'Anderlecht aux Musées de l'Etat. La Commission examine le tableau et permet au Conservateur d'entamer des négociations avec la Fabrique d'Eglise de St Pierre. Il aura à essayer d'obtenir ce tableau pour 500.000 fr. et pourra faire valoir le grand danger de vol que court ce tableau dans l'église.

Le Conservateur en chef accepte de faire ces négociations et essayera de payer par des travaux que la Fabrique d'Eglise aimerait voir exécuter, notamment la construction d'une nouvelle sacristie.

ARDIN, "La Leçon de Lecture"

Cette oeuvre, attribuée à Chardin, est offerte en vente par Mme Franqui. La Commission examine le tableau et émet un avis défavorable à l'acquisition pour nos collections.

STERMANS: "Portrait de Femme"

Offert en vente par la Firme Matthiessens pour la somme de 450 Livres.

Ce tableau avait déjà été offert avant la guerre et était resté dans nos locaux.

Le Conservateur en chef le soumet à l'avis de la Commission et émet un avis défavorable. Le tableau sera renvoyé.

ETSYS, "Pietà"

Tableau offert en vente par'la firme Matthiessen , de Londres, pour la somme de 8.000 Livres. Le Conservateur en chef soumet la photographie de ce tableau, dont il fait valoir l'intérêt.

Le Baron Descamps fait observer que la composition lui semble imparfaite: elle serait coupée à la droite. On trouve cependant le tableau intéressant et on décide de continuer les pourparlers en vue de l'achat pour les Musées.

astien GOMEZ, "La Madone"

Oeuvre offerte en vente par M. Romer Moretus-Plantin, pour la somme de 100.000 fr. La Commission, après examen, émet un avis défavorable.

Le Président.

Le Conservateur en chef,

COMMISSION TECHNIQUE CONSULTATIVE

DE PEINTURE MODERNE

Séance du 22 mai 1946

Sont présents: le Baron OPSOMER, vice-président, MM. VAN ZYPE, WAUTERS, PERMEKE, Jos. ALBERT, DAEYE, membres;
M. Leo van PUYVELDE, Conservateur en chef

Se sont excusés: MM. OCHS et CHRISTOPHE

A l'ouverture de la séance, le Président exprime, au nom de la Commission, des condoléances au Conservateur en chef qui vient d'être durement frappé par la mort de Madame van PUYVELDE. Le Conservateur en chef remercie.

LAZLO — M. A. Lechat offre au Musée le "Portrait de Mme Lechat-Wittouck", par Lazlo. Ce don est accepté.

BOULENGER — En vertu d'un legs de M. Gaston Périer, Trésorier de la Commission du Patrimoine des Musées Royaux, Mme Gaston Périer nous a fait parvenir le tableau d'Hippolyte Boulenger, intitulé "La Meuse". Ce legs est accepté avec reconnaissance.

Théo van RYSSELBERGHE. — En vertu d'un legs de Mme Vve Octave MAUS, M. Paul FIERENS, son légataire universel, nous a fait parvenir deux oeuvres de Théo van Rysselberghe, "Portrait d'Octave Maus" et "Portrait de Mme Charles Maus". Ce legs est accepté.

Taf WALLET — Cet artiste a été autorisé par le Ministre à présenter aux Musées pour achat deux de ses dernières oeuvres: "Nature-morte aux Perdreaux" offert pour la somme de 40.000 fr. et "Nature-morte aux Saurets", offert pour la somme de 25.000 fr. Les membres sont d'accord pour l'acquisition du dernier tableau pour 25.000 fr.

F. VETCOUR — Cet artiste est autorisé à soumettre aux Musées trois de ses oeuvres; La Commission ne peut en accepter aucune.

L. THEVENET

Un tableau de Thevenet, "Le Catafalque" est présenté en vente par M. Meun, pour la somme de 50.000 fr. La Commission estime que cette oeuvre n'est pas assez représentative de l'art de l'artiste et pense qu'il vaudrait mieux attendre une occasion meilleure.

MATISSE

A la demande du Ministre, la Commission s'est rendue à l'Exposition "DE MATISSE A PICASSO", qui se tient au Palais des Beaux-Arts.

M. van Zype estime que la cote des oeuvres de Matisse est quelque peu exagérée et que les prix demandés sont excessifs. M. Wauters pense que le Musée de Bruxelles se devrait de posséder une oeuvre plus importante de Matisse. M. le Président estime que le prix de 250.000 fr. est exagéré: nous ne pouvons donner le quart du subside annuel pour un tableau. M. van Zype se rallie à l'achat à condition que l'Etat intervienne pour une grosse partie dans la dépense. En conclusion, il est décidé que l'on offrira le prix de 150.000 fr. pour "Le Chapeau bleu". Dans le cas où cette oeuvre ne serait plus disponible, on accepterait une autre de même valeur. Le Conservateur en chef est chargé d'entamer les pourparlers.

Jan KUTTER

La Commission estime qu'en principe il serait utile que cet artiste luxembourgeois de valeur soit représenté dans les collections des Musées Royaux. On offrira 60.000 fr. pour une toile de "Fleurs".

Le présent procès-verbal est approuvé à la séance du 1er décembre 1947.

Le Président,

L. Van Zype

Le Conservateur en chef,

Paul Fierens

MUSEES ROYAUX DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE

Commission de Peinture moderne

Séance du 22 juin 1946.

PRESENTS: MM. G. VAN ZYPE, COCKX, J. ALBERT

Excusés: MM. Baron Opsomer, H. Daeye, obligés d'assister aux funérailles de M. Cornette, à Anvers, et le Conservateur en chef, invité à prendre la parole à ces funérailles.

La Commission a été convoquée par le Conservateur en chef en vue d'examiner s'il y a lieu d'acquérir une des oeuvres de Navez et de Portaels mises en vente à la Galerie du Grand Cerf, le lundi 24 juin et provenant de la collection de Mélle Norga. La Commission examine ces oeuvres à la Galerie du Grand Cerf.

Le Portrait de Navez par lui-même, qui aurait pu intéresser les Musées Royaux, ne sera pas mis en vente.

M. Van Zype estime que les oeuvres exposées sont inférieures à celles que possède le Musée d'Art moderne.

La Commission se rallie à cet avis et la séance, ouverte à 2 heures 30 est levée à 2 heures 45.

Ce procès-verbal est lu et approuvé à la séance du 1er decembre 1947.

Le Conservateur en chef, Le Président,

C. Van Zype. Paul Pierens

COMMISSION TECHNIQUE CONSULTATIVE DE SCULPTURE

Séance du I2 juillet I946.

La séance est ouverte à 2 I/2 heures.

Sont présents: M. WAUTERS, ff. de président, MM. VERBANCK, WYNANTS, CHRISTOPHE, van PUYVELDE.

M. Rousseau s'est fait excuser.

Le procès-verbal de la séance du II avril est lu et approuvé.

I. La Commission examine la sculpture en buis représentant Les Quatre Eléments et attribuée à Artus QUELLIN. Elle est présentéa par M. Burg, de Londres, pour la somme de I80 Livres. Le Conservateur en chef l'a fait venir par la voie diplomatique. Il indique qu'on y découvre l'inscription "I P Statuarius inventor Amsterdamensis", et que la facture n'a pas la valeur de celle des Quellin. La Commission se range à son avis et juge l'acquisition indésirable.

2. La Commission examine quatre oeuvres de Jules BERCHMANS: "Buste de ma mère(bronze, cire perdue) présentée à la somme de 37.000 fr.;
"Buste de ma fille" (bronze, patine or) pour 35.000 fr.
"Buste du Dr D. (bronze, cire perdue) " 35.000 fr.
"Buste de Fillette" (terre cuite) " 25.000 fr.
La Commission décide d'acheter le "Buste de ma Fille", pour la somme de 25.000 fr.

3. Les organisateurs de l'"Exposition de Sculpture de plein air" à Anderlecht proposent l'acquisition d'une oeuvre de VAN ALBEDA, "Maangarm", primée par eux, pour la somme de 55.000 fr. La Commission émet un avis défavorable.

4. Une "terre cuite" de Julien DILLENS, représentant une Figure tombale dont l'oeuvre définitive en marbre se trouve dans nos Musées, est offerte en vente pour une somme entre 8.000 et 10.000 fr. par M. Georges van Parys. La Commission trouve cette sculpture en terre de pipe insuffisante pour entrer aux Musées.

Lu et approuvé à la séance du 8 décembre 1947.

Le Conservateur en chef,

Le Président,

CONG
PROC
19